

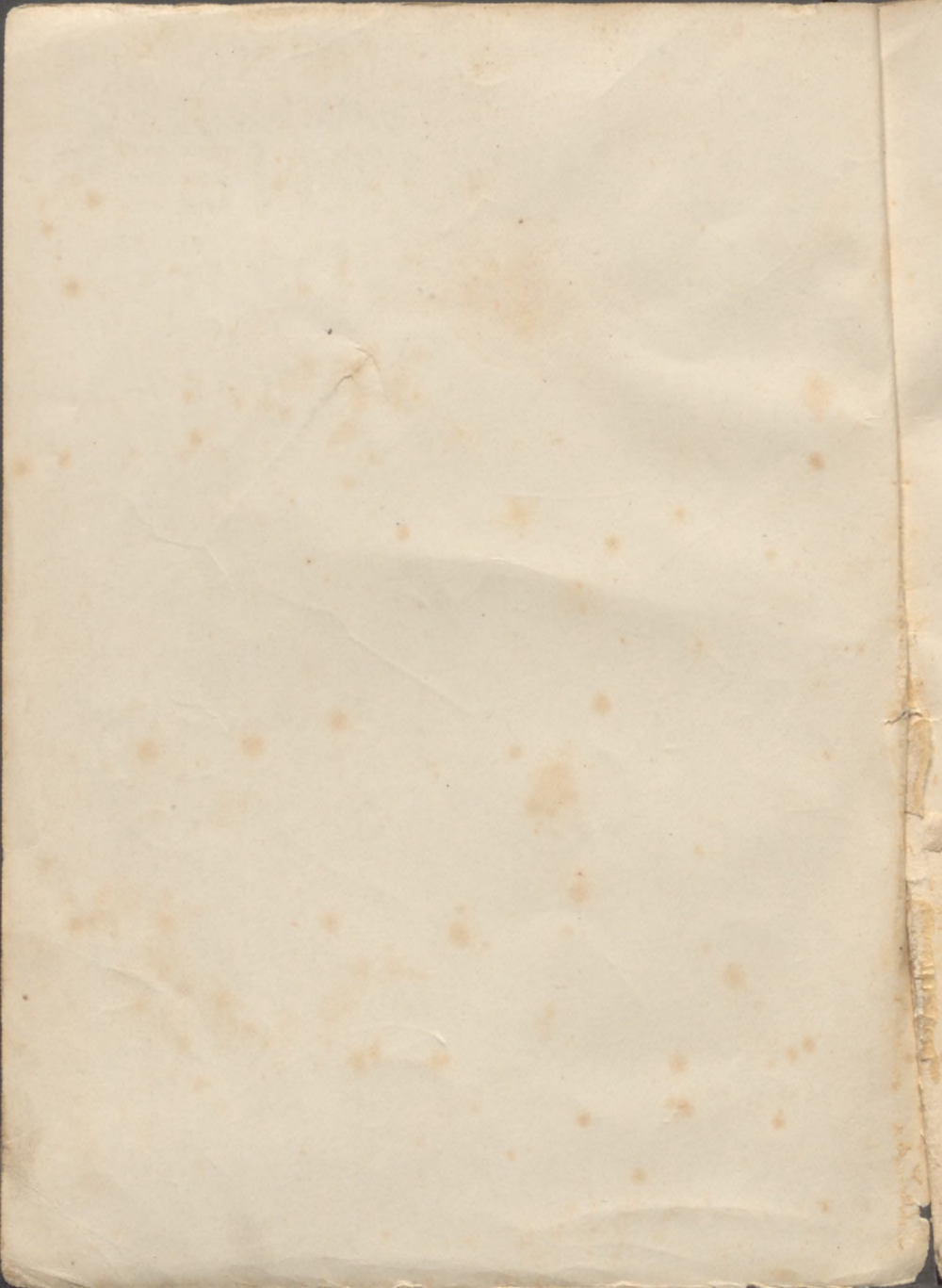
LOUIS BERTRAND
de l'Académie française

LES JOURNÉES DU GRAND ROI



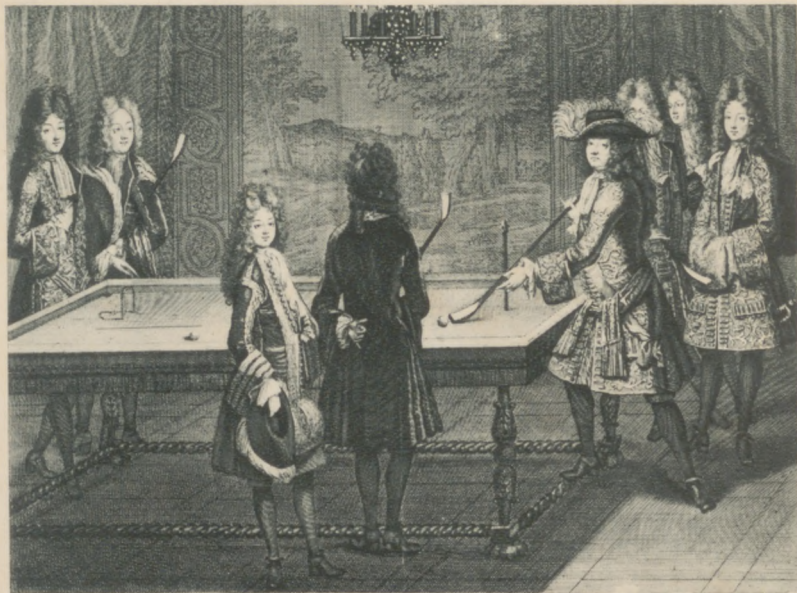
FLAMMARION

3^e 75



EX Libris
S.Konter. No 382.

83/382



LOUIS XIV JOUANT AU BILLARD
DANS LE TROISIÈME APPARTEMENT A VERSAILLES



LE JEU DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN
DANS LA DEUXIÈME CHAMBRE DES APPARTEMENTS

2719 033

Ex Libris
S. Konter. No 382.

LOUIS BERTRAND

de l'Académie française

LES JOURNÉES
DU
GRAND ROI

Avec quatre planches hors-texte tirées en héliogravure.

FLAMMARION

Tous droits réservés.

Copyright 1935, by ERNEST FLAMMARION.

" Hier et Aujourd'hui "

Collection dirigée par M. OCTAVE AUBRY

Secrétaire général: M. Christian Melchior-Bonnet.

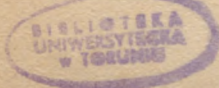
En vente :

- AUBRY (OCTAVE)
L'Aiglon prisonnier.
* Les dernières années
de l'Impératrice Eugénie.
L'Impératrice Eugénie et sa Cour.
La jeunesse du roi de Rome.
Napoléon III (La conquête
du pouvoir).
La trahison de Marie-Louise.
- BAINVILLE (JACQUES)
de l'Académie française.
Louis II de Bavière.
- BARTHOU (LOUIS)
de l'Académie française.
La vie ardente de Wagner.
- BÉRAUD (HENRI)
* Dictateurs d'aujourd'hui.
- BERTRAND (LOUIS)
de l'Académie française.
Les journées du Grand Roi.
Louis XIV intime.
- BIBESCO (PRINCESSE)
Une fille inconnue de Napoléon.
- BLASCO-IBAÑEZ (V.)
Chino.
- BORDEAUX (HENRY)
de l'Académie française.
* La délivrance de Verdun.
* Le Fort de Vaux (1916).
* Guynemer.
- CHAMPION (PIERRE)
* Jeanne d'Arc.
- CHARCOT (COMMANDANT)
de l'Institut.
* Christophe Colomb
(à la découverte du globe).
- DONNAY (MAURICE)
de l'Académie française.
Musset et l'amour.

- DUMESNIL (RENÉ)
* Raymond Poincaré.
ESCHOLIER (RAYMOND)
Victor Hugo et les femmes.
FARRÈRE (CLAUDE)
de l'Académie française.
* Extrême-Orient.
FARRÈRE (CLAUDE)
de l'Académie française
et CHACK (PAUL)
* Deux combats navals (1914).
* Sur mer (1914).
FLAMENT (ALBERT)
Une ennemie de Napoléon
Lady Hamilton.
FONCK (CAPITAINE)
* Mes combats.
FUNCK-BRENTANO (FRANTZ)
de l'Institut.
Les croisades.
* Les derniers jours
de Marie-Antoinette.
* Le Masque de fer.
Prisons d'autrefois
* Les secrets de la Bastille.
* La Société sous l'ancien régime.
GENEVOIX (MAURICE)
Les Épargnes (1915).
Jours de la Marne.
- HISTOIRE DE FRANCE
EN QUATRE VOLUMES
CHAMPION (PIERRE)
I. * Moyen Age et Renaissance.
FUNCK-BRENTANO (F.)
de l'Institut.
II. * Monarchie française.
AUBRY (OCTAVE)
III. * Révolution et Empire.
LUCAS-DUBRETON (J.)
IV. * De Napoléon à nos jours.

(Voir à la fin du volume la suite du catalogue des ouvrages parus
dans " Hier et Aujourd'hui ".)

612794



W. 251/88

LES JOURNÉES DU GRAND ROI

AVANT-PROPOS

Il va sans dire qu'il ne s'agit pas ici de journées quelconques de Louis XIV, mais de quelques-unes de celles qui résument le mieux la grandeur et la signification politique et nationale de son règne.

Parmi elles, la plus grande fut incontestablement celle du 16 novembre 1700, lorsque le Roi, devant toute la cour de France assemblée, déclara qu'il acceptait pour son petit-fils l'héritage de Charles-Quint. C'était l'aboutissement d'un effort deux fois séculaire de la monarchie française et le couronnement de son règne. Non seulement l'encercllement de la France par les deux branches de la maison d'Autriche était définitivement brisé, mais la rivalité de la France et de l'Espagne avait pris fin, et si, malgré le mot célèbre, il y avait toujours des Pyrénées, une vie nouvelle commençait pour les deux nations, ère de rapports amicaux en dépit de quelques traverses passagères, entre le Bourbon de Madrid et celui de Versailles.

Cette journée glorieuse, fruit de tant d'intrigues, de guerres longues et coûteuses et d'un labeur persévérant, avait été, en quelque sorte, préfigurée par deux ou trois autres, peut-être plus brillantes, mais qui n'en étaient que l'annonce encore confuse : l'entrée de l'infante Marie-Thérèse à Paris et les célèbres fêtes du Carrousel et des Plaisirs de l'île Enchantée.

Nous avons cru devoir donner à ces fêtes la place à laquelle elles ont droit comme manifestation des tendances impérialistes du règne.

Nous n'avons pas cru non plus devoir négliger ce que Saint-Simon appelle « la mécanique » quotidienne de l'existence royale, les heures de travail et de représentation, l'emploi du temps auquel se soumettait régulièrement le souverain, ni enfin les idées directrices de sa politique.

Enfin, nous avons voulu évoquer la journée qui, pour les rois comme pour tous les hommes, clôt une vie : celle de la mort. Quand il s'agit d'un Roi Très Chrétien, une telle journée prend une importance qui éclipse toutes les autres. Et c'est pourquoi nous avons terminé ces pages par le récit des derniers instants de Louis XIV.

L. B.

CHAPITRE PREMIER

A L'AURORE DU RÈGNE

Le 26 août 1660 la reine Marie-Thérèse, quittant Vincennes où elle était arrivée depuis deux mois, fit son entrée à Paris, cérémonie peut-être unique dans les annales des fêtes nationales.

Paris offrait un spectacle inouï ; ses habitants et les foules venues des extrémités du royaume s'étaient mis en frais pour fêter l'arrivée de leur « gracieuse souveraine ». Partout sur le parcours du cortège se dressaient des arcs de triomphe ornés de guirlandes, de tableaux, d'emblèmes, d'allégories ; les rues, les balcons, étaient tendus des plus précieuses tapisseries. Le sol était couvert de roses, de jasmins, d'œillettes, de myrtes, de bleuets, de mille autres fleurs effeuillées, les carrosses roulaient sans bruit sur la molle épaisseur de ce tapis parfumé.

En tête du cortège venait le train du Cardinal composé de soixante-douze mulets couverts de velours cramoisi brodé d'or et d'argent et de onze carrosses à six chevaux. La

Maison de Monsieur qui suivait parut, par comparaison, de petite magnificence. La Maison du Roi était vraiment royale. Les brigades des mousquetaires étaient distinguées par des plumes de diverses couleurs. Les pages de la chambre portaient des casaques couleur de feu chamarrées d'or. Les maréchaux de France précédaient le Roi devant lequel on portait un dais de brocart. Le Roi saluait avec sa bonne grâce et sa majesté habituelles. Le char de la Reine, attelé de six chevaux danois gris perle, n'était qu'or et argent ; le dais était entouré de fleurs de jasmins et de guirlandes d'olivier emblèmes de l'Amour et de la Paix. Tout ce qui devait être de fer et jusqu'aux roues était de vermeil doré. La robe brodée d'or et d'argent de la Reine disparaissait sous un ruissellement de perles et de diamants. « La couleur des cheveux argentés de la Reine, dit M^{me} de Motteville, le blanc et l'incarnat de son teint, qui convenait au bleu de ses yeux, lui donnait un éclat infini. Les peuples furent ravis de la voir et, transportés de joie et d'amour, ils lui donnaient mille et mille bénédictions. »

Selon un ancien et gracieux usage, derrière le char de la Reine venaient des oiseliers portant dans des cages dorées des oiseaux aux vives couleurs à qui ils donnaient la volée à chaque arrêt du cortège.

A l'extrémité du faubourg Saint-Antoine on avait dressé une sorte de trône surmonté d'un baldaquin en taffetas bleu semé de fleurs de lis d'or avec cordons et franges d'or. Quatre hauts piliers supportaient cette sorte de salle royale où l'on accédait par vingt marches recouvertes d'un riche tapis. C'est là que Leurs Majestés reçurent du prévost de la

ville, suivis des échevins, les clefs d'argent ciselées de Paris et les soumissions, les hommages, et entendirent les harangues des cours souveraines et de tous les corps de l'État. C'est de là qu'ils partirent pour se rendre au Louvre.

Paris n'avait jamais déployé de telles magnificences. Chaque corps de métier fit, pour se distinguer, des dépenses extraordinaires. Les tailleurs, montés à cheval avec épée, baudrier, écharpes, avaient des pourpoints de brocart à fond blanc, des hauts-de-chausses gris chamarrés de grandes dentelles d'argent, des chapeaux chargés de plumes et d'aigrettes, les plus beaux points de Gênes et les plus riches broderies. Les marchands en gros de soie et de dentelles portaient des costumes ornés de dentelles d'or, d'argent et de rubans.

Le cortège fit plusieurs haltes. La Reine entra à Notre-Dame et s'agenouilla avec ferveur devant la Vierge en argent, don du vœu de Louis XIII. Un solennel *Te Deum* d'actions de grâces fut ensuite chanté.

L'obélisque qui décorait la place Dauphine avait plus de cent pieds de haut. Chaque arc de triomphe avait ses musiciens : les hautbois, les musettes, les violons y faisaient entendre les plus belles mélodies de Lulli, de Guédron et de Ducaurroy. La ville était toute retentissante de décharges d'artillerie, de sonneries de cloches, d'acclamations. La foule dansait autour des orchestres en plein air ou se précipitait vers les carrosses d'où l'on lançait une pluie de pièces d'argent. Le populaire se disputait saucissons et cervelas dressés en pyramides sur les tables près des fontaines de vin où l'on buvait ferme à la santé de Leurs Majestés.

Parti de Vincennes à sept heures du matin, le couple royal arriva à six heures du soir au Louvre où l'attendait la Reine-mère. Les réjouissances publiques se terminèrent par une splendide féerie de nuit. Un feu d'artifice fut tiré d'un vaisseau, sur la Seine, devant le Louvre, en présence de Leurs Majestés. Tout Paris y assista.

*
* *

D'un balcon, la jeune veuve de Scarron, en vêtements de deuil, assistait au défilé du cortège ; elle en décrit les splendeurs dans une lettre à une amie : « Je fus toute yeux pendant dix ou douze heures de suite... Le Roi saluait tout le monde avec une grâce, une majesté surprenantes... » Qui eût pu prévoir que ce roi magnifique épouserait un jour la veuve du poète burlesque Scarron !

Les poètes et les musiciens célébrèrent à l'envi la pompe royale et les jeunes époux. La Fontaine écrira à Fouquet :

Ce jour-là le soleil fut assez matineux
Pour nous laisser mieux voir ce pompeux équipage.

Après avoir parlé du char « qui paraissait d'or massif »,
il esquisse ce portrait de la Reine :

Ces merveilles étaient de fort beaux cheveux blonds,
Une vive blancheur, les plus beaux yeux du monde,
Et d'autres appas sans seconds
D'une personne sans seconde.

Racine, à ses débuts, écrivait *La Nymphé de la Seine* à la louange des jeunes époux :

Elle est digne de lui comme il est digne d'elle.
Des Reines et des Rois, chacun est le plus grand.
Et jamais conquête si belle
Ne mérita les vœux d'un si grand conquérant.

CHAPITRE II

LOUIS XIV DANS SES CHATEAUX

Le mariage de Louis XIV orientera toute la politique extérieure de son règne. L'entrée du couple royal à Paris fut donc une des grandes journées de ce règne. Mais le Roi ne considérait pas la royauté comme une partie de plaisir. Il ne voulait pas être un roi fainéant, il avait un sentiment très vif et une idée très nette de la tâche qu'il avait à remplir.

Cependant rien ne paraissait changé en France par le mariage de Louis XIV. Le pouvoir était toujours aux mains de Mazarin. Lorsque la santé du ministre déclina, laissant prévoir une fin prochaine, la Cour devint un foyer d'intrigues : chaque ministre espérait la première place. Les jeunes courtisans croyaient qu'allait revivre le règne des favoris, les belles de la Cour se flattaient d'être distinguées par le Roi et de le gouverner.

A la mort de Mazarin, 9 mars 1661, pas un de ceux qui avaient travaillé avec le premier ministre ne demanda au Roi quand il voudrait l'entendre. Tous lui demandèrent : « A qui nous adresserons-nous ? — A moi ! » répondit le Roi. Michel

le Tellier courut tout effaré apprendre cette nouvelle à la Reine-mère qui lui rit au nez : « En bonne foi, monsieur le Tellier, qu'en croyez-vous ? » Cette résolution du Roi était le résultat des conseils souvent répétés de Mazarin, et que celui-ci précisait dans cette lettre : « Si une fois vous prenez en main le gouvernail, vous ferez plus en un jour qu'un plus habile que moi en six mois, car c'est d'un autre poids, ce qu'un Roi fait de droit fil, que ce que fait un ministre quelque autorisé qu'il puisse être. » (Lettre du 29 juin 1659.) Si la Cour fut surprise de la résolution du Roi, elle le fut bien plus de voir qu'il l'ait tenue. Il accepta tous les soucis de la royauté et fut lui-même son premier ministre.

Malgré les plaisirs et les contraintes de l'étiquette la vie de Louis XIV fut dès lors immuablement réglée : pendant trente ans il travailla huit heures par jour. Il a rappelé dans ses *Mémoires*, avec un légitime orgueil, l'effet produit par cette déclaration, et il recommande à son fils, en quelques paroles éloquentes, de ne pas oublier « que c'est par le travail qu'on règne ; qu'il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre ».

Soulager ses peuples, telle est, aux yeux du Roi, la tâche la plus urgente : « De toutes les choses, écrit-il, que j'observai dans cette revue particulière (du dehors et du dedans de mon État), il n'y en eut point qui me touchât si puissamment l'esprit et le cœur que la connaissance de l'épuisement où étaient alors mes peuples après les charges immenses qu'ils avaient portées. Ainsi, je ne laissai pas de diminuer inconti-

.....
.....
nent trois millions sur les tailles de l'année suivante, me persuadant que je ne pouvais mieux commencer à m'enrichir qu'en empêchant mes sujets de tomber dans la ruine dont ils étaient menacés de si près. »

La nécessité des guerres obligea le Roi à restreindre, et même quelquefois à démentir, son programme. Mais on peut dire que, dès ses premières méditations de souverain, devant les fenêtres de son cabinet du Louvre, ouvertes sur le beau fleuve et sa bordure d'édifices somptueux, devant ces quais où s'amoncelaient les marchandises venues de toutes les provinces du royaume et du monde, il eut le ferme dessein de faire de la vie de ses peuples une vie plus large et meilleure.

Pour cela, le Roi et son ministre Colbert s'entendaient, se comprenaient à merveille. Louis XIV connaissait fort bien son royaume pour l'avoir parcouru et visité en tout sens. Il savait donc la fertilité du sol, sa richesse en hommes et en productions naturelles. La France était alors le pays le plus peuplé de l'Europe et sans doute le mieux cultivé. Les étrangers s'en ébahissaient. Pour égaler l'Espagne qui possédait plus d'or, il n'y avait qu'à retenir en France le numéraire et qu'à y attirer celui des voisins. Le Roi et son ministre prirent les meilleures mesures pour parvenir à ce résultat.

Tous les espoirs étaient permis à ce jeune souverain héritier d'un long effort monarchique qui avait abouti à l'unification presque complète du pays : unification qui faisait sa force et que les étrangers admiraient et jalousaient plus encore que sa fertilité.

Louis XIV, chef national, sentait le frémissement de toute la nation, cet élan impétueux vers la richesse et vers la gloire.

Avec un si beau royaume et un si bon peuple, il devait faire de grandes choses. Il se rappelait le bon La Porte, son valet de chambre, lui commentant chaque soir, lorsqu'il était petit, ses lectures de Mézeray : « Sire, voulez-vous être un roi fainéant ? » Non, non, il ne serait pas un paresseux ! Exigeant de lui le maximum de labeur, il sera pour la nation tout le contraire d'un « professeur de sommeil ». Il sera un excitateur et un animateur infatigable. Jamais la France n'a été soumise à un pareil entraînement.



Le Roi est donc un grand travailleur. S'imposant un travail de huit ou neuf heures par jour, il lit les rapports de ses ministres, les annote de sa main, dicte une volumineuse correspondance, ou, quelquefois, répond lui-même ; il est écrasé de soucis et d'affaires, débordé par les corvées décoratives de sa charge. Son tempérament vigoureux, son goût de la vie large appellent la vie de plein air. On va aérer le vieux logis français, ouvrir toutes ses fenêtres sur le vaste monde, prolonger sa perspective en développant à l'entour, des jardins et des parcs, avec des échappées infinies à l'horizon. A l'intérieur on établira plus de commodité. On voudra ensuite y mettre de la magnificence, et ce sera la vie en beauté.

On s'avise alors pour la première fois de toutes les ressources du paysage français qui est plus varié, plus opulent et plus fin que le paysage italien. En outre, on a de la pierre, des marbres, des bois en abondance. Ces trésors du sol de

France, ces grandes forêts, ces belles rivières, cette douceur du ciel, on va s'en emparer pour créer un art nouveau et changer la figure du pays. Si l'Italie a des palais, la France aura des châteaux à profusion. On va créer partout de grands ensembles décoratifs.

Pour cette mise en œuvre de tous les moyens capables de contribuer à l'agrément et à la beauté de la vie, on enrôlera cette foule d'artistes et d'artisans qui ne demandent qu'à travailler sous les yeux d'un maître passionné comme eux pour toutes les belles choses. On les groupera en corporations nouvelles, plus libérales, plus largement ouvertes que les anciennes et, avec l'aisance matérielle, on leur donnera une dignité qui les relèvera à leurs propres yeux comme aux yeux du public : académies royales de musique, de peinture, de sculpture, d'architecture, sans parler de ces ateliers d'ouvriers d'art qui ont travaillé, pendant tout le règne de Louis XIV, au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles et à Marly. Les artistes collaboraient avec le Roi et le Roi collaborait avec ses artistes. Il était le grand animateur et souvent le grand inspirateur. Pendant un demi-siècle et plus, Louis XIV a exercé en France le ministère de la Beauté. Il n'a jamais été remplacé.

Enfin, couronnement suprême, organiser la vie intellectuelle de la nation, en permettant aux savants de se grouper, de se communiquer leurs vues et leurs découvertes, d'utiliser leurs inventions. Par-dessus tout, entretenir le culte du beau langage, véhicule de la pensée française, et la politesse de l'esprit, sans laquelle les idées les meilleures peuvent devenir malfaisantes.

Ainsi, on aura donné à la France un prestige unique, mais il faut encore l'entourer d'une atmosphère de sympathie et d'admiration, attirer à elle les étrangers. Le Roi voudrait que la France, outre ses agréments propres, offrît à ses visiteurs ceux de leurs patries respectives. C'est déjà l'idée de nos expositions universelles. Faire de la France et spécialement de Paris comme un résumé de l'univers, voilà le fond de sa pensée. Perrault, dans son *Parallèle des anciens et des modernes* cite, à cet égard, un projet fort curieux de Colbert, certainement approuvé par le Roi. Dans le Louvre, enfin terminé, il rêvait d'aménager une sorte de Palais des Nations : il y aurait eu des salles construites et décorées à la manière de toutes les nations du monde, à l'italienne, à l'espagnole, à l'allemande, à la turque, à la persane, en sorte que tous les étrangers eussent le plaisir de retrouver chez nous leur propre pays, et toute la magnificence du monde enfermée dans un seul palais.

Non seulement on attirera les étrangers en France, mais on ira chez eux les séduire et les éblouir. On pensionnera des artistes, des savants et des gens de lettres. On paiera les dettes pressantes de tel grand seigneur et de tel ministre. Ces personnages, « éprouvant la magnificence du Roi de France », entraient ainsi dans sa clientèle.

L'utilité de la nation était donc, en fin de compte, le but que poursuivait Louis XIV à travers ces dépenses fastueuses. Le prestige personnel du souverain aidait au triomphe de ses armes. C'est pourquoi il ne voulait autour de lui que des images de vaillance et de beauté. Quand il se promenait dans ses jardins de Versailles ou de Marly parmi tout ce

peuple de statues mythologiques, animant le splendide décor des parterres et des terrasses, il pouvait croire, avec ses poètes, qu'il avait fait réellement descendre l'Olympe sur la terre.

*
**

On a fait grief à Louis XIV d'avoir quitté le Louvre pour Saint-Germain et Versailles. Reproche inconsidéré. D'abord, le Louvre était depuis longtemps inhabité lorsque le Roi y revint avec Anne d'Autriche, et, d'autre part, une foule d'exemples lamentables lui démontraient qu'il ne pouvait se tenir assez loin de sa capitale s'il ne voulait pas être à la merci des factions et le prisonnier des émeutes. Il se souvenait de la Fronde et ne pardonna jamais au Parlement et au peuple de Paris de l'avoir obligé à fuir avec sa mère et son ministre.

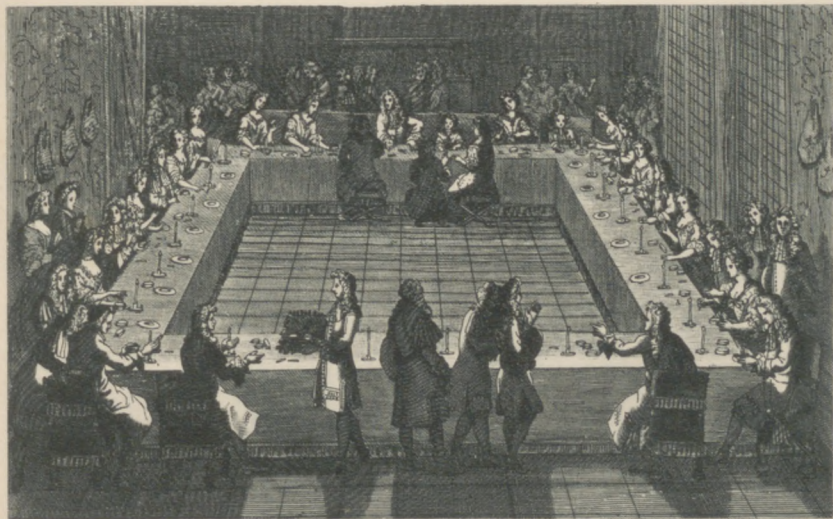
Entre ce noir palais du Louvre, entouré de hauts murs, empuanti par le voisinage de gadoues et de ruisseaux méphitiques, et Saint-Germain qui lui offrait sa belle vue, son air salubre, et, pour le chasseur qu'il était, la proximité de la forêt, le Roi n'hésita pas, il choisit Saint-Germain. Il fera refaire et aménager à la moderne le vieux château de François I^{er}. Les deux façades principales, celle qui regarde la forêt et celle qui est tournée vers Paris et la vallée de la Seine, seront entourées de balcons. Partout, les fleurs, lauriers-cerises, tricolas, jasmins, tubéreuses sont prodiguées. Les contemporains étaient émerveillés de ces embellissements.

Ce que le Roi recherchait avant tout dans la vie du château, c'était la liberté, l'intimité, le droit d'agir à sa guise, sans gardes ni cohue de courtisans. Il sentait aussi vivement la

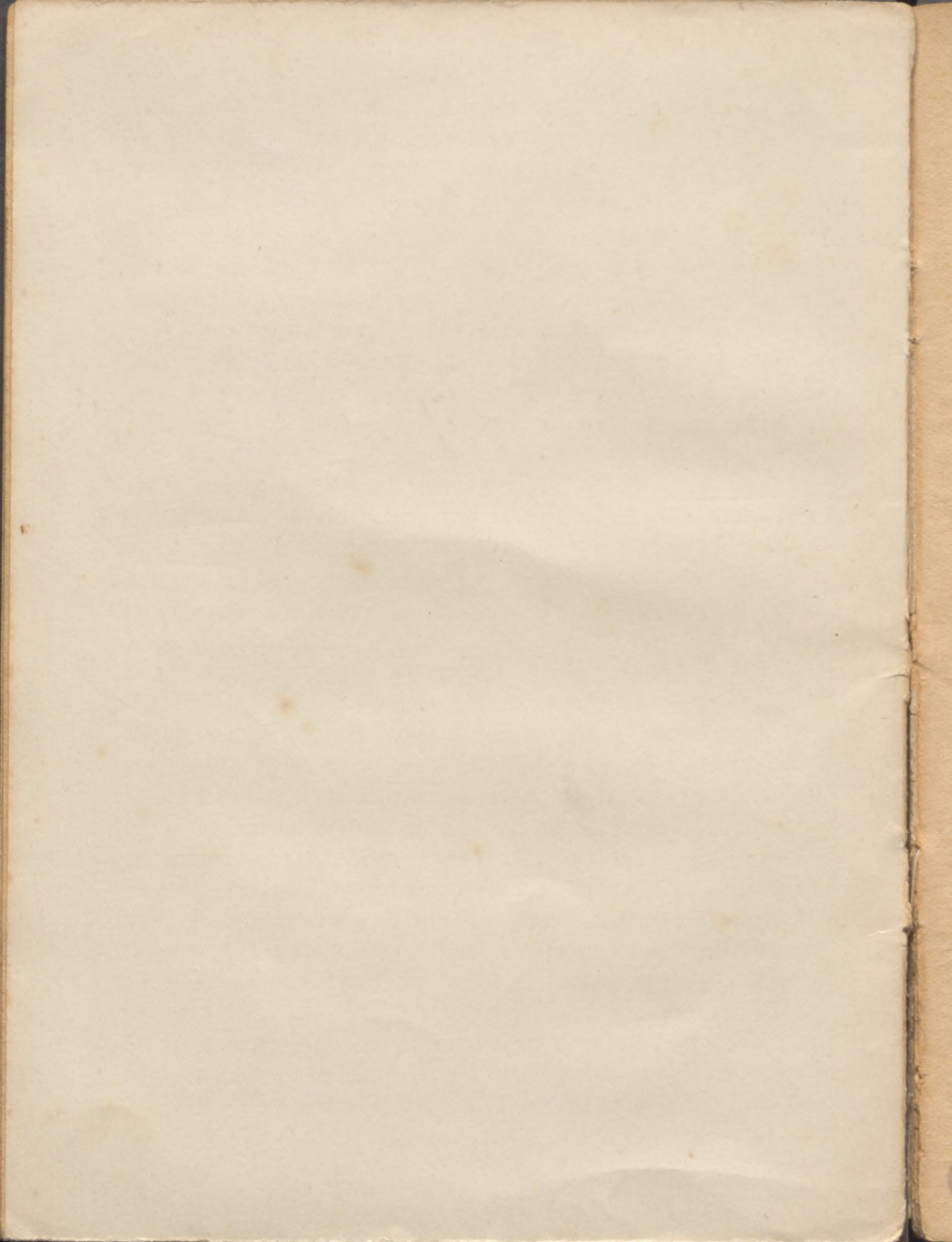


LES PLAISIRS DE L'ILE ENCHANTÉE

BALLET DANSE AU COURS DU FESTIN DU ROI ET DES REINES



LOTÉRIE ROYALE



beauté de la vue de cette immense perspective de forêts, de plaines verdoyantes et de molles collines. Homme de domination, il aimait à avoir sous les yeux de vastes espaces, comme si sa pensée se jouait là plus à l'aise, comme si ces étendues illimitées exaltaient tous ses instincts de grandeur.

Pour jouir de cette vue magnifique, le Roi fera percer de larges fenêtres. L'air et la lumière pénétreront à flots dans les salons égayés de fresques et de dorures. Le mobilier est aussi complètement transformé : « Les murs et les plafonds, écrit M^{mo} de Scudéry, sont revêtus de glaces et de miroirs, avec des cadres et des ornements dont l'or fait la moindre richesse. On y marche sur des planchers qui seraient dignes de faire la pompe des plus belles voûtes. Ce ne sont que marbres de toutes couleurs, ouvrages en mosaïque et parquets de pièces rapportées ; on y voit dans tous les coins de grands vases d'argent chargés de fleurs, des pilastres et des termes qui portent des filigranes d'or. »

Saint-Germain, séjour estival, doit être un endroit frais. En conséquence, on a multiplié dans toutes les pièces les jets d'eau et les fontaines. Dans le cabinet rond qui fait partie du « petit appartement », il y a, dans l'ouverture de la cheminée, un grand vase d'argent qui fait cent fontaines jaillissant à discrétion pour rafraîchir ce lieu en été. Au centre de la salle du milieu décorée en rocailles, un jet d'eau se réfléchit sur les parois latérales et au plafond, où est peint un petit amour, ainsi « enfermé entre deux eaux jaillissantes ».

Après la richesse et la nouveauté des appartements et du mobilier le luxe de la table. La chère paraît cependant avoir



été à la Cour plus abondante que délicate quoique le service de la Bouche fût en grand progrès sur l'âge précédent. Le Roi aimait les fruits exotiques et les primeurs : les petits pois, les melons, les figues fraîches, les grenades et les oranges. Sous la direction de La Quintinie, il eut un potager qui servit de modèle à tout le royaume.



« Le Roi aimait extrêmement l'air », dit Saint-Simon. Et Dangeau : « Le Roi se trouvait incommodé quand il était un jour sans sortir, et il en avait encore plus besoin, quand quelque préoccupation le tourmentait. » Il voyageait toutes portières ouvertes malgré le froid, la pluie et la poussière. Deux fois par semaine il chassait à courre, et, presque tous les jours, quand il ne se promenait pas, il tirait dans ses parcs. C'était un cavalier et un tireur tout à fait hors de pair. Il chassait, comme tout chasseur, pour dépenser sa force et montrer son adresse, pour étaler et pour donner sa chasse, il la distribuait aux princesses et aux dames de la Cour qui rentraient au château avec des chapelets de perdrix à leur ceinture.

Louis XIV est constamment par monts et par vaux. En dehors de ses grands voyages, il ne se passe guère de semaine qu'il n'aille à Meudon, à Fontainebleau, à Rambouillet, à Saint-Cloud, à Marly. Il lui faudra donc les carrosses les plus confortables, les plus somptueux, les mieux suspendus et les plus rapides. Pour faire rouler ce train d'équipages, on trace des routes neuves, on répare les anciennes. C'est pour-

quoi la Grande et la Petite Écurie du Roi deviennent de véritables départements de l'État. Elles sont colossales et magnifiques pour loger ces chevaux de selle ou de trait, merveilleusement sélectionnés.

Dans les demeures royales, tout sera aménagé, non seulement pour la commodité, mais encore pour l'agrément et le plaisir des yeux et de tous les sens. Il y avait les fêtes en plein air, les collations champêtres, les concerts sur l'eau, les dîners en musique, le bal, la comédie et l'opéra, les promenades en gondole, les jeux dans les jardins : l'anneau tournant, le trou-madame, la passe de fer, le portique, la ramasse, l'escarpolette, et combien d'autres ! et, lorsque le temps était pluvieux ou qu'il faisait trop froid, le jeu, la loterie et les concerts d'appartements.



La vie « délicieuse », telle que Louis XIV parvint à la réaliser en quelques instants très brefs de son règne, trouvait son achèvement suprême dans l'amour et dans la galanterie. Si l'on a pu dire que Versailles a été fait pour les maîtresses royales, on peut dire aussi que les plus belles femmes de ce temps-là semblent avoir été faites pour être la parure de Versailles. Le Roi était galant, avide de plaisir, à la fois sensuel et sentimental. La petite infante espagnole qu'il avait épousée ne pouvait pas lui donner les jouissances de cœur et d'esprit qu'il cherchait. N'ayant d'autre beauté que l'éclatante blancheur de son teint et ses cheveux d'un blond doré, timide devant le Roi et sachant à peine le français,

avec cela malsaine : des six enfants qu'elle eut, un seul, le Dauphin, survécut ; les autres moururent presque en naissant, la Reine vit bientôt avec douleur cesser les empressements que son époux lui témoignait dans les premiers temps de leur mariage.

C'était pendant l'été brûlant de 1661. La Cour qui avait suivi le Roi à Fontainebleau était constamment en fête. On vivait dehors, dans les jardins, dans le parc, dans la forêt surtout. Madame Henriette d'Angleterre, récemment mariée à Monsieur, frère du Roi, était l'âme de ces fêtes, l'excitatrice de tous ces plaisirs : « Elle disposait, dit M^{me} de La Fayette, de toutes les parties de divertissement : elles se faisaient toutes pour elle, et il paraissait que le Roi n'y avait de plaisir que par celui qu'elle en retirait. C'était dans le milieu de l'été. Madame s'allait baigner tous les jours. Elle partait en carrosse, à cause de la chaleur et revenait à cheval, suivie de toutes les dames, habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnées du Roi et de toute la jeunesse de la Cour. Après souper on montait dans des calèches et, au bruit des violons, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal... »

Le bruit ne tarda pas à se répandre que le Roi était amoureux de sa belle-sœur. Il avait raillé autrefois la maigreur de la princesse, disant au duc d'Orléans :

— Mon frère, êtes-vous si pressé d'épouser les os des Saints Innocents ?

Mais quelques mois avaient suffi à transfigurer la jeune femme. Ce changement, elle ne le devait pas à Monsieur, le moins aimable des hommes, mais à l'amour qu'elle éprou-

vait pour le comte de Guiche, un des favoris de son triste époux. « C'était le jeune homme de la Cour le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardi et brave. »

Sincèrement amoureuse de Guiche, Madame se laissait cependant courtiser par le Roi. Elle goûtait un plaisir de vengeance à réduire l'insolent qui, d'abord, avait fait mine de la rebuter. La Reine que son état de grossesse avancée retenait loin des divertissements de la Cour, mais qui n'ignorait rien de ce qui s'y passait, avait porté ses doléances à Anne d'Autriche. Celle-ci fit de sévères remontrances à son fils au sujet de ses assiduités auprès de sa belle-sœur.



Le Roi avait horreur du scandale. Pour faire taire la médianche et donner le change sur ses véritables sentiments, il s'avisa, d'accord en cela avec Madame, de feindre une galanterie pour M^{lle} de La Vallière qui était une de ses filles d'honneur.

Fille d'un petit gentilhomme tourangeau, Louise de La Vallière n'était pas belle, marquée de la petite vérole ce qui, paraît-il, n'enlevait rien à la blancheur de son teint, les paupières lourdes, la bouche trop grande, une boiterie mal dissimulée ; elle paraît pourtant bien séduisante dans ce portrait, œuvre de Mignard, où elle est représentée relevant, d'un geste pudique, une draperie tombante qui cache à demi sa gorge. Là on comprend le charme de ses beaux yeux bleus, de son visage et de toute sa personne, charme ingénu et

presque virginal qui faisait oublier des défauts trop visibles.
Le vers de La Fontaine :

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

semble avoir été fait exprès pour elle.

Les commencements de la passion du Roi pour M^{lle} de La Vallière furent timides et discrets. Il s'exposait à courir sur les toits comme un simple page pour gagner l'appartement de celle qui l'aimait et qui repoussa longtemps ses hommages. Elle craignait le scandale et redoutait qu'on l'accusât d'aimer le prince et non l'homme : « Ah ! s'il n'était pas le Roi ! » avait-elle dit. Ce propos répété au Roi le conquit. Il se sentit aimé d'un grand amour. Enfin ! il allait jouir de ce qu'il souhaitait et cherchait depuis si longtemps : un amour sincère. Il serait aimé, non plus parce qu'il était le Roi, mais parce que c'était lui ! Il garda longtemps de grands ménagements. Il se contentait de prodiguer les fêtes pour lui faire comprendre son amour. Pendant près de deux ans la jeune fille d'honneur de Madame fut l'objet caché de tous les amusements galants, de toutes les fêtes qui se donnaient à la Cour.

Mais l'amoureux, chez Louis XIV, ne pouvait supplanter longtemps le politique. En 1662, le Roi donna dans une vaste enceinte, devant les Tuileries, un brillant carrousel dont il sut faire un galant hommage à sa maîtresse, mais qui était aussi et surtout une affirmation de sa volonté de puissance et de ses intentions contre l'Espagne et l'Autriche. Il y eut cinq quadrilles, le Roi était à la tête des Romains, Monsieur,

des Persans, le prince de Condé, des Turcs, son fils, des Indiens, le duc de Guise, des Américains. L'on dit de cette fête magnifique qu'elle n'était pas seulement pour la Cour, mais pour Paris, pour la France et pour l'Europe, si grand était le nombre des étrangers qui étaient venus à Paris pour y assister.

Les cinq parties du monde, symbolisées chacune par un grand personnage de la Cour, faisaient cortège au souverain : après le Roi en empereur romain, les empereurs des Persans, des Turcs, des Indiens, des Américains, on avait voulu, — dit la rubrique explicative des splendeurs du Carrousel, — grouper en quelque sorte autour du berceau du Dauphin, qui venait de naître, toutes les parties du monde, « représenter toutes ces nations comme venant lui rendre hommage et le reconnaître pour celui qui doit un jour les commander ». On le considérait déjà comme l'héritier des Indes, de par les droits de sa mère.

Enfin, autre détail significatif : au fronton de la tribune centrale, qui masquait la façade des Tuileries, on pouvait lire sur une table de marbre noir cette inscription en lettres d'or : *Victricibus armis Lodoïci, Francorum imperatoris...* Louis XIV était salué empereur des Francs. Sur les ruines de l'Autriche et de l'Espagne, on allait refaire l'Empire de Charlemagne...



Le Roi était alors fort occupé des constructions, des embellissements de Versailles. On peut définir un chef-d'œuvre architectural la rencontre d'un bel édifice avec un

beau paysage. Versailles est tout d'abord un magnifique paysage. Ce fut ensuite, au temps de sa création, une extraordinaire nouveauté. Cette nouveauté consista, surtout, à faire collaborer tous les éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu.

D'ordinaire on ne voit à Versailles que les boulingrins, les charmilles, les parterres de broderies aux dessins géométriques, enfin toute une nature taillée, corrigée et domestiquée. Mais on n'observe pas que cette nature retravaillée par l'art est destinée à conduire la vue, par des transitions insensibles, depuis les masses architecturales des palais jusqu'aux masses de verdure informes et formidables qui enserrrent tout l'horizon, jusqu'à la nature, si l'on peut dire, naturelle.

A Versailles, on est dans un salon, au milieu des œuvres les plus raffinées de l'art, et pourtant, on est en plein bois. Sur la grande terrasse du château, entre les statues couchées des Fleuves et les beaux vases de marbre ou de bronze, le chasseur ne peut pas oublier qu'à une portée de fusil il y a, là-bas, dans ces fourrés ou dans ces grandes plaines agricoles, des lièvres et des perdrix qui l'attendent.

Ainsi la nature, en ses arrière-plans, n'est pas asservie ni déformée, elle reste intacte, mais elle est rattachée à une discipline, elle entre, en quelque sorte, dans l'ordre imposé par l'intelligence et la sensibilité de l'artiste. C'est la conception classique dans toute sa largeur et dans toute sa beauté.

Les jardiniers français de ce temps-là comprirent que les paysages de France leur offraient une matière d'art encore inexploitée : les grandes masses d'eau et les grandes masses de verdure. Comparées à nos châteaux, les villas italiennes ont un aspect de maigreur et de sécheresse. C'est une sur-

prise et un émerveillement pour le voyageur déshabitué de l'opulence nordique que de contempler le déferlement de nos verdure forestières, l'abondance des eaux royalement étalées. L'urne de nos fleuves et de nos rivières n'est pas un vain symbole mythologique. Ce fut l'idée géniale d'un Le Nôtre que d'intégrer à l'architecture nos rivières et nos bois : autour des palais de pierre, dresser des colonnades et des amphithéâtres de verdure, discipliner le jet des sèves et le foisonnement des feuillages ; au milieu de tout cela, mettre l'eau mouvante et vivante, l'eau jaillissante, ou bien l'eau calme qui recueille tous les reflets et toutes les splendeurs du ciel ; enfin, quand la lumière diurne s'est éteinte, dessiner en lignes de feu les arêtes des édifices, et marier l'eau et la flamme dans l'embrassement des illuminations et des feux d'artifice... Charles Perrault, célébrant les beautés de Versailles, écrivait : « S'il est vrai que l'eau soit l'âme des jardins, quels jardins ne paraîtraient morts ou languissants à côté de ceux-ci ?... » Même aujourd'hui que le tumulte des eaux s'est apaisé sur les terrasses et sous les charmilles des parcs, cela reste vrai.



Sans être encore dans toute sa splendeur, Versailles était déjà en 1664 un séjour délicieux. Le 5 mai, le Roi y vint avec toute la Cour composée de six cents personnes qui furent défrayées avec leur suite, ainsi que tous ceux qui travaillèrent aux préparatifs des fêtes splendides : *Les plaisirs de l'île enchantée*. Ces fêtes surpassèrent celles du Carrousel par

leur magnificence et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et une des grâces dont aucune fête n'avait été encore embellie.

Un théâtre, des tribunes en amphithéâtre, des portiques avaient été construits dans le parc et merveilleusement décorés. Un machiniste italien avait établi la scène et les décors ; des dais somptueux avaient été élevés pour les reines. Un nombre prodigieux de flambeaux de cire blanche et quatre mille bougies étaient disposés pour la féerique illumination du parc. Le duc de Saint-Aignan avait dirigé les préparatifs de ces fêtes inoubliables.

Le sujet était emprunté à l'Arioste ; la scène représentait le palais d'Alcine. Le premier jour, le Roi et les seigneurs défilèrent dans une sorte de carrousel devant les reines et les dames. Chaque seigneur était précédé de hérauts d'armes, d'écuyers, de pages qui portaient leurs boucliers sur lesquels des devises galantes étaient écrites en lettres d'or. Le Roi représentait Roger. Tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le superbe cheval qu'il montait.

La cavalcade était suivie d'un char doré, le char du Soleil. Les quatre âges d'or, d'argent, d'airain, de fer, les Signes célestes, les Saisons, les Heures avec leurs attributs suivaient à pied ce char. Un des pages du Roi, M. d'Artagnan, habillé de couleur de feu, livrée de Sa Majesté, portant sa lance et son écu sur lequel brillait un soleil de pierreries, précédait le personnage chargé de complimenter la Reine en prose et en vers. Mais si la Reine présidait ces fêtes, elle savait bien qu'elles étaient données en l'honneur de Louise de La Vallière, assise non loin d'elle, sur les gradins. C'est vers

cette rivale que se portaient les regards du Roi et des courtisans ; partout en devises galantes on lisait des allusions aux amours du Roi.

Le soir, sous la brillante illumination, les tables du festin furent servies par deux cents personnes qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, Pan et Diane, Cérès et Pomone offraient aux convives les produits les plus exquis des eaux, des forêts, des jardins. Un brillant concert se fit entendre fort avant dans la nuit.

Le lendemain, eut lieu, sur un théâtre de verdure, la représentation de *la Princesse d'Elide*, pièce de Molière, imitée du théâtre espagnol alors à la mode. Sans égard pour la douleur secrète de la Reine, les spectateurs applaudirent ces vers d'un vieux courtisan :

...Et bien que mon sort touche à ses derniers soleils,
Je dirai que l'amour va bien à vos pareils,
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage,
De la beauté d'une âme est un vrai témoignage,
Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux.

Un des plus magnifiques épisodes de ces fêtes données par le Roi pour éblouir La Vallière fut l'embrasement du château d'Alcine au milieu des fleurs, du jaillissement des eaux et des feux d'artifice. On lit, dans le *Journal d'Ormesson*, ce piquant compte rendu : « M^{mo} de Sévigné nous conta les divertissements de Versailles qui avaient duré depuis le mercredi jusqu'au dimanche, en courses de bagues, ballets, comé-

dies, feux d'artifice, et autres inventions fort belles ; que tous les courtisans étaient enrégés, car le Roi ne prenait aucun soin d'eux ; il ne voyait que La Vallière. »

★
★★

M^{lle} de Montpensier voit aussi, en cette année 1664 le moment le plus éclatant du triomphe de la favorite. « Le Roi me mena, écrit-elle, à un médianoche, sur le canal, à Fontainebleau, avec Madame, où il y avait une musique plus destinée à M^{lle} de La Vallière qu'au reste des spectateurs : c'était le fort de sa faveur. »

Ce qui avait rendu publique la liaison du Roi avec la jeune fille d'honneur, c'est la fuite de cette dernière au couvent de Saint-Cloud ; M^{lle} de Montpensier raconte ainsi cet incident qui fit grand bruit à la Cour et dévoila tout le mystère jusque-là gardé avec soin : « Pendant tout cet hiver 1662, il y eut beaucoup d'intrigues et de tracasseries. La Reine-mère était dans de grandes inquiétudes de l'amour du Roi pour La Vallière. Elle était auprès de Madame ; elle logeait au Palais Royal chez Monsieur, et les scènes se passaient chez eux sans qu'ils en sussent rien. Je ne sais quel chagrin il prit un jour pour La Vallière. Elle partit un jour de bon matin et s'en alla, sans qu'on pût savoir où elle était ; c'était un jour de sermon ; le Roi qui y devait assister, était occupé à la chercher et elle ne s'y trouva pas. La Reine-mère appréhendait que la Reine ne découvrit la raison de l'absence du Roi ; elle était dans un chagrin mortel. Après le sermon, la Reine alla à Chaillot et le Roi, avec un manteau gris sur le nez,





Hubert Robert (1733-1808). Terrasse à Marly (c. 1780). Hermitage de St. Hubert.

Louis XIV et sa suite se promenant aux
réservoirs de Montboron, près de Versailles.
(Détail, attribué à Allegri).

Louis XIV voulait faire de Marly un séjour voluptueux, et d'abord un endroit frais pour l'été. C'était le palais des eaux. Aux yeux des courtisans, Marly apparaissait comme le lieu de tous les enchantements. On mendiait la faveur d'y être admis. Ce palais des eaux était un immense salon en plein air où l'art des décorateurs avait tiré de l'eau et de la verdure les effets les plus ingénieux et les plus surprenants. Dans la masse des frondaisons sylvestres, ils avaient taillé des panneaux et des niches où l'on plaçait des statues, découpé des colonnades que surmontaient des chapiteaux, des vases et des pots à feu. On cheminait entre des murailles et des pilastres de verdure.

Mais rien ne pouvait rivaliser avec les eaux de Marly. C'était tout un monde de bassins, de jets d'eau et de cascades, le triomphe de Neptune, avec ses coquilles, ses tridents et ses chariots marins, ses monstres écailleux, ses cortèges de Néréides et de divinités limoneuses. La grande cascade du Tapis-Vert dressait son obélisque de cristal au sommet de la perspective forestière. Cette colonne mouvante et scintillante s'élançait d'une vasque soutenue par des Tritons de bronze doré, s'épanchait dans un bassin, se précipitait en rebondissant le long des gradins de marbre, et cette énorme masse écumeuse et toute blanche formait un contraste étrange avec l'immobilité et la noirceur opaque des verdure étagées qui l'encadraient. L'eau trépidante et chatoyante, enveloppée dans sa poussière irisée de gouttelettes semblait se répandre de là, comme d'une source, à travers les jardins et s'y épanouir en mille fleurs liquides et splendides, — en tiges lancéolées, en aigrettes, en bouquets, en champignons, en

ruches, en gerbes arborescentes, en longs corridors humides qui formaient au-dessus du promeneur, une voûte de fraîcheur et comme une couronne de clarté. Qu'on juge du resplendissement de la féerie des reflets par les soirs d'illumination.

Et pourtant tout cela voulait rester simple et même rustique. Le grand pavillon central de Marly et les douze autres plus petits qui l'entouraient, étaient peints à fresque, comme des portants de théâtre. Mais ces créations aériennes et faites d'un souffle reposaient, comme Versailles, sur une base solide et gigantesque. Ce qui reste des murs de soutènement permet de juger de l'énormité des travaux : ce sont de véritables ruines romaines.

Partout où Louis XIV allait, il créait autour de lui de la magnificence et de la beauté. Il transfigurait les lieux où il passait. Il y mettait non seulement des lignes et des formes belles ou grandioses, mais aussi une couleur et un éclat qui étaient un ravissement pour des yeux d'artiste. Il avait le sens de la couleur à un degré extraordinaire. Il lui en fallait jusque dans les gondoles qui sillonnaient le canal de Marly, jusque dans les tendelets et les voiles des embarcations, jusque dans les carpes de ses bassins. Les gondoles étaient rouges, vertes, blanches, bleues, jaunes, couleur d'aurore. Et, pour les décorer ou les pavoiser, le garde-meuble avait des ruissellements de splendeurs : brocarts et brocatelles, satins de Bruges, velours de Gênes, de Florence, de Milan, taffetas cramoisi brodés et frangés d'or.

Aujourd'hui ces vieilles demeures royales sont découronnées. Pour avoir une idée de ce qu'étaient le palais et les

terrasses de Versailles au temps du Roi-Soleil, il faut se les représenter avec les dorures des toits et de tous les plombs des combles, les dorures des statues, des bassins et des conduites d'eau, les dorures des carrosses et des chaises, la diaprure des costumes, des jupes et des habits chamarrés, des feutres à plumes incarnadines ou couleur de feu.

Ces goûts d'amateur d'art, cette passion pour la beauté, s'alliaient merveilleusement chez le Roi, au souci de tous les devoirs de sa charge. Au milieu des voluptés et des enchantements de Marly, il n'oubliait pas qu'il était le Roi de France : « Le matin du 4 août 1693, raconte de Sourches, en ses *Mémoires*, comme le Roi allait à la messe, il aperçut le premier Albergotti, brigadier d'infanterie qui lui apportait le détail de la bataille de Nervinde de la part du maréchal de Luxembourg. Il s'arrêta un moment pour savoir de lui s'il avait apporté les étendards et les drapeaux, et Albergotti lui dit qu'il apportait cinquante-cinq étendards et deux drapeaux, en sorte que le Roi lui ordonna de les faire étendre dans le salon de Marly étant bien aise de les faire voir aux ministres des princes étrangers qui y étaient ce jour-là. »

CHAPITRE III

LA JOURNÉE DU GRAND ROI

Le Roi touche maintenant à l'âge mûr. Le voici dans tout l'épanouissement de la quarantaine, à la veille des cruelles opérations qui vont commencer la ruine de sa robuste constitution, comme de sa virile beauté. A cette époque, il est perdu de vapeurs. Il a des rages de dents et des insomnies ou bien des cauchemars. Il rêve tout haut, gesticule pendant son sommeil, tellement le souci des affaires l'obsède. Néanmoins la plupart des contemporains sont d'accord pour attester que jamais la physionomie du Roi n'a paru plus calme, plus majestueuse, ni son humeur plus égale.

Son image la plus vraie, à ce moment de sa vie, — vraie d'une vérité idéale, — l'image que se faisaient de lui les Français comme les étrangers les plus intelligents, ceux qui étaient capables de comprendre la grandeur de son dessein, la valeur exceptionnelle de ce politique, la richesse et l'universalité de ses dons, — c'est assurément cet admirable buste de Coysevox, qui est placé aujourd'hui sur la cheminée de l'Œil-de-Bœuf, entre deux candélabres formés de fleurs de

lis naturelles. On s'étonne et on s'indigne de ce que ce chef-d'œuvre inestimable soit, maintenant encore, à peu près inconnu, — en tout cas, qu'il ne soit point apprécié et admiré comme il le mérite. Il a fallu que les conservateurs du Musée de Versailles : MM. Pierre de Nolhac et André Pératé l'allassent découvrir dans un cabinet noir, où il gisait sans gloire parmi d'obscurs débris. Même à présent, dans cette antichambre assez sombre de l'Œil-de-Bœuf, il n'a pas la place qui lui convient : le mieux serait sans doute de l'installer dans le Salon de la Guerre ou dans le Salon de la Paix, à l'extrémité de cette merveilleuse perspective que forme la Galerie des Glaces.

Cette œuvre extraordinaire est datée de 1681 — l'époque triomphale du règne. Louis XIV avait alors quarante-trois ans. Il est représenté là dans toute sa majesté olympienne, dans sa beauté robuste toujours engorgée de chair, mais transfigurée par l'éclair de la pensée, ennoblie par la largeur rayonnante du front. Je ne connais pas de traduction plastique plus complète, plus parfaite de l'idée même de la royauté, conçue comme une irradiation perpétuelle de puissance, d'intelligence, de beauté et de bonté. Et je ne m'explique pas la disgrâce scandaleuse qui frappe, encore aujourd'hui, cette œuvre hors de pair, comme celle qui frappe la personne du Roi lui-même. Il est honteux de voir nos salons bourgeois et même aristocratiques encombrés par une statuaire du XVIII^e siècle toujours la même, — bustes de Marie-Antoinette ou d'une M^{me} de Pompadour, ou d'une M^{me} du Barry, — alors qu'on affecte d'ignorer ce chef-d'œuvre qui est le visage même de la France à l'époque la

plus radieuse de son histoire. Ce buste de Coysevox devrait être reproduit et répandu à des milliers d'exemplaires.

*
**

La vie intime d'un roi qui a fait dans le monde autant de bruit que Louis XIV, appartient à l'Histoire. Ce n'était pas une vie privée. Le Roi vivait publiquement devant toute la Cour. Les mémorialistes du temps en notaient les moindres détails. C'est à Dangeau qui passa cinquante ans à la Cour, à Saint-Simon que nous empruntons le tableau de l'étiquette qui réglait extérieurement tous les actes du Roi et de la Cour.

Versailles fut à partir de 1682 le siège du Gouvernement. Pour se loger près du Roi, la noblesse fit bâtir ses hôtels à Paris et surtout autour du palais de Versailles, principale résidence royale. Elle servit désormais le Roi à la Cour, ou bien dans ses armées et sur ses vaisseaux.

La Cour se compose de la *Maison militaire* du Roi qui ne compte pas moins de dix mille hommes aux brillants uniformes. Elle comprend les gardes du corps, les gendarmes, les cheveu-légers, les mousquetaires, les grenadiers, les gardes-françaises et les gardes suisses.

La *Maison civile* qui compte quatre mille personnes est commandée par trois grands officiers : le grand aumônier qui a sous ses ordres tous les aumôniers, chapelains et musiciens ; le grand-maître de France de qui dépendent tous les maîtres d'hôtel, le grand panetier, le grand échançon, le premier écuyer tranchant, et tous les services d'approvisionnement : le gobelet du Roi, la bouche du Roi, service spécial

pour le Roi. Le service des gens de la maison royale est fait par la paneterie, l'échansonnerie, la cuisine commune, la fruiterie et la fourrière qui fournit le bois. Le grand chambellan commande aux gentilshommes de la chambre, aux pages, aux huissiers, aux valets de chambre, aux portemanteaux, aux porte-arquebuses, aux officiers de garde-robe, aux médecins et à la multitude des barbiers, tapissiers, horlogers, valets et officiers du garde-meuble.

Le grand écuyer de France dirige tout un personnel d'écuyers, de pages, de laquais, d'intendants des écuries. Il a aussi sous ses ordres le grand veneur avec tout un personnel de chasse et des meutes de chiens pour le lièvre, le chevreuil, le cerf. Le grand fauconnier veille à l'entretien des vols de faucons pour la corneille, la pie, le héron.

La Reine et les princes ont chacun leur maison qui reproduit celle du Roi, mais un personnel moins nombreux.

Ces diverses maisons militaires et civiles du Roi et de la famille royale, composées de seigneurs de tout rang et de simples serviteurs étaient fixées, par leurs fonctions autour de la demeure du Roi. La population de Versailles en fut plus que doublée. Les nobles qui n'avaient pas de fonctions spéciales leur permettant d'obtenir un logement au château s'empressaient d'y venir de Paris faire leur cour au Roi, la route entre ces deux villes était sans cesse parcourue par de nombreux carrosses. Être admis à la Cour prouve que l'on est de race noble : c'est un honneur auquel les bourgeois, même les plus riches, ne peuvent prétendre. Être bien en cour, permet d'espérer une prompte fortune puisque la seule carrière ouverte aux gentilshommes ce sont les fonctions

civiles ou militaires accordées par le Roi, et elles sont réservées à ceux qui sont exacts à venir faire leur cour. Être renvoyé dans ses terres est, pour un courtisan, une fâcheuse disgrâce. Le Roi vit donc dans une perpétuelle représentation au milieu de cette foule de courtisans. Quand il va de Versailles à Saint-Germain, à Marly ou à Fontainebleau ou même simplement à la chasse, il est toujours suivi d'une file de carrosses transportant ses courtisans et ses serviteurs.

*
**

Le Roi a établi à la Cour une étiquette moins solennelle que celle de la Cour d'Espagne, mais aussi inviolable. Cette étiquette règle tous les actes de sa vie et, de chacun de ces actes, fait une cérémonie.

L'ordre des préséances règle à quel rang chacun doit se présenter, qui doit passer devant ou être mis à la place d'honneur, qui a le droit d'assister aux repas, aux spectacles, aux fêtes, de monter dans les carrosses du Roi, de s'asseoir en sa présence et sur quelles sortes de sièges.

Quand Louis XIV était aux armées, ses heures étaient naturellement déterminées par les nécessités des combats ou des Conseils. Il n'y mangeait, soir et matin, qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir prétendre à cet honneur. Celui qui y avait droit le faisait demander par le premier gentilhomme en service. Si la réponse était favorable, on se présentait au moment du dîner. Le Roi disait : « Monsieur, mettez-vous à table. » Cela fait, on avait après l'honneur d'y manger

quand on voulait, « avec discrétion ». Les grades militaires les plus élevés ne suffisaient pas ; M. de Vauban, lieutenant général, si distingué depuis tant d'années, y mangea, pour la première fois au siège de Namur et se montra comblé de cette distinction. Le même honneur fut fait à l'abbé de Grancey qui s'exposait partout à confesser les blessés et à encourager les troupes. Le premier aumônier du Roi, qui depuis eut la pourpre, y voyait manger ses frères, le duc et le chevalier de Coislin, sans y avoir jamais prétendu.

A ces repas, tout le monde était couvert. Le Roi seul était découvert. On se découvrait pour parler au Roi ou quand il vous parlait. Les places les plus proches du Roi étaient aussi réglées par les titres. Quoique à l'armée, les maréchaux de France n'y avaient point de préférence sur les ducs ou les princes étrangers. Le Roi seul avait un fauteuil : pour tous, même pour le Dauphin, des sièges pliants à dos de maroquin noir. Ailleurs qu'à l'armée, *le Roi ne mangeait avec aucun homme, pas même avec les princes du sang*, si ce n'est aux festins de leurs noces.



L'étiquette faisait de la vie du Roi une perpétuelle représentation. Depuis son lever jusqu'à son coucher tous ses mouvements sont réglés. Il n'est jamais seul. *L'État de la France* donne le curieux détail de la journée royale :

« Le Roi se lève à l'heure qu'il a marquée le soir avant que de se coucher, et même s'il ne s'éveillait pas à l'heure

qu'il a donnée, le premier valet de chambre l'éveillerait.

« Le matin, le premier valet de chambre du Roi en quartier, qui a couché dans la chambre de Sa Majesté, se lève ordinairement une heure avant le Roi, sort doucement de la chambre de S. M. et se vient habiller dans l'antichambre.

« Un quart d'heure avant que le Roi s'éveille, environ à huit heures et demie du matin, pour la plupart du temps, le premier valet de chambre entre doucement dans la chambre de Sa Majesté où un officier ou garçon de fourrière vient faire du feu, si c'est en été, ou remettre du bois au feu, si c'est en hiver. En même temps les garçons de la chambre ouvrent doucement les volets des fenêtres, ôtent le *mortier* et la *bougie*, lesquels restent encore allumés après avoir brûlé toute la nuit. Ils ôtent pareillement la *collation de nuit* (consistant en pain, vin, eau, verre et assai, ou tasse de vermeil, et quelques serviettes et assiettes), ôtant aussi ou faisant ôter le lit du premier valet de chambre appelé le *lit de veille*. Cela fait, le premier valet de chambre reste seul dans la chambre, les autres garçons ou officiers se retirant, jusqu'à l'heure que le Roi a commandé qu'on l'éveille.

« L'heure que le Roi a dite venant à sonner, le premier valet de chambre s'approche du lit du Roi, à qui il dit : « Sire, voilà l'heure » ; puis il va ouvrir aux garçons de la chambre, dont il y en a un qui un demi-quart d'heure auparavant a été avertir le grand chambellan et le premier gentilhomme de la Chambre en année, s'ils n'étoient pas encore arrivés dans l'antichambre ; un autre va avertir au Gobelet et à la Bouche pour apporter le déjeuner ; un autre prend possession de la porte et laisse seulement entrer les personnes suivantes, qui

sont celles à qui le rang et les charges permettent d'entrer quand Sa Majesté est éveillée et est encore au lit.

« Les premiers qui entrent sont le grand chambellan et le premier gentilhomme de la Chambre en année. Mais auparavant que de parler de ces grandes charges qui ont les *premières entrées*, il est juste de dire que, sitôt que le Roi est éveillé, Mgr le Dauphin a la liberté d'entrer. Mgrs les ducs de Bourgogne et de Berry entrent aussi. »

« Le grand chambellan ouvre les rideaux ; les princes du sang, les ducs et pairs, les hauts dignitaires de la Cour sont introduits.

« Le Roi étant encore dans son lit, le premier valet de chambre, tenant de la main droite un flacon d'esprit-de-vin, en verse sur les mains de Sa Majesté, sous lesquelles il tient une assiette en vermeil de la gauche. Le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la Chambre présente le bénitier à Sa Majesté, qui prend de l'eau bénite, faisait le signe de la croix. Si les princes ou grands seigneurs ci-dessus nommés ont quelque chose à dire au Roi, ils peuvent lui parler. Puis Sa Majesté récite l'office du Saint-Esprit et fait quelques prières dans son lit pendant un quart d'heure.

« Avant que le Roi se lève, le sieur Quentin, qui est le barbier et qui a soin des perruques, se vient présenter devant Sa Majesté, tenant deux perruques ou plus de différente longueur ; le Roi choisit celle qui lui plaît, suivant ce qu'il a résolu de faire la journée.

« Au moment que le Roi sort du lit, il chausse ses mules, que lui présente le premier valet de chambre. Le grand chambellan met la robe de chambre à Sa Majesté, ou bien le

premier gentilhomme de la Chambre ; et le premier valet de chambre la soutient, qui en leur absence la mettroit aussi. Le Roi étant debout prend de l'eau bénite et vient à son fauteuil, placé au lieu où il doit s'habiller ; et sitôt que Sa Majesté est sortie du balustre, un des valets de garde-robe y entre, qui va prendre sur le fauteuil proche du lit, le haut-de-chausses du Roi et son épée. C'est là que commence le *petit lever*, ou qu'il commence à *faire petit jour* chez le Roi.

« Alors le grand chambellan, le premier gentilhomme de la Chambre ou le barbier, en leur absence, ôte le bonnet de nuit de dessus la tête de Sa Majesté, que reçoit un valet de garde-robe, et l'un des barbiers peigne le Roi, qui se peigne encore lui-même. Durant tout ce temps, le premier valet de chambre tient toujours devant Sa Majesté le miroir qu'un garçon de la chambre lui a mis en main. Environ ce temps-là le Roi demande *la première entrée*, et le premier gentilhomme de la Chambre répète plus haut la même chose au garçon de la chambre qui est à la porte. »

Les premières entrées arrivent.

« C'est en ce temps que commence la première entrée, c'est-à-dire qu'alors le garçon de la chambre fait entrer quand ils se présentent, ceux qui en ont le droit par leurs charges ou ceux qui ont un *brevet d'entrée* : les secrétaires du cabinet, les premiers valets de garde-robe, les deux lecteurs de la Chambre, les deux intendants et contrôleurs de l'argenterie, quelques anciens officiers à qui le Roi a accordé de jouir encore des mêmes entrées, comme s'ils avoient leurs charges, l'intendant des meubles de la Couronne, le médecin ordinaire, le chirurgien ordinaire, l'apothicaire chef, le

concierge des tentes et commandant du petit équipage du Roi.

« Le Roi, suffisamment peigné, le sieur Quentin lui présente la perruque de son lever, qui est plus courte que celle que Sa Majesté porte ordinairement et le reste du jour. Sa Majesté ayant mis sa perruque, les officiers de la garde-robe s'approchent pour habiller le Roi, qui demande en même temps *sa Chambre*, et alors les huissiers de chambre prennent la porte de la chambre, et avec eux entrent les valets de chambre, les porte-manteaux, les porte-arquebuse, et autres officiers de la Chambre, les huissiers du cabinet, etc.

« Les huissiers de la chambre étant entrés, s'emparent de la porte de la chambre du Roi. Et après que l'un d'eux a dit tout bas à l'oreille du premier gentilhomme de la Chambre les noms des gens de qualité qui sont à la porte (par exemple, des cardinaux, des archevêques, des évêques, du nonce, des ambassadeurs, des ducs et pairs, des maréchaux de France, des gouverneurs des provinces, des lieutenants-généraux, des premiers présidents des Parlemens, et autres), alors le premier gentilhomme de la Chambre dit au Roi les mêmes noms de ces seigneurs. Aussitôt Sa Majesté ordonne qu'on fasse entrer, ou est censée l'ordonner, ne disant rien au contraire ; et cet huissier fait entendre cet ordre à son camarade qui tient la porte ; pour lui, il est pour faire faire jour devant le Roi et faire ranger le monde.

« L'huissier qui tient la porte de la chambre fait donc entrer certaines personnes sitôt qu'il les aperçoit, pour lesquelles il y a un ordre général, comme M. le duc de Vendôme, etc. Dans le même temps l'huissier laisse entrer, à mesure qu'ils arrivent, les principaux officiers de la Maison de Sa Majesté

sans demander pour eux, car il ne demande point pour les officiers. Puis il laisse entrer toute la noblesse et le reste des officiers, selon le discernement qu'il fait des personnes plus ou moins qualifiées, et des officiers plus ou moins nécessaires et qui ont les emplois les plus considérables. M. de Chamlay entre sans que l'huissier aille demander pour lui.

« Il est du devoir de l'huissier de demander le nom et la qualité de ceux qu'il ne connoît pas ; et lorsqu'il le demande, qui que ce soit ne le doit trouver mauvais, parce qu'il est de sa charge de connoître tous ceux qu'il laisse entrer.

« Cependant le Roi s'habille et commence par se chausser. D'abord un garçon de la garde-robe donne les chaussons et les jarretières au premier valet de garde-robe, qui présente premièrement à Sa Majesté les chaussons l'un après l'autre, que le Roi chausse lui-même. Ensuite un valet de garde-robe lui présente son haut-de-chausses, où sont attachés ses bas de soie. Il lui présente aussi ses bas d'estame (1), ses bas foulés ou d'autres bas de soie suivant la saison. Un garçon de la garde-robe lui chausse ses souliers, dont ordinairement les boucles sont de diamants. Les deux pages de la Chambre qui sont de jour ou de service relèvent les mules ou pantoufles du Roi. Puis le premier valet de garde-robe lui donne ses jarretières à boucles de diamants, l'une après l'autre, que le Roi attache lui-même, et quand le Roi prend des bottes, le valet de garde-robe les lui présente.

« De deux jours l'un, c'est jour de barbe, c'est-à-dire que le Roi se fait raser.

(1) Laine tricotée à l'aiguille.

« Les deux barbiers de quartier rasent alternativement de deux jours l'un, et celui qui ne rase point apprête les eaux et tient le bassin. Celui qui est de jour pour raser Sa Majesté met le linge de barbe au Roi, le lave avec la savonnette, le rase, le lave après qu'il est rasé, avec une éponge douce, d'eau mêlée d'esprit-de-vin, et enfin avec de l'eau pure. Pendant tout le temps qu'on rase le Roi, le premier valet de chambre tient le miroir devant Sa Majesté, et le Roi s'essuie lui-même le visage avec le linge de barbe. Quand le Roi portoit une moustache, le barbier fournissoit de la cire préparée et la présentoit à Sa Majesté avec le peigne à moustache.

« Si l'on parle trop haut dans la chambre, les huissiers font faire silence.

« Le Roi demande son déjeuner, et s'il doit prendre un bouillon (qui est toujours prêt à la Bouche), on le lui apporte auparavant, ou bien il prend une tasse d'eau de sauge, qui lui est apportée par un chef du Gobelet, qui porte une soucoupe d'or, sur laquelle il y a un sucrier de porcelaine, rempli de sucre candi en tablette, avec deux tasses et deux soucoupes de porcelaine, desquelles le Roi en prend une pour prendre sa sauge.

« Sa Majesté, après le déjeuner, ôte sa robe de chambre, et le maître de la garde-robe lui tire la camisole de nuit par la manche droite, et le premier valet de garde-robe par la manche gauche ; puis il remet cette camisole entre les mains d'un des officiers de la garde-robe. Le Roi avant que de quitter sa chemise de nuit, ôte les reliques qu'il porte sur lui jour et nuit, et les donne au premier valet de chambre

qui les porte dans le cabinet du Roi, où il les met dans un petit sac ou bourse qui est sur la table avec la montre de Sa Majesté, et qui garde cette bourse aux reliques et cette montre jusqu'à ce que le Roi rentre en son cabinet. »

L'étiquette indiquait qui devait présenter les diverses pièces de l'habillement. La chemise de jour, apportée dans une enveloppe de soie blanche, était présentée par un fils ou petit-fils de Roi ou un prince du sang : à leur défaut par le grand chambellan.

« Au moment que le Roi a sa chemise blanche sur ses épaules, et à moitié vêtue, le valet de garde-robe qui l'a apportée prend sur les genoux du Roi, ou reçoit des mains de S. M. la chemise que le Roi quitte. Pendant que S. M. ôte sa chemise de nuit et met sa chemise de jour, aux côtés de son fauteuil il y a deux valets de chambre qui soutiennent sa robe de chambre pour le cacher. Or, sitôt que sa chemise lui a été donnée, le premier valet de chambre en tient la manche droite, et le premier valet de garde-robe en tient la manche gauche. Après, le Roi se lève de son siège, et le maître de la garde-robe lui aide à relever son haut-de-chausses. Si S. M. veut mettre une camisole, c'est le grand maître de la garde-robe qui la lui vêt.

« Les valets de garde-robe apportent l'épée, la veste et le cordon bleu. Le grand maître de la garde-robe agrafe l'épée au côté du Roi, puis il lui passe sa veste dans les bras, lui met par-dessus le cordon bleu en écharpe, au bout duquel la croix du Saint-Esprit de diamants est attachée et pend du côté de l'épée, avec la croix de l'ordre de Saint-Louis liée avec un petit ruban rouge. Ensuite un des valets de garde-

robe présente le juste-au-corps du Roi (après l'avoir chauffé s'il en est besoin) au grand maître de la garde-robe, lequel aide à S. M. à le passer dans ses bras. S'il arrivoit par hasard, comme quelquefois à la campagne, qu'il ne se trouvât auprès du Roi ni grand chambellan, ni premier gentilhomme de la Chambre, ni grand maître, ni maître de la Garde-robe, ni même de premier valet de garde-robe, les valets de garde-robe présenteroient eux-mêmes à Sa Majesté toutes les pièces de l'habillement ci-dessus, comme feroient aussi les garçons de garde-robe en l'absence des valets de garde-robe.

« Le Roi ayant mis son juste-au-corps, celui qui a soin des cravates de S. M. en apporte plusieurs dans une corbeille, lesquelles il a préparées avec les rubans quand il y en a ; et celle qui plaît à S. M., le maître de la garde-robe la lui met ; mais le Roi se la noue lui-même... Le Roi vide les poches de l'habit qu'il quitte dans celles de l'habit qu'il prend ; et c'est le maître de la Garde-robe qui les lui présente pour les vider, un valet de garde-robe le tenant par-dessous. Un autre valet de garde-robe apporte trois mouchoirs de points de trois sortes de façons sur une salve de vermeil, et le maître de la garde-robe les présente sur cette même salve à S. M., qui en prend un ou deux, comme il lui plaît. Cette salve est une manière de soucoupe en ovale.

« Toutes les fois que le Roi est en robe de chambre, soit de nuit, soit de jour, qu'il soit indisposé, qu'il ait pris médecine ou non, c'est au grand maître de la Garde-robe à présenter les mouchoirs à Sa Majesté.

« Le maître de la Garde-robe présente aussi au Roi son

chapeau, ses gants et sa canne. Aux jours des grandes fêtes solennelles, le grand maître de la Garde-robe met le manteau sur les épaules du Roi et présente à S. M. le collier de l'Ordre, lequel les officiers de la garde-robe attachent par-dessus le manteau.

« Toutes les fois que le Roi met des habits neufs, pour cette première fois le tailleur présente les chausses à S. M., mais à l'égard de la veste et du juste-au-corps, il les présente aux officiers supérieurs, comme il est dit à l'habillement ordinaire du Roi. Si dès le matin le Roi s'habillait pour aller à la chasse, S. M. prendroit un surtout et un manchon, suivant la saison.

« Si le Roi se levoit avant qu'il fût jour, on allumeroit un bougeoir, et le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la Chambre ayant demandé à S. M. à qui elle souhaiteroit qu'on le donnât, le premier valet de chambre le mettroit entre les mains de celui que le Roi auroit nommé, pour le tenir pendant qu'on habilleroit Sa Majesté.

« Pendant que le Roi s'habille, l'horloger prend son temps pour mettre en état les pendules de la chambre et des autres appartemens de S. M., et la montre même que le Roi porte sur lui, et la va mettre sur la table du cabinet.

« Un valet de chambre tient toujours le miroir devant le Roi, durant tout le temps qu'on habille S. M., et deux éclairent aux deux côtés, s'il est besoin de lumière.

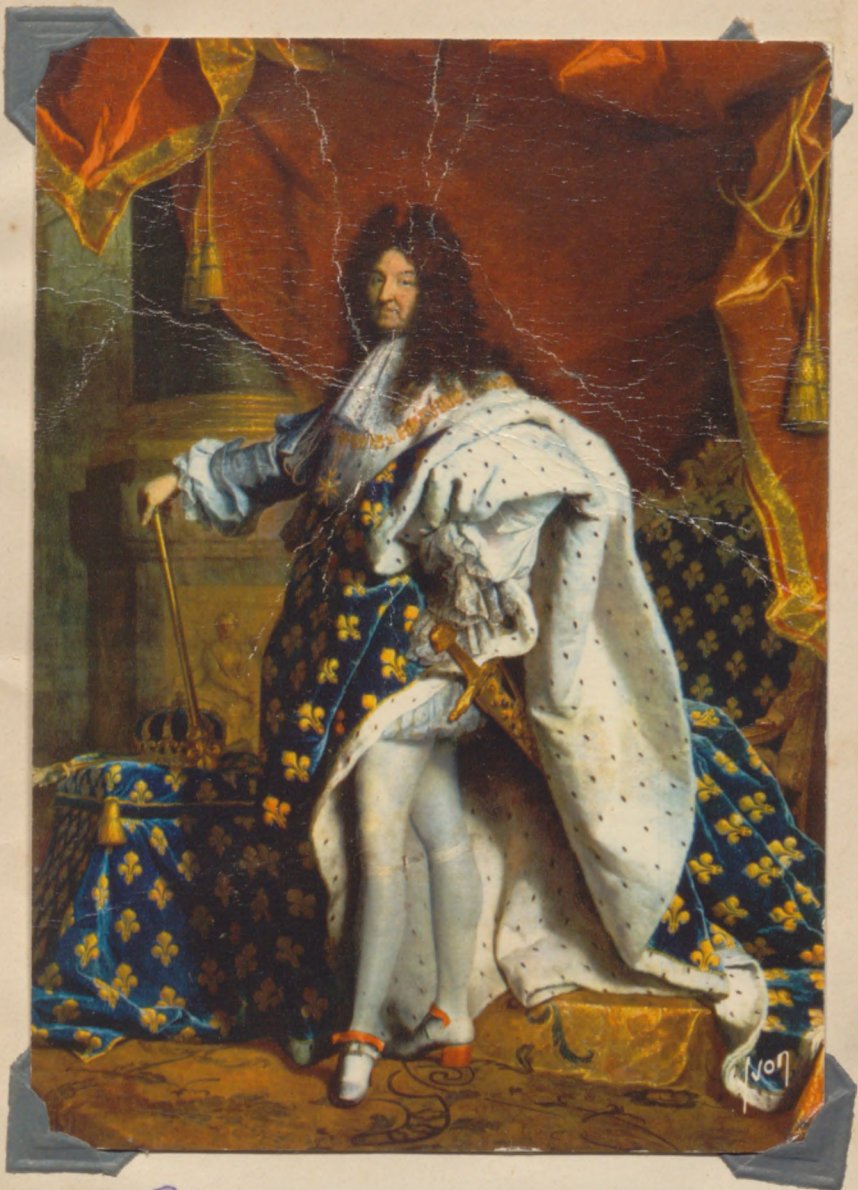
« Le Roi étant tout habillé vient aussitôt à la ruelle de son lit, l'huissier de chambre faisant faire place devant S. M. Le Roi s'agenouille sur les deux carreaux, l'un sur l'autre, qu'un valet de chambre a posés à terre sur le parquet au-

devant du fauteuil proche le lit du Roi, et ce valet de chambre se tient dans le balustre. S. M. prend de l'eau bénite, prie Dieu, et ayant achevé ses prières, le grand aumônier, ou le premier aumônier dit d'une voix basse l'oraison *Quaesumus omnipotens, Deus, etc.*, ou en leur absence un des aumôniers ; puis le Roi prend encore de l'eau bénite et s'en va... Autrefois le Roi alloit prier Dieu dans un oratoire proche sa chambre. »

Pendant la cérémonie du lever, le Roi parlait parfois de chasse, disant un mot à l'un, à l'autre, et ceux à qui il s'adresse sont ravis de cette marque d'attention.

Le Roi passait ensuite dans son cabinet, suivi par tous ceux qui avaient des charges. Il y donnait à chacun l'ordre pour la journée. On savait donc à un demi-quart d'heure près tout ce qu'il devait faire. Tout ce monde sorti, les bâtards avec leurs anciens gouverneurs et Mansard venaient par les derrières avec les valets intérieurs. Moment de détente. On parlait des plans, des jardins ou des bâtiments.

Toute la Cour attendait dans la galerie pendant que le Roi accordait des audiences secrètes aux ministres étrangers. Il ne traitait pas avec eux, sachant qu'ils ne cherchaient qu'à pénétrer ses desseins. Il savait d'avance quelle serait la matière de l'audience demandée ; il répondait brièvement sans jamais s'engager. Si le ministre insistait, ce qu'il n'osait guère, le Roi répondait qu'il ne pouvait en ce moment s'expliquer davantage, mais que son ministre, toujours présent à l'entretien, connaissait ses intentions et l'en informerait. Si l'envoyé étranger ainsi éconduit faisait la sourde oreille, le Roi le quittait avec une inclination de tête et, pen-



Rigaud. Portrait de Louis XIV.
Musée du Louvre.

LOUIS XIV REVENANT A MARIY EN 1700



dant que l'audience se poursuivait, le Roi avait le loisir d'examiner et de délibérer sur la réponse définitive qu'il convenait de faire.

Le Roi se rendait alors à la messe qu'il entendait dans sa tribune, à genoux sur un carreau, et accoudé à la balustrade en égrenant son chapelet. On y faisait de fort bonne musique les jours de fête. Les jours ordinaires, on y chantait au moins un motet.

A l'aller et au retour de la messe, parlait qui voulait au Roi après l'avoir dit au capitaine des gardes. Cette pratique de recevoir les courtisans debout et en passant évitait la longueur des audiences particulières, où l'on ne s'en tient pas toujours au principal. Là encore, le Roi écoutait bien le nécessaire, ne répondait presque jamais qu'un « Je verrai » et coupait court très poliment, si bien que, hors des cas fort rares, on n'osait point lui parler ailleurs pour affaires.

Le Roi tenait ensuite conseil dans sa chambre où s'étaient réunis les ministres. Quand il n'y avait pas conseil, à Fontainebleau, à Trianon, à Marly, le Roi passait de la messe chez M^{me} de Maintenon quand elle n'était pas allée dès le matin à Saint-Cyr. C'était le temps de leur tête-à-tête sans ministre et sans interruption.

★
★ ★

Le dîner était à une heure, toujours au « petit couvert », servi dans la chambre du Roi sur une table carrée. Du grand commun à travers d'interminables escaliers, la « viande » de Sa Majesté est solennellement apportée. Chaque plat est

présenté par un gentilhomme précédé d'un huissier et d'un maître d'hôtel escorté de trois gardes du corps, carabine à l'épaule. Cinq gentilshommes sont en permanence debout, derrière le Roi qui mange seul. Les officiers du gobelet ont mis le couvert ; les officiers de la bouche font l'essai du sel, du pain, de la viande. Quand le Roi veut boire, l'échanson crie : « A boire pour le Roi ! » On lui apporte un verre, du vin, de l'eau ; un gentilhomme les reçoit des mains de l'échanson et les verse dans une tasse de vermeil, un troisième gentilhomme fait l'essai et le Roi peut boire enfin.

Le Roi était un gros mangeur. On servait au dîner beaucoup de plats et trois services sans le fruit. Comme boisson, il n'usa pendant longtemps que du meilleur vin de champagne. Fagon le mit au vin de Bourgogne, avec la moitié d'eau, vin si vieux qu'il en était usé, si bien que le Roi disait que les seigneurs étrangers étaient souvent attrapés à vouloir goûter « le vin de sa bouche ». Pour lui, en aucun temps il n'avait bu de vin pur, ni d'aucune sorte de liqueur, ni même de thé, de café ou de chocolat. Pendant longtemps, à son lever, il prenait un peu de pain, de vin et d'eau ; il y renonça pour prendre deux tasses de sauge et de véronique. Souvent entre ses repas et toujours en se mettant au lit, il buvait des verres d'eau avec de l'eau de fleurs d'oranger. Toutes ces boissons et pendant les repas, à la glace, même les jours de médecine. Il ne prenait jamais rien entre ses repas, si ce n'est quelques pastilles de cannelle qu'il mettait dans sa poche quand on servait son fruit, avec force biscotins pour ses chiennes couchantes.

Comme, avec l'âge, il était devenu de plus en plus « res-

serré », Fagon lui faisait manger à l'entrée du repas quantité de fruits à la glace : melons, figues et mûres et, au dessert, encore beaucoup d'autres fruits et enfin une grande variété de sucreries. A ses deux repas, il mangeait des potages, de plusieurs sortes et en abondance ; ces potages, comme tout ce qu'on lui servait du reste, étaient très fortement épicés. En toutes saisons, il mangeait force salade, mais jamais de venaison ni d'oiseaux d'eau. Jusqu'aux derniers temps de sa vie, il mangeait, soir et matin, si prodigieusement et si solidement, « qu'on ne s'accoutumait point à le voir ».

Monseigneur et ses fils se tenaient debout au petit couvert, sans que jamais le Roi leur proposât un siège. Les princes du sang et les cardinaux étaient aussi debout. Monsieur, venant de Saint-Cloud, donnait la serviette et demeurait debout : « Un peu après, dit Saint-Simon, le Roi, voyant qu'il ne s'en allait point, lui demandait s'il ne voulait point s'asseoir, il faisait la révérence, et le Roi ordonnait qu'on lui apportât un siège. On mettait un tabouret derrière lui. Quelques moments après, le Roi lui disait : « Mon frère, asseyez-vous donc. » Il faisait la révérence et s'asseyait jusqu'à la fin du dîner qu'il présentait la serviette. »

« D'autrefois, quand il venoit de Saint-Cloud, le Roi en arrivant à table demandoit un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandoit s'il ne vouloit pas dîner. S'il le refusoit, il s'en alloit un moment après sans qu'il fût question de siège ; s'il l'acceptoit, le Roi demandoit un couvert pour lui. La table étoit carrée ; il se mettoit à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand chambellan, s'il servoit, ou le pre-

mier gentilhomme de la Chambre, donnoit à boire et des assiettes à Monsieur, et prenoit de lui celles qu'il ôtoit, tout comme il faisoit au Roi ; mais Monsieur recevoit tout ce service avec une politesse fort marquée. S'ils alloient à son lever, comme cela leur arrivoit quelquefois, ils ôtoient le service au premier gentilhomme de la Chambre, et le faisoient, dont Monsieur se montrait fort satisfait. Quand il étoit au dîner du Roi, il remplissoit et égayoit fort la conversation. Là, quoique à table, il donnoit la serviette au Roi en s'y mettant et en sortant ; et en la rendant au grand chambellan, il y lavoit. Le Roi, d'ordinaire, parloit peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causoit un peu plus, ainsi qu'à son lever.

« De grand couvert à dîner, cela étoit extrêmement rare ; quelques grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la Reine d'Angleterre y étoit. Aucune dame ne venoit au petit couvert. J'y ai seulement vu très-rarement la maréchale de la Mothe, qui avoit conservé cela d'y avoir amené les Enfants de France, dont elle avoit été gouvernante. Dès qu'elle y paroissoit, on lui apportoit un siège, et elle s'asseyoit, car elle étoit duchesse à brevet. »

Au sortir de table, le Roi, suivi du premier médecin qui étoit toujours présent aux repas, passait dans son cabinet. Les gens les plus distingués pouvaient alors venir lui parler, après le lui avoir demandé, ce qu'on n'osait guère. Le Roi s'amusait ensuite à donner à manger à ses chiens couchants. Après quoi, il demandait sa garde-robe et changeait de vêtements, puis il descendait par son petit degré dans la cour de

marbre pour monter en carrosse, et, dans ce court trajet, lui parlait qui voulait, de même au retour.

Seuls les temps extrêmes empêchaient le Roi de sortir, car il était peu sensible au froid, au chaud et même à la pluie. Il sortait pour courre le cerf à Marly ou à Fontainebleau avec ses meutes, ou pour tirer dans ses parcs, et « homme en France ne tirait si juste, si adroitement, ni de si bonne grâce ». Parfois aussi il allait voir travailler dans ses jardins et ses bâtiments, ou donnait la collation aux dames dans la forêt de Marly. A Fontainebleau, quand toute la Cour était autour du canal avec les courtisans à cheval, le spectacle était magnifique.

« Aucuns ne le suivoient en ses autres promenades que ceux qui étoient en charges principales qui approchoient le plus de sa personne, excepté lorsque, assez rarement, il se promenoit dans ses jardins de Versailles, où lui seul étoit couvert, ou dans ceux de Trianon, lorsqu'il y couchoit et qu'il y étoit pour quelques jours, non quand il y alloit de Versailles s'y promener et revenir après. A Marly de même ; mais s'il y demeuroit, tout ce qui étoit du voyage avoit toute liberté de l'y suivre dans les jardins, l'y joindre, l'y laisser, en un mot, comme ils vouloient.

« Ce lieu avoit encore un privilège qui n'étoit pour nul autre ; c'est qu'en sortant du château, le Roi disoit tout haut : *Le chapeau, Messieurs* ; et aussitôt courtisans, officiers des Gardes du corps, gens des Bâtimens se couvroient tous, en avant, en arrière, à côté de lui, et il auroit trouvé mauvais si quelqu'un eût non-seulement manqué, mais différé à mettre son chapeau ; et cela duroit toute la promenade, c'est-à-dire

quelquefois quatre et cinq heures en été, ou en d'autres saisons, quand il mangeoit de bonne heure à Versailles pour s'aller promener à Marly, et n'y point coucher.

« La chasse du cerf étoit plus étendue. Y alloit à Fontainebleau qui vouloit ; ailleurs, il n'y avoit que ceux qui en avoient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avoient obtenu le justaucorps, qui étoit uniforme, bleu, avec des galons, un d'argent entre deux d'or, doublé de rouge. Il y en avoit un assez grand nombre, mais jamais qu'une partie à la fois, que le hasard rassembloit. Le Roi aimoit à y avoir une certaine quantité, mais le trop l'importunoit, et troubloit la chasse. Il se plaisoit qu'on l'aimât, mais il ne vouloit pas qu'on y allât sans l'aimer ; il trouvoit cela ridicule, et ne savoit aucun mauvais gré à ceux qui n'y alloient jamais.

« Il en étoit de même du jeu, qu'il vouloit gros et continuel dans le salon de Marly pour le lansquenet, et force tables d'autres jeux par tout le salon. Il s'amusoit volontiers à Fontainebleau, les jours de mauvais temps, à voir jouer les grands joueurs à la paume, où il avoit excellé autrefois, et à Marly très-souvent à voir jouer au mail où il avoit aussi été fort adroit.

Quelquefois, les jours qu'il n'y avoit point de conseil, qui n'étoient pas maigres, et qu'il étoit à Versailles, il alloit dîner à Marly ou à Trianon avec M^{me} la duchesse de Bourgogne, M^{me} de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devoit travailler avec lui arrivoit, et quand le travail étoit fini, il passoit jus-

qu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre ; c'étoit ainsi une galanterie de présens qu'il leur faisoit, au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de bijoux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. M^{me} de Maintenon tiroit comme les autres, et donnoit presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avoit gagné. Le Roi ne tiroit point, et souvent il y avoit plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avoit assez souvent de ces loteries quand le Roi dînoit chez M^{me} de Maintenon. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui, sur la fin, vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avoit que des dames du palais et des dames familières... L'été, le Roi travailloit chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissoient, il y travailloit le soir chez M^{me} de Maintenon.»

Au retour de ses promenades, lui parlait qui voulait, depuis le carrosse jusqu'au bas du petit degré. Il passait une heure avec ses bâtarde, recevait les rapports de vive voix ou par écrit et écrivait lui-même quand il avoit à le faire. Il travailloit une heure ou deux avec ses ministres et s'en allait ensuite converser avec les dames.

Le souper étoit servi à dix heures.

« Le maître d'hôtel en quartier, ayant son bâton, alloit avertir le capitaine des Gardes en quartier dans l'antichambre de M^{me} de Maintenon, où, averti lui-même par un Garde de l'heure, il venoit d'arriver. Il n'y avoit que les capitaines des Gardes qui entrassent dans cette antichambre, qui étoit

fort petite, entre la chambre où étoient le Roi et M^{me} de Maintenon, et une autre très-petite antichambre pour les officiers, et le dessus public du degré, où le gros étoit. Le capitaine des Gardes se monroit à l'entrée de la chambre, disant au Roi qu'il étoit servi, revenoit dans l'instant dans l'antichambre. Un quart d'heure après, le Roi venoit souper, toujours au grand couvert, et depuis l'antichambre de M^{me} de Maintenon jusqu'à sa table, lui parloit encore qui vouloit.

« A son souper, toujours au grand couvert, avec la Maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étoient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout, et la surveillance des voyages de Marly toutes celles qui vouloient y aller. Cela s'appeloit se présenter pour Marly. Les hommes demandoient le même jour le matin, en disant au Roi seulement : « Sire, Marly. » Les dernières années le Roi s'en importuna. Un garçon bleu écrivoit dans la galerie les noms de ceux qui demandoient, et qui y alloient se faire écrire. Pour les dames, elles continuèrent toujours à se présenter.

« Après souper, le Roi se tenoit quelques momens debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la Cour ; puis, avec des révérences aux dames, passoit dans son cabinet, où en arrivant il donnoit l'ordre. Il y passoit un peu moins d'une heure avec ses enfans légitimes et bâtards, ses petits-enfans légitimes et bâtards, et leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le Roi dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, qui dans le particulier vivoit avec le Roi en frère, Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes, et les princesses sur des tabourets. Madame y fut

admise après la mort de Madame la Dauphine. Ceux qui entroient par les derrières s'y trouvoient, et les valets intérieurs.

« Les dames d'honneur des princesses, et les dames du palais de jour, attendoient dans le cabinet du conseil, qui précédoit celui où était le Roi à Versailles, et ailleurs. A Fontainebleau, où il n'y avoit qu'un grand cabinet, les dames des princesses qui étoient assises achevoient le cercle avec les princesses, au même niveau et sur mêmes tabourets ; les autres dames étoient derrière, en liberté de demeurer debout, ou de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisoient. La conversation n'étoit guère que de chasse ou de quelque autre chose aussi indifférente. »

Après le « grand couvert » il y avoit fête chaque soir pendant la période brillante du règne. La magnifique galerie des glaces peinte de fresques symbolisant les grands faits du règne, décorée de pilastres de marbre, de chapiteaux et de trophées de bronze doré, meublée d'un somptueux mobilier d'argent ciselé, brillamment illuminée par les milliers de bougies des lampadaires et des girandoles d'argent, était un cadre incomparable pour les fêtes de la Cour. Chaque soir, il y avoit « appartement ». Les courtisans, en grand apparat, s'y pressaient en foule, prenant part aux divertissements variés. On jouait gros jeu aux tables de brelan, de lansquenet et de reversi. Les vingt-quatre violons du Roi accompagnaient les danses. Le Roi lui-même dansait le menuet, la pavane avec une grâce majestueuse. Mais après la représentation de *Britannicus*, à Saint-Germain, il ne prit plus part aux danses, frappé par ces vers de Racine :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière;
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

On tirait parfois la loterie, coutume italienne que Mazarin avait mise à la mode. Des laquais circulaient portant sur des plateaux des pyramides de fruits, de pâtisseries, de sucreries qu'ils offraient à la ronde. La comédie alternait avec les soirs d' « appartement ».

— La Cour ne fut pas si brillante après le mariage du Roi avec M^{me} de Maintenon, et surtout après la grave opération de la fistule qu'il subit avec courage, sans faire entendre la moindre plainte. Le jour même, il travailla avec son Conseil réuni au pied de son lit et, le lendemain, il donna audience aux ambassadeurs. Dès lors, le Roi renonça aux fêtes galantes, aux spectacles et mena une vie plus retirée. L'appartement de M^{me} de Maintenon était de plain-pied avec l'appartement du Roi. Le Roi passait chez elle tous les jours après son dîner, avant et après son souper. Il y demeurait jusqu'à minuit, causant avec elle et ses dames familières en attendant l'heure où ses ministres venaient travailler avec lui. Les dames sorties à leur arrivée, M^{me} de Maintenon s'occupait de lecture ou de quelque ouvrage des mains, paraissant tout ignorer des affaires d'État qui se traitaient devant elle, mais ne perdant pas un mot de ce qui se disait, sans cependant jamais intervenir devant les ministres.

Quand le grand coucher était en cérémonie, le Roi se tenait quelques moments debout, le dos au balustre du pied de son

lit, environné de toute la Cour. Puis, avec des révérences aux dames, il passait dans son cabinet avec les princes et les princesses de la famille royale et s'entretenait avec eux, assis dans un fauteuil, Monseigneur debout, les princesses sur des tabourets. Le bougeoir est alors donné à celui que le Roi veut distinguer par cet honneur.

Cependant, des valets de chambre préparent la chambre du Roi.

« Sur le soir, deux officiers du Gobelet apportent à la chambre la *collation de nuit* pour le Roi, de laquelle il se sert en cas de besoin : consistant en trois pains, deux bouteilles de vin, un flacon plein d'eau, un verre et une tasse ; de plus, sept ou huit serviettes et trois assiettes. Un valet de chambre reçoit cette collation et l'officier du Gobelet en fait l'essai devant lui. Et à quelque moment de la soirée, avant que le Roi se couche, le valet de chambre fait pareillement l'essai de cette collation de nuit devant le premier valet de chambre.

« Avant que le Roi vienne coucher, un valet de chambre place le fauteuil de S. M. sur lequel il étale la robe de chambre, et y pose dessus les deux mules ou pantoufles. Le barbier prépare sur une table la toilette et les peignes. Un autre valet de chambre accommode, en dedans l'alcôve à la ruelle du lit, deux coussins l'un sur l'autre qui sont à terre sur le parquet devant un fauteuil, où le Roi doit venir faire sa prière ; il prépare aussi le bougeoir allumé, qu'il pose là sur un siège à côté du fauteuil, puis il se tient au dedans de l'alcôve. Les officiers de la Garde-robe apportent les hardes de nuit, pour le Roi, et ils étendent sur une table la

toilette de velours rouge, sur laquelle ils viennent mettre à plusieurs fois toutes les hardes de jour de S. M. à mesure qu'elle les quitte en se déshabillant. »

Avant de se retirer, le Roi va donner à manger à ses chiens. Il passe ensuite dans sa chambre.

« Le Roi sortant de son cabinet trouve à la porte le maître de la Garde-robe, entre les mains duquel il met son chapeau, ses gants et sa canne, que prend aussitôt un valet de garde-robe. Et pendant que le Roi détache son ceinturon par devant pour quitter son épée, le maître de la Garde-robe le détache par derrière et le donne avec l'épée au valet de garde-robe, qui la porte à la toilette.

« L'huissier de chambre fait faire place devant S. M. qui va faire sa prière proche de son lit, prenant de l'eau bénite et s'agenouillant, comme le matin, sur deux coussins qui sont préparés à terre devant un fauteuil. L'aumônier de jour tient le bougeoir pendant les prières du Roi, et dit à la fin, d'une voix basse, l'oraison *Quaesumus omnipotens Deus, ut famulus tuus Ludovicus rex noster*, etc. Si le lendemain il doit y avoir quelque ordre extraordinaire pour la messe, S. M. le dit à l'aumônier pour le faire entendre aux chapelains, aux clercs de chapelle et au sommier de la chapelle et oratoire du Roi.

« Le Roi se met de l'eau bénite au front, et se lève ensuite de ses prières. Alors le premier valet de chambre, après avoir pris le bougeoir que tenoit l'aumônier, reçoit des mains de S. M. la petite bourse où sont les reliques, et en même temps sa montre, continuant à marcher devant le Roi.

« L'huissier de chambre fait encore faire place au Roi jus-

qu'à son fauteuil, et au moment que S. M. y arrive, le grand chambellan, ou le premier gentilhomme de la Chambre, demande au Roi à qui il veut donner le bougeoir ; et S. M. ayant parcouru des yeux l'assemblée, nomme celui à qui il veut faire cet honneur. Le Roi le fait donner plus ordinairement aux princes et seigneurs étrangers quand il s'en rencontre.

« Le Roi debout se déboutonne, dégage son cordon bleu ; puis le maître de la Garde-robe lui tire la veste, et par conséquent le cordon bleu qui y est attaché, et le juste-au-corps qui est encore par-dessus. Ensuite il reçoit aussi la cravate des mains du Roi, remettant toutes ces hardes entre les mains des officiers de la Garde-robe.

« S. M. s'assied en son fauteuil, et le premier valet de chambre et le premier valet de garde-robe lui défont ses jarrettières à boucles de diamants, l'un à droite, l'autre à gauche. Les valets de chambre ôtent du côté droit le soulier, le bas et le haut-de-chausses ; pendant que les valets de garde-robe qui sont du côté gauche lui déchaussent pareillement le pied, la jambe et la cuisse gauche. Les deux pages de la Chambre qui sont de jour ou de service donnent les mules ou pantoufles à S. M. Un valet de garde-robe enveloppe le haut-de-chausses du Roi dans une toilette de tafetas rouge, et le va porter sur le fauteuil de la ruelle du lit avec l'épée de Sa Majesté.

« Les deux valets de chambre qui ont été derrière le fauteuil tiennent la robe de chambre à la hauteur des épaules du Roi, qui dévêt sa chemise pour prendre sa chemise de nuit, qu'un valet de garde-robe chauffe, s'il en est besoin.

« C'est toujours le plus grand prince ou officier qui donne la chemise au Roi, comme nous avons dit ci-devant au lever de S. M. Le premier valet de chambre aide au Roi à passer la manche droite de cette chemise ; comme de l'autre côté le premier valet de garde-robe aide pareillement à passer la manche gauche, et chacun noue les rubans de la manche de son côté. Un valet de garde-robe prend sur les genoux du Roi la chemise que S. M. quitte.

« Le Roi ayant pris sa chemise de nuit, le premier valet de chambre, qui a tiré les reliques de la petite bourse, les présente au grand chambellan ou au premier gentilhomme de la Chambre qui les donne à S. M. Le Roi les met sur lui, passant le cordon qui les tient attachées en manière de baudrier. Et quand S. M. met une camisole de nuit, le grand maître de la Garde-robe prend cette camisole des mains d'un valet de garde-robe et la vêt au Roi, qui prend ensuite sa robe de chambre et se lève de dessus son fauteuil, qu'un valet de chambre range à l'endroit de la chambre où il a accoutumé d'être. Le Roi debout fait une révérence pour donner le bonsoir aux courtisans. Le premier valet de chambre reprend le bougeoir au seigneur qui le tenoit et le donne à tenir à celui de ses amis à qui il veut faire plaisir, qui demeure au petit coucher.

« Les huissiers de chambre crient tout haut : « *Allons, Messieurs, passez.* » Toute la Cour se retire, et ceux qui doivent prendre l'ordre ou le mot du guet de S. M. le prennent : savoir, le capitaine des Gardes du corps, le capitaine des Cent-Suisses, le colonel du régiment des Gardes françaises, le colonel général des Suisses ou le colonel du

régiment des Gardes suisses, le grand écuyer, le premier écuyer, ou même un écuyer de quartier, et c'est là où finit ce qu'on appelle le grand coucher du Roi. »

Alors commençait le petit coucher où restaient les grandes et secondes entrées, ou brevets d'affaires.

« Il ne reste pour lors dans la chambre que les personnes suivantes :

« Premièrement, tous ceux qui peuvent y être aussi le matin, quand Sa Majesté est encore dans son lit.

« En second lieu, ceux de la première entrée.

« Les officiers de la Chambre et de la Garde-robe.

« Le premier médecin et les chirurgiens.

« Quelques particuliers à qui le Roi a accordé la grâce d'être à son petit coucher.

« M. de Chamlay.

« La Cour étant sortie, le Roi vient s'asseoir sur un siège pliant, qu'un valet de chambre a préparé proche la balustrade du lit de Sa Majesté avec un carreau dessus. Le Roi s'y étant assis, les barbiers le peignent et lui accommodent les cheveux ; Sa Majesté se peigne aussi. Pendant tout ce temps-là un des valets de chambre tient le miroir devant le Roi, un autre éclaire avec un flambeau.

« Le Roi étant peigné, un valet de garde-robe apporte sur la salve un bonnet de nuit et deux mouchoirs de nuit unis et sans dentelle, et présente cela au grand maître de la Garde-robe, qui les donne au Roi, ou en son absence au grand chambellan, ou au premier gentilhomme de la Chambre, ou bien au premier valet de garde-robe, ou en leur absence il présenteroit tout cela lui-même à Sa Majesté.

Pour donner au Roi la serviette dont il s'essuie les mains et le visage, le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la Chambre cèdent cet honneur à tous les princes du sang et légitimés... En l'absence de tous ces princes, le grand chambellan ou le premier gentilhomme, le grand maître de la Garde-robe, ou le maître de la Garde-robe présente à Sa Majesté cette serviette qui est entre deux assiettes de vermeil, et qui est mouillée seulement par un bout. Le Roi s'en lave le visage et les mains, s'essuie du bout qui est sec, et la rend à celui qui la lui a présentée, lequel, la remet ensuite entre les mains de l'officier de la Chambre.

« Le Roi dit à quelle heure il se veut lever le lendemain, tant au grand chambellan, ou au premier gentilhomme de la Chambre, qu'au grand maître de la Garde-robe, ordonnant encore au grand maître de la Garde-robe l'habit qu'il veut prendre le lendemain.

« L'huissier fait sortir toutes les personnes qui étoient au petit coucher et sort lui-même, après que le premier gentilhomme de la Chambre lui a donné l'ordre pour le lever du Roi au lendemain. Un valet de chambre éclaire au grand chambellan ou au premier gentilhomme de la Chambre jusqu'à l'antichambre. Les valets de garde-robe, et pareillement un garçon de garde-robe éclaire au grand maître ou au maître de la Garde-robe.

« Il ne reste donc plus dans la chambre que le premier valet de chambre, les garçons de la chambre et le premier médecin, pour quelques momens.

« Après cela le Roi entre dans son cabinet, y étant encore quelque temps sans se coucher. Quelquefois il s'amuse un

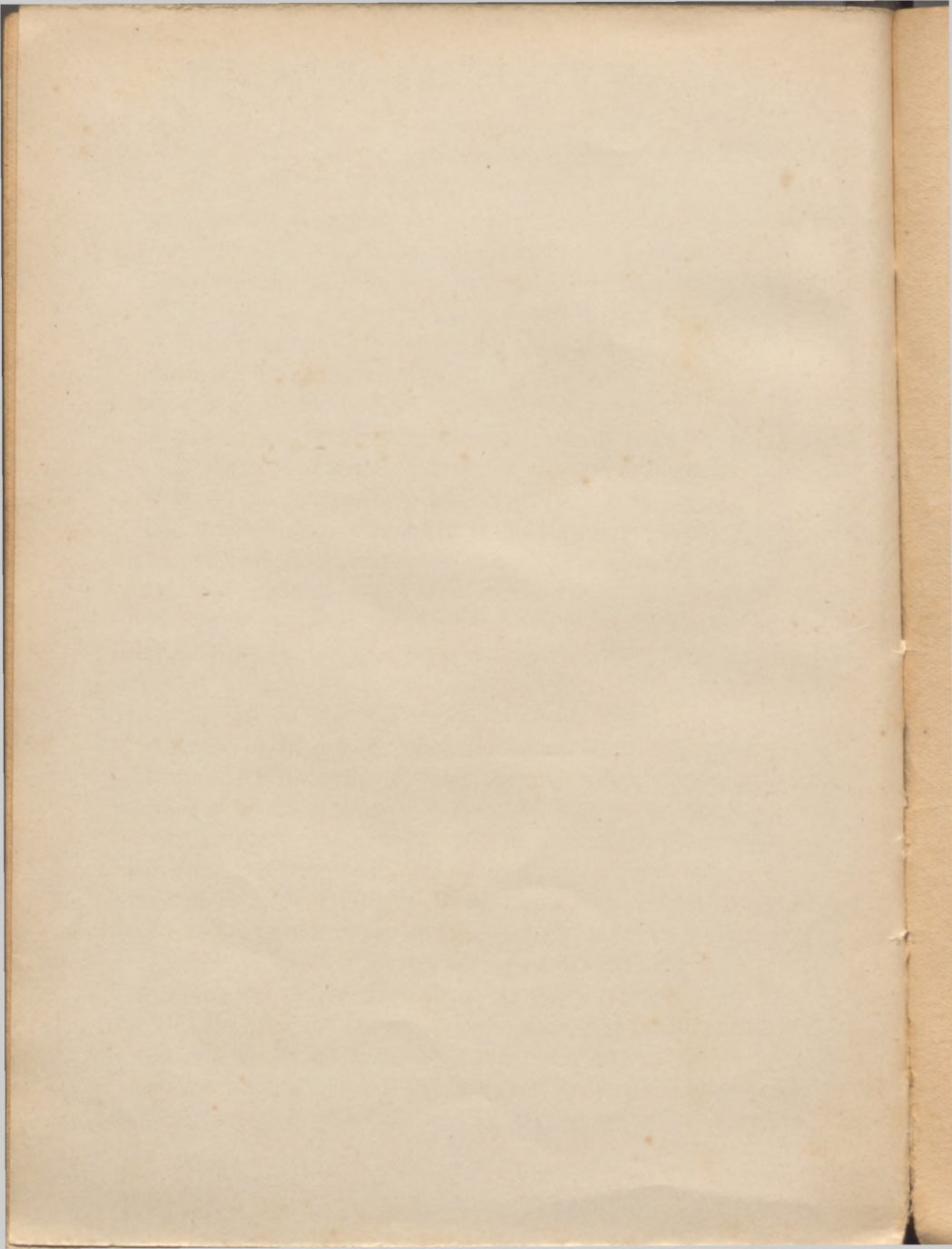


LOUIS XIV ACCEPTANT LE TESTAMENT DE CHARLES II D'ESPAGNE



Photo Archives d'Art et d'Histoire

CHASSE DANS LES BOIS DE VINCENNES, par Van der Meulen (Musée du Louvre).



moment à flatter ses chiens et à leur donner à manger pour s'en faire mieux connoître et se les rendre plus obéissans quand il va tirer. Le sieur Antoine, porte-arquebuse qui a soin de ces chiens, s'y trouve d'ordinaire.

« Cependant les garçons de la chambre font au pied du lit du Roi le lit du premier valet de chambre, dit *le lit de veille*. Ils bassinent et préparent le lit de Sa Majesté. Ils préparent aussi la collation du Roi, et apportent au premier valet de chambre, sur une assiette, le verre bien rincé pour présenter à Sa Majesté, et une serviette ; puis ils versent du vin et de l'eau tant qu'il plaît au Roi, et pendant que Sa Majesté boit, le premier valet de chambre tient l'assiette sous le verre ; le Roi s'essuie la bouche avec la serviette que lui présente, en ce moment, le même premier valet de chambre. Les garçons de la chambre tiennent aussi le bassin à laver devant Sa Majesté qui se lave les mains.

« Quelque temps après le Roi se couche, les garçons de la chambre allument le *mortier* dans un coin de la chambre, et encore une bougie ; et ces deux lumières brûlent toute la nuit en cas qu'on en ait besoin. Ces garçons de la chambre sortent et vont coucher proche la chambre, ordinairement auprès des coffres de la chambre. Le premier valet de chambre ferme les rideaux du lit du Roi, puis il va fermer en dedans au verrouil les portes de la chambre de Sa Majesté ; il éteint le bougeoir et se couche. »

Le Roi peut enfin dormir si de trop graves soucis ne le tiennent longtemps éveillé.

Les jours de médecine qui revenaient au moins tous les mois, le Roi la prenait dans son lit. Il entendait la messe de

la fenêtre de sa chambre. Il n'y avait que les aumôniers et les entrées. Monseigneur et la maison royale venaient le voir un moment et sortaient à l'arrivée du duc du Maine et du comte de Toulouse. M^{me} de Maintenon, assise dans un fauteuil au chevet du lit restait seule avec le duc du Maine pour entretenir le Roi. Le duc qui était très boîteux, s'asseyait sur un tabouret et s'entendait fort bien à les divertir tous deux. Vers les trois heures, tout le monde entra dans la chambre pour le dîner du Roi qui mangeait dans son lit, et toujours de fort bon appétit. Il se levait ensuite et passait dans son cabinet où il tenait Conseil. Après quoi, il allait à l'ordinaire chez M^{me} de Maintenon et soupa à dix heures avec grand couvert.

*
* *

Le Roi était profondément chrétien. Il fut un paroissien modèle, aussi bien à Paris qu'à Saint-Germain ou à Versailles. Il fit sa première communion à Saint-Eustache, sa paroisse, car il habitait alors au Palais-Royal. Plus tard, au Louvre, devenu paroissien de Saint-Germain-l'Auxerrois, il y rend le pain bénit en grande pompe, avec escorte de fifres et de timbales, il y assiste à tous les offices, aux stations de la Semaine Sainte ou des jubilés. La chapelle du château de Versailles n'est qu'un oratoire privé. C'est de la paroisse qu'il part, nu-tête, pour suivre la procession du Saint-Sacrement et l'accompagner jusqu'au grand reposoir du château.

Le Roi tient à honneur de remplir toutes les obligations de

sa fonction royale, car il n'a jamais distingué, en lui, l'homme du souverain. Il observe avec rigueur l'abstinence et les jeûnes du carême, et c'était dure pénitence pour un homme que torturait une boulimie malade et continuelle.

« Quelques jours avant le carême, il tenoit un discours public à son lever, par lequel il témoignoit qu'il trouveroit fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnoit au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne vouloit pas non plus que ceux qui mangeoient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osoit outrepasser ses défenses, car on s'en seroit bientôt senti. Elles s'étendoient à Paris, où le lieutenant de police y veilloit et lui en rendoit compte. Il y avoit douze ou quinze ans qu'il ne faisoit plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers de la Semaine Sainte. Alors son très-petit couvert étoit fort retranché les jours qu'il faisoit gras ; et le soir au grand couvert tout étoit collation, et le dimanche tout étoit en poisson ; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeoient gras. Le vendredi saint, grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables. »

Sauf aux armées, le Roi assiste tous les matins à la messe ; les jours de fête, aux vêpres et complies.

« Il manquoit peu de sermons l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la Semaine Sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du Saint-Sacrement, ni celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit, ni celle de l'Assomption. Il étoit

très-respectueusement à l'église. A sa messe tout le monde étoit obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre ; et s'il entendoit le moindre bruit ou voyoit causer pendant la messe, il le trouvoit fort mauvais. Il manquoit rarement le salut les dimanches, s'y trouvoit souvent les jeudis, et toujours pendant toute l'octave du saint sacrement. Il communiait toujours en collier de l'ordre, rabat et manteau, cinq fois l'année, le samedi saint à la paroisse, les autres jours à la chapelle, qui étoient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption et la grand' messe après la veille de la Toussaint et la veille de Noël, et une messe basse après celle où il avoit communié, et ces jours-là point de musique à ses messes. »

Le jeudi saint, en commémoration de la Cène, le Roi lave les pieds de douze pauvres et, les ayant essuyés, il les baise. Après chacune de ses communions, au sortir de la paroisse, il touche les malades. C'est au mois de juin ou au mois d'août par des chaleurs torrides. Des centaines et des milliers de malades, — atteints d'écrouelles ou de maladies contagieuses, — sont rangés dans la cour du château ou sous les hautes voûtes de l'Orangerie : spectacle de misère et de souffrance, comme on n'en voit plus aujourd'hui, qu'à Lourdes. Louis XIV, le grand collier du Saint-Esprit au cou, étouffant sous le lourd manteau de velours noir semé de langues de feu, — et, dans cet appareil écrasant, pendant des heures, il passe, inlassable, entre les files des malades et des moribonds, en prononçant l'émouvante formule :

— Dieu te guérisse ! le Roi te touche !

*
**

Louis XIV expose dans ses *Mémoires* les motifs qui le firent se soumettre pendant tout son règne aux règles rigoureuses de l'étiquette : « Ceux-là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne soient là que des affaires de cérémonie. Les peuples sur qui nous régnerons ne pouvant pas pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leurs jugements sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les préséances et sur les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance. Comme il est important au public de n'être gouverné que par un seul, il lui est important aussi que celui qui fait cette fonction soit élevé de telle sorte au-dessus des autres qu'il n'y ait personne qu'il puisse ni confondre, ni comparer avec lui ; et l'on ne peut, sans faire tort à tout le corps d'État, ôter à son chef les moindres marques de supériorité qui le distinguent des autres membres. »

*
**

Dans ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*, Louis XIV expose ses idées sur l'autorité royale et les motifs qui l'avaient guidé dans le choix des hommes appelés à ses Conseils. Après la disgrâce de Fouquet, la charge de surintendant des finances fut supprimée. Trois hommes seulement sont appelés à former le premier Conseil du Roi : c'étaient Colbert, le Tellier et de Lionne.

« J'eusse pu sans doute, écrit le Roi, jeter les yeux sur des gens de plus haute considération. Mais les trois que je choisis me semblèrent suffisants pour exécuter sous moi les choses dont j'avais résolu de les charger.

« Je crus qu'il n'était pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin sur toutes choses d'établir ma propre réputation il était important que le public connût par le rang de ceux dont je me servais que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité et qu'eux-mêmes, sachant ce qu'ils étaient, ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles que je leur voudrais donner ; précaution tellement nécessaire qu'avec cela même le monde fut encore assez longtemps sans me pouvoir bien connaître.

« Beaucoup de gens se persuadaient que dans peu de temps quelqu'un de ceux qui m'approchaient s'empareraient de mon esprit et de mes affaires...

« Mais le temps enfin leur fit voir ce qu'ils en devaient croire ; car on me vit toujours marcher constamment par la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisait, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses et donner à mes secrétaires la substance des autres ; régler la recette et la dépense de mon État ; me faire rendre compte à moi-même par ceux qui étaient dans les emplois les plus importants ; tenir mes affaires secrètes, distribuer les grâces par mon propre choix, conserver en moi seul toute mon

Stasinski de ministres

autorité, et tenir ceux qui me servaient le mieux dans une modestie fort éloignée de l'élévation des premiers ministres...

« Je n'ai ni aigreur ni aversion dans l'esprit pour mes officiers de justice. Quand ils se voudront plus particulièrement attacher à vous, il convient de les accoutumer par de bons traitements et des paroles honnêtes à vous voir quelquefois, au lieu qu'au siècle passé une partie de leur honnêteté était de ne pas approcher du Louvre, et cela, non pas par mauvais desseins, mais par la fausse imagination d'un prétendu intérêt du peuple opposé à celui du prince, et dont ils se faisaient les défenseurs, sans considérer que ces deux intérêts ne sont qu'un, que la tranquillité des sujets ne se trouve que dans l'obéissance, qu'il y a toujours plus de mal pour le public à contrôler qu'à supporter même le mauvais gouvernement des rois, dont Dieu seul est le juge, que ce qu'ils semblent parfois faire contre la loi commune est fondé sur la raison d'État, la première des lois par le consentement de tout le monde, mais la plus inconnue et la plus obscure à tous ceux qui ne gouvernent pas. »

Gouverner soi-même son État, ce conseil qu'il donnait au Dauphin, le Roi l'avait mis en pratique depuis le jour où il déclara au chancelier Séguier, dans le grand Conseil : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et mes secrétaires d'État pour vous dire que, si j'ai bien voulu jusqu'à présent laisser gouverner mes affaires par feu Monsieur le Cardinal, il est temps que je les gouverne moi-même. »

Dans l'ancienne administration du royaume, tout était diversité de règles et d'autorité. Désormais, au centre du royaume, s'est formé, à la voix d'un maître qui en a fixé les

attributions et l'ordre du travail, un corps administratif d'une puissance singulière et dans le sein duquel se réunissent tous les pouvoirs : c'est le *Conseil du Roi*.

La noblesse sert le Roi à la Cour, aux armées, dans la marine. Le Conseil n'est donc point composé de grands seigneurs, mais de personnages de médiocre ou même de basse naissance, d'anciens intendants et autres gens rompus aux pratiques des affaires. Ils étaient tous révocables. Le Roi montrait ainsi, par le rang de ceux dont il se servait, qu'il n'était pas en dessein de partager avec eux son autorité. Comme les nobles, les prélats étaient tenus à l'écart. Saint-Simon rapporte ce mot du Roi : « Je me suis fait une règle de ne jamais mettre d'ecclésiastique dans mon Conseil. »

Deux grands ministres assistaient le Roi dans le gouvernement du royaume. Le chancelier, chef de la justice, présidait tous les Conseils en l'absence du Roi. Il était inamovible, mais on pouvait lui enlever les sceaux, ce qui lui ôtait tout pouvoir. Pierre Séguier qui avait les sceaux quand Louis XIV prit en main le pouvoir les garda jusqu'à sa mort (1672). Michel le Tellier lui succéda. Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'État, se retira à l'Oratoire, un an avant la mort du Roi.

Après la condamnation de Fouquet, le surintendant des finances fut remplacé par un contrôleur général des finances. Ce fut sous ce titre que Colbert entra au Conseil du Roi. Il fut successivement secrétaire de la Maison du Roi, puis de la marine et finit enfin par tout administrer sauf la guerre et les affaires étrangères, poids écrasant sous lequel il ne succomba pas. Il fut le véritable créateur du budget. Jusqu'à-

lors on dépensait au hasard, sans consulter les recettes du trésor. Le premier, il dressa chaque année un état de prévoyance où les revenus et les dépenses probables étaient marqués à l'avance. Porter le royaume au plus haut degré de grandeur et de puissance est le but qu'il poursuivit dans toutes ses réformes. Nommé successivement surintendant des bâtiments, secrétaire d'État à la marine et aux colonies, il fut aussi le véritable créateur de l'industrie française : il développa le commerce, réorganisa la marine et fit de nos colonies éparses un véritable empire colonial. Il fit publier une série d'ordonnances qui étaient comme un essai de codification des lois françaises. Il s'occupa aussi des Beaux-Arts et fonda plusieurs académies. De tous les ministres de la monarchie, Colbert fut celui dont le génie fut le plus complet et dont l'action eut les conséquences les plus durables.

Sous l'impulsion du grand ministre de Lionne, Louis XIV suit la politique traditionnelle de la France : il cherche à établir sa prééminence sur l'abaissement de la maison d'Autriche et les services rendus à l'Europe en tournant les armes de la France contre les ennemis de la chrétienté sur terre et sur mer. Après avoir contribué à la conclusion du traité des Pyrénées, il engagea, pour faire valoir les droits de Marie-Thérèse, à la mort de Philippe IV, des négociations qui avaient pour but d'isoler l'Espagne et de l'affaiblir et qui furent son chef-d'œuvre. A une rare hauteur de vues, il joignait une connaissance approfondie des affaires de l'Europe. Choisy l'appelle « un génie supérieur » et Saint-Simon : « Le plus grand ministre de Louis XIV. » Le Roi lui-même fait de lui cet éloge : « Pas un de mes sujets n'a été plus

longtemps employé aux affaires étrangères, ni avec plus de succès. »

*
* *

A côté des deux grands ministres, il y avait les quatre secrétaires d'État qui avaient, comme sous Richelieu, l'administration intérieure des diverses parties du royaume. Chacun exerçait en outre des fonctions spéciales dont la répartition varia au cours du règne : secrétaire de la Maison du Roi, des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine. Les titulaires de ces hauts emplois restaient longtemps en fonctions. Certaines formaient des sortes de dynasties ministérielles : cinq ministres furent fils, frères ou neveux de Colbert. Louvois succéda à son père, Michel le Tellier, au secrétariat de la Guerre et eut pour successeur, à ce même poste, son fils, le marquis de Barbezieux. Si Louis XIV appelait des roturiers dans ses Conseils, il les anoblissait en récompense de leurs services. Louvois, énergique et brutal, fut le véritable fondateur de l'armée française où il mit de l'ordre et de la discipline. Il fut l'organisateur de la guerre comme Colbert l'avait été de la paix. Après sa mort, son collaborateur, Vauban, continua à rendre les services les plus signalés en renouvelant l'art des fortifications.

Le rôle des Secrétaires d'État était d'étudier et de présenter les affaires au Roi et d'exécuter ses ordres, seul, le Roi décidait de tout.

Le gouvernement central comprenait aussi les Conseils qui existaient depuis un siècle, mais qui subirent diverses transformations et dont, pendant ce long règne, les membres se

renouvelaient par la mort et par l'admission des princes du sang. Ces Conseils, au nombre de quatre, étaient la subdivision du Conseil du Roi ayant chacune leurs attributions spéciales.

Le Conseil d'en haut ou Conseil d'État examinait toutes les grandes affaires et particulièrement celles du dehors : la paix, la guerre, les négociations. Le Roi n'y appelait que les ministres d'État et les princes du sang. Les membres de ce Conseil étaient, en 1695, année où les Conseils furent réorganisés : le Dauphin, MM. de Pomponne, de Pontchartrain, de Beauvilliers et Le Pelletier. Ce Conseil, toujours présidé par le Roi, se tenait les dimanche, mercredi, jeudi, et le lundi de quinze jours en quinze jours.

Le Conseil des Finances se tenait deux fois par semaine : le mardi et le samedi. A ce Conseil assistaient, outre les ministres déjà nommés, MM. Pussort et d'Aguesseau en qualité de conseillers du Conseil royal des finances ; mais, cette année-là, M. Pussort fit demander au Roi de n'y plus venir à cause des grandes incommodités de sa santé.

Le Conseil des Dépêches ne se tenait qu'une fois par quinzaine. On y examinait devant les ministres et les secrétaires d'État les rapports des intendants et tout ce qui concernait l'administration intérieure du royaume.

Le Conseil des parties était une sorte de tribunal suprême en matière civile et administrative ; ses membres portaient le titre de Conseiller d'État ; un certain nombre de maîtres des requêtes étaient aussi attachés à ce Conseil.

Sauf quand il était à l'armée, le Roi présidait ces Conseils.

Assis au haut bout d'une longue table, dans un fauteuil de

velours rouge à broderie d'or, il écoutait attentivement les conseillers, en robe noire et rabat, ayant comme lui-même le chapeau sur la tête, et assis sur des tabourets. Le Roi restait impénétrable et décidait en maître de sa voix calme et ferme.

Le Roi ne se contentait pas de présider régulièrement ces quatre Conseils ; tous les lundis soir il travaillait avec l'intendant Pellet pour régler tout ce qui concerne les fortifications des places, et presque tous les autres soirs, avec M. de Pontchartrain, il s'occupait des affaires de la marine ou de celles de la guerre avec M. de Barbezieux.

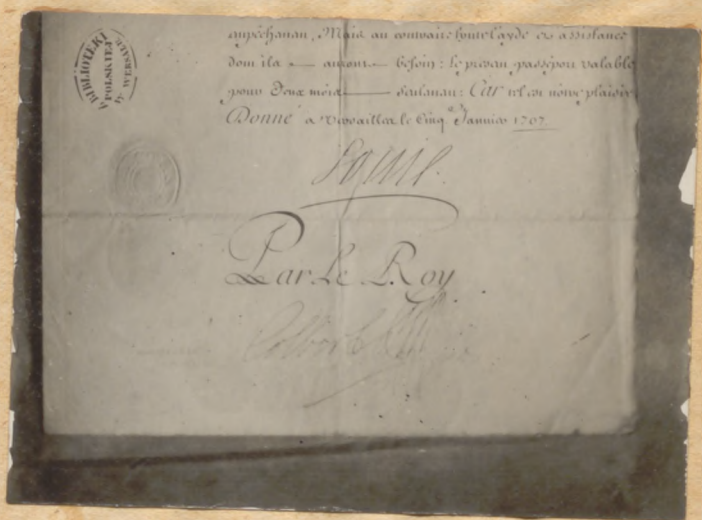
Enfin, le vendredi matin, le Conseil de conscience se prolongeait longtemps entre le Roi, son confesseur et, dans la première partie du règne, l'archevêque de Paris.

Pendant tout son règne, le Roi présida donc ses Conseils et travailla avec ses ministres, et cela, presque jusqu'à la veille de sa mort. Il écrivait les dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes sont de sa propre main. Il se faisait lire toutes les lettres écrites en son nom par le secrétaire, M. Rose, qui avait la signature : « Quand on a l'Etat en vue, écrivait-il dans ses *Mémoires*, on travaille pour soi. Le bien de l'un fait la gloire de l'autre : quand le premier est heureux, riche, puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit goûter plus que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. »

Malgré l'établissement du pouvoir absolu, le Roi laissait subsister une correspondance directe entre lui-même et ses sujets : « Je laissai à tous mes sujets la liberté de s'adresser

à moi, à toute heure, de vive voix et par placets.» (*Mémoires.*) Ces placets étaient reçus par un maître des requêtes et renvoyés aux bureaux des ministres, où ils étaient examinés quand ils méritaient de l'être. Leurs auteurs furent parfois admis à discuter leurs propositions avec les ministres en présence du Roi.

Le Roi connaissait les principales lois du royaume, il en possédait l'esprit. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, dans le Conseil des secrétaires d'État et dans le Conseil des parties. Il advint même, dans deux jugements, que sa voix décida contre lui-même.



Document portant les signatures de Louis XIV
 et de Colbert. (Anc. coll. de l'Université de
 Vilna. Msc.) Photo K. Jasiulanic.



CHAPITRE IV

LA GRANDE JOURNÉE DU 16 NOVEMBRE 1700

Si inflexiblement que fussent réglées les journées du Roi, leur uniformité n'était qu'apparente. Le cycle des saisons et des fêtes religieuses y apportait ses diversités. Les grands événements de la famille royale : naissances, mariages, morts, offraient à la Cour l'éclat de leurs réjouissances, la splendeur de leurs cérémonies funèbres. Rien n'égalait la solennité des *Te Deum* chantés à Notre-Dame pour célébrer les victoires des armées. Tout ce qui se passait aux armées combattant aux frontières retentissait à la Cour en échos de deuil, d'allégresse ou de triomphe. Mais le jour entre tous mémorable fut ce mardi 16 novembre 1700 où Louis XIV, après avoir accepté le Testament du roi d'Espagne Charles II, en faveur du duc d'Anjou, présenta le prince, son petit-fils, à la Cour et aux ambassadeurs.

*
**

Ainsi que l'affirme Mignet, « la succession d'Espagne fut

le pivot sur lequel tourna presque tout le règne de Louis XIV. Elle occupa sa politique extérieure et ses armées pendant plus de cinquante ans ; elle fit la grandeur de ses commencements et les misères de sa fin ».

Les Maisons de France et d'Espagne avaient soutenu une lutte acharnée pendant un siècle et demi. Le traité des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, mirent la paix entre les deux pays ; mais pas plus que celles de Vervins et de Cateau-Cambrésis cette paix ne pouvait être durable : il devait en résulter toutes les guerres de Louis XIV.

Après une si longue lutte, on ne pouvait admettre la réunion de deux monarchies aussi vastes que la France et l'Espagne sur une même tête. Pour parer à une telle éventualité, un acte de renonciation à l'héritage de la monarchie espagnole avait été imposé aux infantes Anne d'Autriche et Marie-Thérèse lors de leur mariage, la première avec Louis XIII, la seconde avec Louis XIV.

A la mort de Philippe IV, la dot accordée à sa fille en échange de ses droits à la succession d'Espagne n'avait pas été payée ; le Roi de France, alléguant que la clause essentielle de l'acte de renonciation n'était pas accomplie, invoqua, pour réclamer les Pays-Bas, le *droit de dévolution*, ancienne coutume du Brabant, qui donnait, dans une succession, la préférence aux enfants du premier lit sur ceux du second. Or, Marie-Thérèse était fille d'Isabelle de Bourbon, première femme de Philippe IV.

La Cour de Madrid se refusant à la révocation de l'acte de renonciation, Louis XIV donna mission à de Lionne d'en-

gager des négociations avec divers cabinets de l'Europe pour les préparer à reconnaître la justice de la revendication des droits de sa femme sur la monarchie espagnole.

Philippe IV laissait en mourant un successeur âgé de quatre ans, le débile Charles II, infirme, maladif et que l'on crut mourant pendant toute sa vie. Louis XIV comprit, avec l'instinct supérieur de l'ambition, et son amour passionné de la gloire, que les moyens de réaliser ses rêves de grandeur étaient en Espagne... Non seulement il s'efforça de faire révoquer l'acte par lequel il avait renoncé à l'héritage de cette monarchie, mais il prépara en même temps les ressources de la force pour seconder les négociations. Il travailla à la réorganisation de son royaume, rétablit les finances, augmenta la marine, restaura l'administration de la guerre afin d'avoir une armée bien disciplinée, si bien que sous le regard attentif et la sage impulsion du maître, l'ordre, le secret, l'activité régnèrent partout, développant la prospérité du pays et la force de l'État.

L'habile politique de Louis XIV, admirablement servie par de Lionne, obtint les plus heureux résultats : d'utiles alliances furent nouées ; les puissances jalouses ou effrayées furent maintenues dans l'immobilité. En attendant de pouvoir faire valoir ses droits à la succession totale de l'Espagne que l'on croyait devenir prochainement vacante, il se ménagea un moyen provisoire d'agrandissement par ce *droit de dévolution* qu'il pouvait invoquer après la mort de Philippe IV, en attendant celle de Charles II.

Après avoir revendiqué à l'amiable pour sa femme la partie des Pays-Bas qui admettait ce droit de dévolution, Louis XIV,

ne l'ayant pas obtenu, recourut à l'emploi des armes : il envahit la Flandre et se montra, dans cette guerre si bien préparée, aussi remarquable par la rapidité de ses coups que par la modération de ses exigences, se contentant d'étendre, au nord, la frontière de la France, trop rapprochée de la capitale.

Cette guerre et les deux suivantes avaient préparé l'ouverture de la succession d'Espagne. La quatrième allait en obtenir la réalisation.

*
* *

Le Roi est alors au seuil de la vieillesse, de la décadence physique et morale, des lentes destructions de la fin. Néanmoins, il tient bon. Il ne s'avoue jamais vaincu. Il se laisse toujours peindre en soldat ou plutôt en généralissime, la cuirasse et la casaque au dos, le bâton de commandement au poing. Mais sa bouche édentée s'est flétrie, ses joues pendent en poches flasques, de chaque côté de son menton glabre : il rappelle étonnamment le profil de Louis-Philippe. Il semble même qu'il ait pris alors un commencement d'embonpoint lui, si svelte jusque-là, si aisé dans ses mouvements.

Un des cartons figurant à une exposition rétrospective dans le château de Versailles nous le montre probablement tel qu'il était en ces dernières années, avec une sincérité à peine tempérée par le souci du nécessaire embellissement officiel. Le sujet de cette composition, c'est le mariage du duc de Bourgogne, célébré trois ans avant la mort de Charles II.

L'auguste grand-père du marié est là, au premier rang, face enluminée de gentilhomme campagnard, ventre doré sous les chamarres de son bel habit. Visiblement le Roi est alourdi par l'abus de la nourriture, son visage s'est congestionné. Les chasses presque continuelles, les promenades et les courses au grand air lui ont fait un teint chaud et émerilloné. A côté de lui, Madame, en grand habit de cour, est certainement la personne la plus royale de l'assistance. Rengorgée dans sa morgue de princesse allemande, elle a, si l'on peut dire, de la dignité plein les narines et, du haut de sa jupe à ramages, elle a l'air de regarder comme du fumier tout ce qui l'entoure.

Ce Louis XIV, presque rustique, comme il diffère, au premier abord, du majestueux monarque en manteau de sacre que Rigaud peignit presque à cette époque ! Et pourtant, c'est bien le même homme : la bouche rentrée, les joues tombantes, la taille épaissie, qu'on devine plutôt qu'on ne la voit sous les lourdes draperies du manteau fleurdelysé, le teint vif du chasseur légèrement adouci par le pinceau flatteur de l'artiste. Néanmoins, dans ce portrait de grand style, il y a quelque chose qui ne se trouve point dans l'instantané décrit plus haut. Le visage veut être aimable et même souriant, mais les plis tombants des lèvres et du nez, le regard voilé, presque douloureux disent les amertumes et les déceptions d'une longue vie et d'un long règne. C'est le désenchantement suprême. Malgré tout, le roi de France entend tenir jusqu'au bout. Ce vieillard reste droit et élégant comme un jeune homme. De quel air noble et désinvolte il se campe devant nous, le poing sur la hanche, tendant sa jambe leste

de danseur, comme s'il allait s'élancer pour un passe-pied ou une courante ! Un roi n'a pas le droit d'être triste. Il est celui qui donne de la joie, le maître des plaisirs, des jeux et des ris.

*
**

Le 8 novembre 1700, M^{me} de Maintenon écrivait au cardinal de Noailles : « On aura bientôt la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne, car on a reçu celle de son agonie. Voilà de grandes affaires à démêler. Dieu veuille y mettre la main et nous donner une paix de durée. » — Quand ces lignes furent écrites, Charles II avait cessé de vivre. Toute l'Europe était en suspens, se demandant ce qui allait advenir de la formidable succession de ce Roi si longtemps moribond.

Il y avait trois prétendants à sa couronne : le Dauphin de France ; Charles, second fils de l'empereur Léopold et le prince électeur de Bavière. Lequel des trois obtiendrait l'héritage ? Dans l'incertitude, Louis XIV avait conclu successivement deux traités de partage avec Guillaume d'Orange. Fatigué des intrigues ourdies autour de lui pour le démembrement de ses États, et pensant que Louis XIV serait seul assez fort pour maintenir l'intégrité de la monarchie espagnole, Charles II légua toute sa succession à Philippe d'Anjou second fils du Dauphin.

Le Roi d'Espagne mourut le jour de la Toussaint dans le palais de Madrid. Le secret de son testament connu seulement de quatre personnes avait été bien gardé. La Reine elle-même, alors en disgrâce, l'ignorait. Le Roi à peine expiré, le Conseil d'État se réunit pour l'ouverture du testament.

Tous les grands d'Espagne qui se trouvèrent à Madrid s'y précipitèrent.

Le comte d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur, se tenait près de la porte du Conseil d'un air triomphant, assuré que le testament était en faveur de l'archiduc. Le duc d'Abrantès voulant être le premier à annoncer le nom du successeur du Roi, aperçoit d'Harrach, va vers lui d'un air de joie qui laissait tout espérer pour l'archiduc et lui dit, d'un ton très haut : « Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir que je me sépare de vous et prends congé de la très auguste maison d'Autriche. » Le comte d'Harrach resta muet de se voir ainsi moqué. Il se retira plein de rage.



Louis XIV était au Conseil des finances lorsqu'il reçut la grande nouvelle. Il devait aller tirer ; mais la chasse fut remise. Il dina au petit couvert, annonça la mort du Roi d'Espagne, ajoutant qu'il n'y aurait de tout l'hiver aucun divertissement à la Cour. Pas un mot du Testament. Il manda les ministres chez M^{me} de Maintenon. En rentrant de courre le loup, Monseigneur s'y rendit aussi. La réunion dura un fort long temps. Le lendemain, nouvelle réunion, toujours chez M^{me} de Maintenon.

Le Roi, Monseigneur, le chancelier, le duc de Beauvilliers et Torcy assistaient seuls à cette réunion. Après que les ministres eurent opiné, le Roi demanda son avis à M^{me} de Maintenon qui se faisait « par modestie ». Les avis furent

partagés : deux pour s'en tenir au traité de partage, deux pour accepter le Testament. Le Roi ne s'était pas prononcé.

Saint-Simon fait, dans le plus grand détail, le récit de ce qui se passa à la Cour avant la journée de l'acceptation du Testament, le jour de la déclaration et de ce qui suivit jusqu'au départ du nouveau Roi d'Espagne.

Il expose, avec précision les arguments qui furent présentés au Roi pour ou contre l'acceptation du Testament, chacun s'appliquant, en donnant son avis, « à démêler l'inclination du souverain ».

En cas d'acceptation, le Roi paraissait préoccupé de ce que la rupture du traité de partage lui pourrait être reprochée. A cela, le chancelier répondit que, par ce traité, le Roi ne s'était engagé qu'à ce qui était stipulé, qu'il n'était question d'aucun refus de ce qui serait donné par le Roi d'Espagne, sans sollicitation et même à l'insu de Sa Majesté. Le Roi était donc libre d'accepter le Testament sans pouvoir être accusé de manquer de foi.

Les deux avis : acceptation ou refus, furent fort disputés. Saint-Simon poursuit : « Monseigneur, tout noyé qu'il fût dans la graisse et dans l'apathie, parut un homme dans ces deux Conseils, à la grande surprise du Roi et des assistants. Quand ce fut à lui de parler, il s'expliqua avec force pour l'acceptation du Testament. Puis se tournant vers le Roi d'un air respectueux mais ferme, il lui dit qu'il prenait la liberté de lui demander son héritage, que la monarchie d'Espagne était le bien de la Reine sa mère et celui de son second fils, à qui il le céda de tout son cœur... que sa demande était juste et conforme à l'honneur du Roi, et à l'intérêt et à la

grandeur de sa couronne, et qu'il espérait bien qu'elle ne lui serait pas refusée. Cela dit d'un visage enflammé surprit à l'excès. Le Roi l'écouta fort attentivement. » Pressée de donner son avis, M^{mo} de Maintenon fut aussi d'avis qu'il fallait accepter le Testament.



Après avoir recueilli les avis du Conseil réuni chez M^{mo} de Maintenon, le Roi ne fit pas connaître sa décision. Il se contenta de dire qu'il y avait de grandes raisons aussi bien pour l'acceptation que pour le refus de la succession, mais que l'affaire méritait bien de dormir dessus et d'attendre ce qui pourrait venir d'Espagne et si les Espagnols seraient du même avis que leur Roi.

Tous, à la Cour, se demandaient quelle serait la décision du Souverain, cherchant à la deviner en interprétant les divers événements qui s'y produisaient. Dangeau et Saint-Simon ne sont pas les moins en éveil et notent fidèlement tout ce qui vient à leur connaissance pour essayer d'éclaircir ce grand secret.

La Cour est à Fontainebleau. Le 11 novembre, le Roi, entre son lever et sa messe, donna audience à l'ambassadeur d'Espagne qui lui apportait une copie authentique du Testament du Roi d'Espagne, par ordre de la Reine et des régents qui firent partir ce courrier le soir même de la mort de Charles II. Après cette audience où n'assistaient que Monseigneur et M. de Torcy, le Roi fit entrer le duc de Bourgogne dans son cabinet ; le bruit courut que le Roi l'avait

informé de la résolution qu'il avait prise ; mais le prince étant fort discret, on ne put rien apprendre de lui.

Le surlendemain, les princesses étant dans le cabinet du Roi, après souper, le Roi leur demanda en badinant quel parti elles prendraient sur les affaires d'Espagne. Madame la duchesse et la princesse de Conti répondirent qu'elles y enverraient promptement le duc d'Anjou et que, par tous les raisonnements qu'elles entendaient faire sur ce sujet, c'est ce qui serait le plus approuvé. Le Roi leur répondit :

— Je suis sûr que, quelque parti que je prenne, beaucoup de gens me condamneront.

Le jour suivant, le Roi fit venir le duc d'Anjou dans son cabinet et lui parla longuement en présence de Monseigneur et du duc de Bourgogne. Cette longue entrevue fit supposer que le Roi avait appris à son petit-fils qu'il était Roi d'Espagne. Cependant le prince ne fit, ni ne dit rien qui pût laisser connaître qu'il était instruit de sa destinée. Certains ayant pris la liberté de lui parler du Testament du Roi d'Espagne, il se contenta de répondre :

— Après l'honneur que le Roi d'Espagne m'a fait de me nommer son successeur, sa mémoire me sera toujours bien précieuse.

★ ★

Depuis que la grande nouvelle était connue, les ministres étrangers passaient les nuits à conférer sur le parti que le Roi prendrait et sur les intérêts de leurs souverains, mais en gardant le plus profond silence sur leurs délibérations. Il

n'y avait d'autre sujet de conversation à la Cour et tous étaient pour l'acceptation.

La veille du jour fixé par le Roi pour le retour à Versailles, un courrier espagnol se rendant à Vienne, s'arrêta à Fontainebleau, vit le Roi à son souper et dit publiquement qu'on attendait à Madrid Monsieur le duc d'Anjou avec beaucoup d'impatience, ajoutant que les grands qui devaient aller au-devant de lui étaient déjà nommés. Dès lors, quoique le Roi demeurât impénétrable, nul ne douta de l'acceptation.

Le lendemain, sur le chemin du retour à Versailles, l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier lui portant de nouveaux ordres et empressements pour demander Monsieur le duc d'Anjou de la part des grands et de la junte nommée par le Testament pour gouverner en attendant le successeur. Le Roi trouva la Cour fort grosse à Versailles et dans une extrême impatience de savoir enfin ce qui avait été résolu.

Depuis les préliminaires du traité des Pyrénées conclu par le Roi et Mazarin dans l'audacieuse espérance de voir un jour l'Espagne et ses immenses possessions rattachées par héritage à la France, bien des années avaient passé. La vie languissante de Charles II s'était prolongée au delà de ce qui semblait possible. Louis XIV s'était emparé, dans sa première guerre, d'une portion, petite, mais importante pour la France, de l'héritage espagnol. L'attente de la prochaine fin de Charles II l'avait amené à conclure les traités terminant les deux guerres suivantes, et voilà qu'au seuil de la vieillesse l'espoir, qui n'avait jamais fléchi de ce fabuleux héritage, venait de se réaliser. En réalité, ce n'était pas la France qui s'en enrichissait, c'était la dynastie en la per-

sonne du petit-fils du Roi. L'Europe n'eût pas souffert un tel agrandissement de la France, et la fière Espagne qui pouvait encore, malgré sa décadence, se vanter d'être un « État sur lequel le soleil ne se couchait jamais », n'eût pu consentir à la perte de son indépendance. Mais avoir, au delà des Pyrénées, au lieu de l'ennemi héréditaire, un prince de son sang dont l'extrême jeunesse aurait longtemps encore besoin des conseils et de l'appui de l'aïeul, quel surcroît de prestige pour la France et son Roi !

Ce fut enfin la grande journée du 16 novembre. Le peu de personnes à qui le Roi avait confié le secret l'avaient bien gardé. Tous brûlaient de savoir, souhaitant et espérant l'acceptation.

Au sortir de son lever, le Roi fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet où se trouvait déjà le duc d'Anjou. Lui montrant le prince, le Roi dit à l'ambassadeur qu'il pouvait le considérer comme son Roi. L'ambassadeur se jeta aux genoux du prince, à la manière espagnole, et lui fit son compliment en cette langue. Le Roi dit qu'il répondrait pour son petit-fils qui n'entendait pas encore l'espagnol.

Les portes du cabinet ouvertes à deux battants, la foule des courtisans entra : « Le Roi passant majestueusement, les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, dit-il, en montrant le duc d'Anjou, voilà le Roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu Roi aussi par son Testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé

instamment ; c'était l'ordre du ciel, je l'ai accordé avec plaisir. » Se tournant à son petit-fils, poursuit Saint-Simon, le Roi lui dit : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations : c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Montrant après, du doigt, son petit-fils à l'ambassadeur : « S'il suit mes conseils, lui dit-il, vous serez grand seigneur, et bientôt ; il ne saurait mieux faire que de suivre vos avis. »

Après le grand brouhaha des courtisans, les deux autres fils de France arrivèrent et tous trois s'embrassèrent les larmes aux yeux. Le Roi alla ensuite à la messe, à la tribune, et il mit le Roi d'Espagne à sa droite. Comme il ne s'y trouva que le carreau du Roi, les princes se tenant appuyés à la balustrade recouverte d'un tapis, le Roi prit son carreau et le présenta à son petit-fils qui ne voulut pas l'accepter et le mit de côté. Les deux Rois entendirent donc la messe sans carreau.

En revenant, Louis XIV s'arrêta dans la pièce du lit du grand appartement et dit au nouveau Roi que, désormais, ce lit serait le sien. Il y coucha en effet le même soir et y reçut toute la Cour qui alla en foule lui rendre ses respects.

A la même heure que le Roi à Versailles, Monseigneur apprit à ses familiers de Meudon la déclaration du Roi d'Espagne ; Monsieur, qui avait su le secret en partant de Fontainebleau, se mit sous sa pendule, dans l'impatience d'annoncer à sa Cour l'heureuse nouvelle, à l'heure exacte fixée pour la déclaration.

Aussitôt après la déclaration, le Roi le manda, par un écuyer, au Roi et à la Reine d'Angleterre.

L'après-dînée, le Roi d'Espagne alla à Meudon rendre visite à Monseigneur qui le reçut à la portière et l'y reconduisit. Il lui donna de la *Majesté*, et le fit partout passer devant lui. Monseigneur était hors de lui de joie. Il répétait que jamais personne ne s'était trouvé comme lui en état de dire : Le Roi mon père et le Roi mon fils ! On lui avait sans doute caché l'horoscope qui prédit de lui, à sa naissance : « Fils de Roi ; père de Roi ; jamais Roi ! »

Après la déclaration, le nonce, les ambassadeurs de Venise et de Savoie fendirent la presse pour féliciter les deux Rois. L'ambassadeur de Hollande alla, de la part de ses maîtres, se plaindre à Torcy de l'acceptation du Testament. De se plaindre au Roi, il n'eût osé.

Le jour même de la déclaration, il fut décidé que le Roi d'Espagne partirait pour Madrid le 1^{er} décembre. Il fut accordé à ses deux frères de l'accompagner jusqu'à la frontière. Le duc de Beauvilliers devait avoir pendant le voyage autorité sur les princes et les courtisans. Le maréchal duc de Noailles lui fut adjoint pour le suppléer en cas de maladie ou d'absence du lieu où étaient les princes. Toute la jeunesse de la Cour eut permission de faire le voyage dans les carrosses de la suite. Il fut réglé qu'après la séparation, les princes, frères du Roi d'Espagne, feraient un voyage d'environ quatre mois à travers le Languedoc et la Provence.

Cette mémorable journée se passa toute en présentations, compliments, félicitations. Toute pompeuse réjouissance en fut exclue et n'eût pas été bienséante en ces premiers jours

de la mort du Roi qui avait légué sa couronne à un fils de France et dont Louis XIV avait fait prendre le deuil à la Cour avant même de connaître ce que le Testament réservait à son petit-fils.

Après la naissance du duc de Berry, on avait inscrit, sous un tableau représentant la famille royale les vers suivants :

Dans ces jeunes héros dont l'auguste naissance
Promet cent miracles divers,
Tu vois tes Rois, heureuse France !
Et peut-être y vois-tu ceux de tout l'univers.

L'on se disait à la Cour que l'inscription était prophétique et que l'on en voyait une remarquable réalisation, le duc d'Anjou devenant Roi d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne et de tout l'immense empire espagnol.

Le soir même de la déclaration, Sa Majesté catholique soupa avec le Roi, ayant un fauteuil et la droite sur lui. Les ducs de Bourgogne et de Berri étaient sur les pliants au retour de la table, du côté droit, la duchesse de Bourgogne, du côté gauche, et les gentilshommes servants vis-à-vis des Rois, pour servir quand on criait : « A boire pour le Roi d'Espagne ! » Il avait devant lui une soucoupe en vermeil et un verre couvert, et l'on faisait l'essai comme pour le Roi. Tous les spectateurs étaient pleins de joie. Louis XIV se penchant du côté de l'ambassadeur d'Espagne qui était présent lui dit :

— Je crois encore que tout ceci est un songe !

*
**

Depuis le jour de la déclaration, le jeune prince fut traité

en roi. Pour que ce jour fût marqué par un geste de clémence, Louis XIV ordonna qu'on mit en liberté tous les galériens sujets de la monarchie d'Espagne. Il y en avait environ trois cents sur ses galères.

Le Parlement, en corps et en robes rouges, vint haranguer le nouveau Roi. Le premier président portait la parole. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, accompagnait le Parlement. La harangue du premier président fut pleine de sagesse et de noblesse. Le jeune Roi y répondit fort bien, remerciant le Parlement et louant avec bonne grâce le mérite personnel du premier président.

Vinrent ensuite la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnaies, la Ville et l'Université. Le Roi répondit gracieusement à toutes les harangues. Il resta assis et couvert pendant les audiences.

Le lendemain le Grand Conseil et l'Académie vinrent aussi haranguer le Roi d'Espagne. La Chapelle, directeur de l'Académie, porta la parole. Sa harangue fut fort louée, mais, assure Dangeau, on loua encore bien plus la réponse du Roi qui était juste et précise.

Monsieur dit, en causant avec l'ambassadeur d'Espagne, que le Roi son maître avait déjà la gravité espagnole, à quoi l'ambassadeur répondit :

— Ce qui m'en plaît davantage, c'est qu'avec la gravité espagnole, il conserve toute la politesse et la douceur française.

Ce même ambassadeur à qui Louis XIV disait :

— Nous devons maintenant, apprendre l'espagnol, — lui répondit :

— Non, Sire, c'est nous qui devons apprendre le français.

Le Roi voyait souvent le prince en particulier, et M. de Torcy l'entretenait des affaires pour lui en donner connaissance : « Rien n'approche, écrivait M^{mo} de Maintenon au duc d'Harcourt, à Madrid, de la droiture des maximes que le Roi prêche en toute occasion à son petit-fils, comme d'être bon Espagnol, de les aimer, de renvoyer les Français à la première faute qu'ils feraient, de ne les jamais soutenir contre ses sujets, de s'appliquer aux affaires, de ne faire qu'écouter dès les premières années, d'aimer les gens de mérite, de distinguer les gens de qualité... »

Le Roi d'Espagne avait pris le grand deuil. Villequier dans les appartements, et ailleurs un lieutenant des gardes portaient la queue de son manteau. Le Roi prit aussi le deuil en violet et drapa ainsi que ceux qui drapent avec lui. Une promotion de grands d'Espagne fut faite par le jeune Roi qui prit lui-même sans cérémonie la Toison d'Or, tout en conservant l'ordre du Saint-Esprit.

★
★ ★

Le jeune Roi d'Espagne ne demandait qu'à quitter un peu la gravité qu'il avait dans les cérémonies officielles « comme s'il était né à Madrid ». Quand il avait été enfermé avec le Roi, il aimait se retrouver duc d'Anjou pour jouer aux échecs avec M. de la Rochefoucault. Il aimait fort ce jeu-là et point du tout les jeux de cartes.

Il passait ses soirées chez M^{mo} de Maintenon, dans des pièces séparées de celles où étaient le Roi. Il jouait à toutes

sortes de petits jeux, à cligne-musette, à courir avec ses frères, à danser aux chansons avec la duchesse de Bourgogne et ses dames.

Un jour qu'il alla tirer des lapins, il en donna six à l'ambassadeur d'Espagne qui le remercia à genoux ; mais il lui avait fait un meilleur présent le matin, lui ayant envoyé quarante mille livres ce dont le pauvre ambassadeur avait grand besoin, car il ne recevait rien d'Espagne.

Cependant le jour de la séparation approchait et M^{me} de Maintenon écrivait au duc d'Harcourt : « Nous voici dans le triste endroit de cet heureux événement, il faut se séparer, et vous savez si les Français aiment leurs princes. Le Roi, plein de bonté, ne peut sans larmes voir partir pour toujours son petit-fils, et qu'il a plus connu depuis qu'il est Roi d'Espagne qu'il n'avait fait auparavant.

« On se flatte qu'il visitera les pays qui sont en son pouvoir, et qu'en allant en Flandre nous le reverrons ; mais on croit que les Espagnols voudront lui voir un successeur avant qu'il fasse des voyages. On ne croit pas ici que l'on doive lui donner une archiduchesse et on pense à la princesse de Savoie : elle a douze ans passés, et on nous assure qu'elle a la taille aussi belle que M^{me} la duchesse de Bourgogne. C'est le principal pour une femme et pour les enfants qu'on en attend. »

M^{me} de Maintenon avait son franc parler quand elle était en confiance. Elle ne porte point aux nues comme les courtisans le ton et les discours du jeune Roi. Elle poursuit : « Plus nous connaissons le Roi d'Espagne, plus nous voyons du bien en lui. Tout ce qu'il dit est bien dit, plein de sens

et de droiture ; mais le ton et la lenteur dont il parle est très désagréable ; peut-être en sera-t-on moins choqué à Madrid qu'à Versailles. »

Le comte d'Ayen, neveu de M^{me} de Maintenon, était un des gentilshommes désignés pour accompagner le Roi en Espagne. Il écrira à sa tante une curieuse relation de ce voyage.

Les Grands, envoyés par l'Espagne pour accompagner le Roi à Madrid furent reçus avec magnificence à Marly, « aussi, dit Dangeau, sont-ils fort contents de l'accueil. Le marquis de Bedmar se montra charmé du Roi et de la joie des courtisans. Ils assistèrent au dîner du Roi et virent que la familiarité du Roi avec ceux qui le servaient ne faisait qu'augmenter le respect. A la promenade qui suivit le dîner, ils entendirent avec étonnement le Roi commander aux courtisans de mettre leurs chapeaux :

— Messieurs, leur dit le Roi voyant leur surprise, jamais on ne se couvre devant moi, mais aux promenades, je veux que ceux qui me suivent ne s'enrhumant point.

Malgré le vilain temps, en passant devant l'escarpolette, le Roi d'Espagne y voulut monter. Mais craignant que la pluie n'eût pourri quelques-unes des cordes, le Roi le lui défendit et, s'adressant au marquis de Bedmar :

— Voici, lui dit-il, la seule occasion où je veuille me servir de mon autorité ; dans les autres, je donnerai mes conseils.

Il fut réglé que le Roi d'Espagne emporterait des lettres patentes, enregistrées au Parlement, par lesquelles il fut établi que, quoiqu'il fût devenu un étranger en devenant Roi d'Espagne, ses droits à la couronne de France pour lui et

pour ses descendants lui seraient conservés. Les écussons des royaumes d'Espagne devaient porter en plein les armes de France.

★ ★

Après l'acceptation du testament de Charles II, Louis XIV eut de fréquents entretiens particuliers avec son petit-fils. Peu avant son départ, le duc d'Anjou reçut de son aïeul des instructions qui sont sans doute le résumé de ces entretiens et dont voici les principales :

« Aimez les Espagnols et tous les sujets attachés à vos possessions et à votre personne. Ne préférez pas ceux qui vous flatteront le plus. Estimez au contraire ceux qui, pour le bien hasarderont de vous déplaire ; c'est à ceux-là que vous devez accorder votre confiance.

Cherchez à faire le bonheur de vos sujets, et, dans cette vue, n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé et que vous en aurez bien considéré et pesé les raisons dans votre Conseil.

Efforcez-vous de rétablir vos finances.

Veillez à vos flottes, au commerce, à vos possessions lointaines.

Vivez dans une grande union avec la France, rien ne peut être si bon pour nos deux États que cette union à laquelle rien ne pourra résister.

Songez à rétablir vos troupes et, si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-vous à la tête de vos armées.

Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir, mais

faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement.

Il n'y en a guère qui soit plus innocent que la chasse et le goût de quelque maison de campagne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

Donnez une grande attention aux affaires dont on vous parle ; écoutez beaucoup dans les commencements sans rien décider.

Choisissez vos vice-rois et vos gouverneurs parmi les Espagnols.

Traitez bien tout le monde ; ne dites jamais rien de fâcheux à personne ; sachez distinguer les gens de qualité et de mérite.

Témoignez de la reconnaissance pour le feu Roi et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui succéder.

Je crois que vous devez faire quelque chose de considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour vous demander et pour vous saluer le premier en qualité de sujet.

Ayez une entière confiance au duc d'Harcourt ; il est habile homme et honnête homme et ne vous donnera des conseils que par rapport à vous.

Tenez tous les Français dans l'ordre.

Traitez bien tous vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité, encore moins de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages ; mais renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront et ne les soutenez jamais contre les Espagnols.

N'ayez de commerce avec la Reine douairière que celui dont vous ne pouvez vous dispenser. Faites en sorte qu'elle

quitte Madrid et qu'elle ne sorte pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle soit, observez sa conduite et empêchez qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects ceux qui auront trop de commerce avec elle.

Aimez toujours vos parents. Souvenez-vous de la peine qu'ils ont eue à vous quitter. Conservez un grand commerce avec eux dans les grandes choses et dans les petites. Demandez-nous ce que vous aurez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve pas chez vous : nous en userons de même avec vous.

N'oubliez jamais que vous êtes Français. Quand vous aurez assuré la succession d'Espagne par des enfants, visitez vos royaumes, allez à Naples et en Sicile ; passez à Milan, et venez en Flandre ; ce sera une occasion de nous revoir. En attendant, visitez la Catalogne, l'Aragon et autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

Jetez quelque argent au peuple quand vous serez en Espagne et surtout quand vous entrerez à Madrid.

Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez. Ne vous en moquez point. Chaque pays a ses manières particulières, et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus surprenant.

Évitez, autant que vous pourrez, de faire des grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir. Donnez à propos et libéralement et ne recevez guère de présents à moins que ce ne soit des bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en à ceux qui vous en auront donné de plus considérables, après avoir laissé passer quelques jours.

Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner. Ne vous laissez point gouverner, soyez le maître, n'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre Conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait Roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions. »

Et pour tout résumer en un suprême conseil :

« Ne manquez jamais à aucun de vos devoirs surtout envers Dieu. »

*
**

Le départ du Roi d'Espagne était fixé au samedi, 4 décembre. Dès le matin, avant l'entrée des courtisans, il alla chez son aïeul et demeura longtemps avec lui. Monseigneur vint les rejoindre. Vers les dix heures, les deux Rois, suivis de toute la Maison Royale et de la Cour qui était fort grosse, entendirent la messe. Ils descendirent ensuite par le grand degré pour monter en carrosse : les deux Rois au fond, avec entre eux, la duchesse de Bourgogne ; Monseigneur était devant avec ses fils, les ducs de Bourgogne et de Berri ; Monsieur et Madame aux portières.

Les gendarmes, les cheval-légers et cent gardes escortaient le carrosse. Sur le chemin de Versailles à Sceaux il y avait une longue file de carrosses et une foule immense de peuple venus de Paris pour voir passer les Rois.

A Sceaux où une infinité de personnes attendait les Rois, la famille royale descendit de carrosse et se dirigea vers le grand appartement, deux compagnies de mousquetaires for-

mant la haie. La famille royale se réunit dans le grand-salon. Par les portes ouvertes on pouvait les voir tous en pleurs ; Monseigneur appuyé contre le mur et se cachant le visage, toute la Maison Royale pleurait et poussait même des cris d'affliction. Au milieu de l'émotion générale, le Roi dit au Roi d'Espagne en lui montrant ses frères : « Voici les princes de mon sang et du vôtre ; les deux nations présentement ne doivent plus se regarder que comme une même nation ; elles doivent avoir les mêmes intérêts ; ainsi je souhaite que ces princes soient attachés à vous comme à moi, vous ne sauriez avoir d'amis plus fidèles et plus assurés. »

Il fallut enfin se séparer. Le Roi conduisit le Roi d'Espagne jusqu'au bout de l'appartement en se cachant le visage pour qu'on ne vît pas ses larmes.



Retours imprévus de la destinée ! Charles-Quint aspirait à la monarchie universelle ; ses États enserraient de tous côtés la France dans une étreinte qu'on pouvait croire mortelle. Il inflige à son Roi, François I^{er} l'humiliation d'une dure captivité.

Son fils, Philippe II veut marier sa fille à un prince d'Autriche et ose proposer ces princes étrangers comme souverains à la France.

Un siècle plus tard, son descendant dégénéré, Charles II, légua l'Espagne et son vaste empire au petit-fils du Roi de France, Louis le Grand.

CHAPITRE V

LES DERNIÈRES JOURNÉES

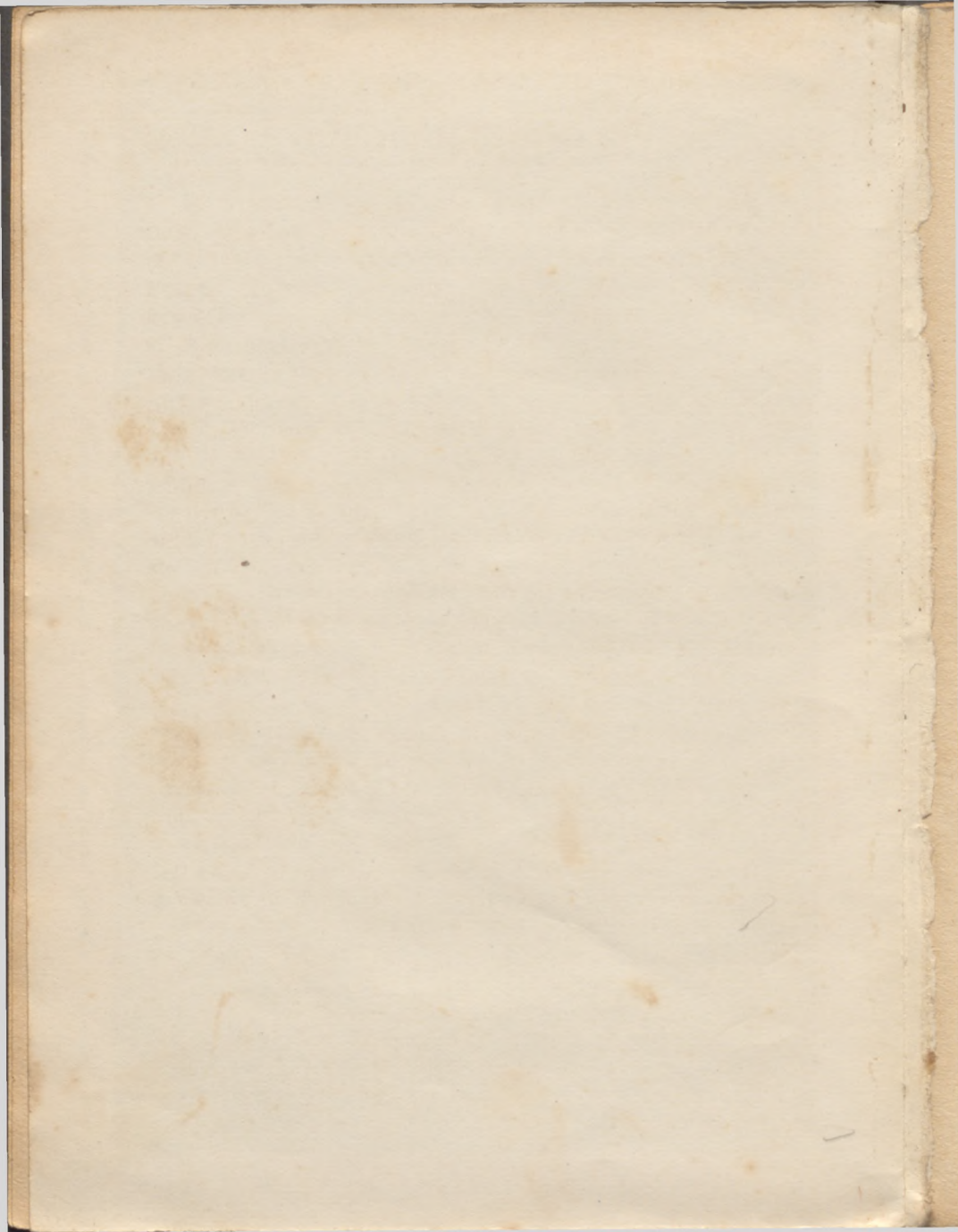
Avec la vieillesse, voici la décadence physique, l'accoutumance aux revers et aux désastres comme aux lentes destructions de la fin. Vision inoubliable, la plus intime et la plus émouvante, celle du vieux Roi qui résiste à la coalition de toute l'Europe, du vieux mari de M^{me} de Maintenon, — visage exsangue à la peau râpeuse et à la barbe mal faite, tel que l'a modelé Antoine Benoist dans une cire impitoyable, les yeux comme voilés d'une buée, les lèvres livides, littéralement à bout de sang, ayant été saigné aux quatre veines par des pédants sinistres, mais gardant toujours son port de tête et sa mine hautaine, — le podagre qui ne peut plus marcher qu'appuyé sur une canne ou sur des béquilles, dont les pieds douloureux et déformés se cachent dans de grosses pantoufles de drap, et qui a dû renoncer à l'exercice du cheval, pour se faire traîner dans une petite voiture, comme un infirme.

Tel il nous apparaît dans une toile obscure, accrochée au musée de Fontainebleau, à l'entrée des appartements de



LA COUR DU ROI-SOLEIL. : Louis XIV au Bosquet d'Apollon, détail d'un tableau de J. B. Martin (*Musée de Versailles*).

Photo Archives d'Art et d'Histoire



Napoléon. Mais quelle dignité encore dans cette ruine vivante et, si l'on peut dire, quelle volonté de puissance ! Enfoncé sous la capote doublée de rouge d'une calèche basse à quatre chevaux, le chapeau à plumes sur la tête, le royal vieillard redresse sa taille sous le cordon bleu et la plaque du Saint-Esprit. En gants blancs, il tient les rênes de cuir écarlate, et conduit lui-même. Sur le devant du léger véhicule, un petit siège également drapé de rouge, où s'assied un cocher adolescent, quand le Roi souffre trop de la goutte, pour prendre les guides. En tête, sur le cheval de volée, un jeune piqueur de quinze ans, — et l'on part à travers les halliers de Fontainebleau ou de Marly ; dans la solitude, la pénombre et les vivifiantes odeurs forestières, on oublie comme on peut les angoisses présentes.

Que nous voilà loin du Dieu solaire d'autrefois, du bel Apollon lançant à toute bride les chevaux célestes par les portes de l'aurore ouvertes à deux battants ! Mais encore une fois, quelle noblesse dans ce vieil homme ganté de blanc et qui conserve une si fière prestance sous la capote de sa petite voiture ! C'est l'image symbolique de cette fin de règne. La France peut être bien malade alors : le Roi conduit toujours.



Renoncer aux agrandissements que le dernier traité de partage accordait à la France, c'était, de la part de Louis XIV faire preuve de modération, le duc d'Anjou fut donc reconnu comme Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V par les

souverains de l'Europe, l'Empereur excepté. Mais Guillaume d'Orange ayant considéré l'acceptation du Testament de Charles II comme une violation du second traité de partage conclu avec l'Angleterre et la Hollande, réussit à former contre la France, quelques mois avant sa mort, la Grande Alliance de La Haye.

Ce fut donc la guerre, la guerre la plus longue du règne de Louis XIV et la plus difficile aussi, parce que la France eut à défendre non seulement ses frontières, mais encore l'immense étendue de la monarchie espagnole.

A la suite de terribles revers, la France épuisée fut envahie et Paris menacé. Le Roi en fut réduit à demander deux fois vainement la paix. Les alliés exigeant qu'il détrônât lui-même son petit-fils : « S'il faut faire la guerre, répondit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

*
* *

Ce que fut la grandeur d'âme de Louis XIV pendant les désastres et les deuils des dernières années de sa vie, nul ne l'a dit avec plus de vérité et de sobre éloquence que Saint-Simon qui fut si souvent injuste envers lui pendant la période prospère et glorieuse de son règne.

« Quelle distance de ces temps si longtemps florissants du règne et la situation où le Roi se trouva depuis 1705 jusqu'à 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre, ni d'obtenir la paix, réduit à écouter les propositions les plus dures. A peine vit-il

son salut par le traité de Londres qui fit celui d'Utrecht, que ce prince vit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule fit toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restait, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité.

Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura tout entière ; même visage, même maintien, même accueil ; pas le moindre changement dans son extérieur ; mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassements ; le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la moindre altération. Ce n'était pas qu'il ne sentit profondément l'excès de tant de malheurs ; ses ministres virent couler ses larmes ; son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs, sans paraître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation et sans espérance déplacée. Il parlait comme à son ordinaire, ni plus, ni moins ; avait le même air, déclarait les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement comme il avait accoutumé. Un courage mâle, supérieur, lui faisait serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes, et dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtimens. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été

altérée un moment, qui a été l'admiration de sa Cour et l'étonnement de toute l'Europe. »



Après avoir parcouru les divers domaines où s'exerça l'activité de Louis XIV, où se manifesta le meilleur de son esprit et de son cœur, il nous reste la vision d'un type de Roi tout à fait extraordinaire. Il semble avoir épuisé la conception même et fixé pour toujours l'image de la royauté.

Grâce à lui notre histoire prend un accent et un éclat encore inconnus. Ses prédécesseurs sont des gens économes, d'allure mesquine ou bourgeoise ou bien d'une grandeur incomplète. En même temps que le sérieux, il a appris aux Français à dépenser avec honneur. Il a retourné le bas de laine national. Il a mis partout de l'ordre, de la beauté avec un air de gloire.

Dans sa passion constructive, il aurait voulu tout soumettre à l'idéal qu'il se formait de l'État. Il y a fait entrer l'intelligence elle-même. Nul doute qu'à ses débuts au moins, il n'ait tenté d'y soumettre jusqu'à la religion. Mais le sentiment religieux est, de toutes les forces spirituelles, la plus difficile à asservir. Cet autocrate ne tarda point à s'en apercevoir. Bien loin de le plier à sa discipline politique, c'est lui qui finit par se plier à la discipline religieuse. Non seulement le christianisme trouva dans la foi de ses pères son unique réconfort aux heures désespérées, mais il en tira le suprême achèvement et lui emprunta la suprême beauté de son type royal.



La chapelle de Versailles, — surtout sous sa forme primitive, avec la lanterne qui la surmontait, — dominait de haut tout le reste des bâtiments. Il y avait là une intention symbolique qui nous aide à comprendre l'attitude du Roi très chrétien à l'égard de la religion.

Sa préoccupation constante, comme celle de ses conseillers gallicans, les Colbert et les Le Tellier est de séparer bien nettement le temporel du spirituel : ce sont deux choses parallèles qui se rejoignent sans doute dans l'absolu, mais qui, en bonne pratique, ne doivent jamais se confondre. Dans la conduite des intérêts temporels du royaume, la religion est à part, comme la chapelle dans le plan de Versailles. Louis XIV n'admet aucune ingérence cléricale dans la politique de la France, pas plus celle du Pape que celle des évêques ou des supérieurs d'ordres religieux. Nul n'a défendu comme lui les droits de l'État laïque et personne n'a su parler avec plus de fermeté au Souverain Pontife lui-même. Et cependant, il se proclame lui-même le Roi très chrétien et le Fils aîné de l'Église. Il entend que ces titres ne soient pas de vaines paroles et que toute la France soit chrétienne comme lui-même. La religion est un bien ; il se sent obligé en conscience d'en faire jouir tous ses sujets. C'est, parmi ses préoccupations, celle qui doit dominer toutes les autres, comme la croix de la chapelle domine tous les palais de Versailles ; mais l'intérêt de la religion ne doit pas être en désaccord trop violent avec l'intérêt de l'État.

Il estimait que, comme roi de France, son premier devoir

était de faire les affaires de la France. Comme Roi Très Chrétien, il pensait que servir la France, nation Très Chrétienne et Fille aînée de l'Église, c'était servir Dieu et l'Église elle-même.

★
★ ★

Ainsi s'explique sa conduite dans toutes les questions religieuses qui ont agité son règne : la régale, la Déclaration des droits de l'Église gallicane, la Révocation de l'Édit de Nantes, le jansénisme et le quiétisme.

Du moins en principe, il s'interdit toute intrusion dans le domaine spirituel. Il ne juge de ces questions religieuses que du point de vue politique, — en Roi de France et non en théologien. Il défend son autorité et celle du pouvoir laïque, en même temps que l'intérêt national. Ce qu'il voit dans les protestants, les jansénistes et les quiétistes, ce sont avant tout des ennemis de l'État, — des cabales ou des sectes qui se couvrent d'un intérêt religieux pour semer la division dans le royaume ou pour l'affaiblir devant l'ennemi.

Cependant Louis XIV n'est point parvenu à séparer, autant qu'il le prétendait, le spirituel du temporel. A de certains moments, — et cela il faut bien le reconnaître pour des raisons politiques, — il s'est fourvoyé dans le domaine spirituel. Ses différends avec Innocent XI prouvent que sa conscience politique s'est troublée et qu'il a fini par confondre les droits des deux pouvoirs. Mais s'il a erré, s'il a commis des abus d'autorité, c'est aussi pour des raisons purement religieuses, c'est pour s'être fait une idée exagérée de son titre de Roi Très Chrétien. On ne peut pas dire, en effet, qu'il n'ait

révoqué l'Édit de Nantes, persécuté les protestants et les jansénistes que pour des motifs politiques : il y avait aussi pour lui des motifs de foi. Du moment qu'il y a une vérité religieuse, le Roi de France trahirait sa mission, cesserait d'être le père de ses peuples, en les privant du bienfait de cette vérité. Ainsi le Roi, confondant ses attributions avec celles de l'autre pouvoir, se fait docteur et convertisseur. Il sort de sa fonction et commet un étrange et quelquefois déplorable abus de son autorité.

*
*
*

De là la beauté singulière de la mort du Roi.

Il marcha vers ce jour, le plus grand de la vie du chrétien, en faisant jusqu'au bout avec une grandeur simple et une admirable fermeté d'âme son métier de Roi.

La santé du Roi déclinait depuis plus d'un an. Ses valets intérieurs furent les premiers à s'en rendre compte, puis tous ceux de son intérieur. Fagon, son premier médecin, fut le seul qui ne s'aperçut de rien. Le premier chirurgien, Maréchal, lui en parla plusieurs fois sans être écouté ; il se décida alors à aller trouver M^{mo} de Maintenon. Il lui dit, ce dont Fagon ne voulait pas convenir, que le Roi avait depuis longtemps une petite fièvre lente, interne, mais que son tempérament était si bon que tout était encore plein de ressources, si l'on appliquait les remèdes nécessaires. M^{mo} de Maintenon lui répondit que, seuls les ennemis personnels de Fagon pouvaient mettre en doute sa capacité et l'efficacité des soins qu'il prodiguait au Roi.

La goutte dont le Roi avait eu de longues attaques, avait engagé Fagon à l'emmailloter tous les soirs dans un tas d'oreillers de plumes qui le faisaient tellement suer toutes les nuits qu'il fallait le frotter et le changer tous les matins avant l'entrée du grand chambellan et des premiers gentils-hommes de la chambre. Le Roi, très altéré et dont les boissons glacées ne calmaient point la soif, sentait son état ; mais Fagon s'efforçait de le rassurer sans lui rien faire. Retenu par son attachement pour son médecin, le Roi se contentait des bonnes paroles qu'il en recevait, mais sans être persuadé.

Pendant l'idée de la fin prochaine du Roi commençait à se répandre à la Cour, éveillant chez les uns des craintes, des espérances chez les autres. Tous étaient anxieux de soulever le voile de l'avenir. Le duc de Noailles était fort lié avec un homme de qualité, un certain Boulainviller, qui s'adonnait à l'astrologie. Il avait prédit longtemps avant la mort du Roi d'Espagne que Monseigneur ni aucun de ses trois fils ne régneraient en France. M^{me} de Saint-Simon, le rencontrant chez des personnes de sa connaissance, lui demanda son avis sur la santé du Roi, qui diminuait à vue d'œil, mais dont la fin ne paraissait pas prochaine, et qui n'avait rien changé dans le cours de ses journées de sa manière accoutumée de vivre. L'astrologue se défendit quelque temps ; mais enfin il se rendit aux désirs de ceux qui l'interrogeaient et leur déclara qu'il croyait que le Roi mourrait le jour de Saint-Louis, ajoutant toutefois qu'il n'avait pas vérifié ses calculs avec assez d'exactitude pour en répondre, mais qu'il était assuré que si le Roi passait ce jour-

là, il mourrait certainement le 3 septembre. Il mourut le 1^{er} ; légère erreur pour un astrologue !.

*
**

La santé du Roi déclinait sensiblement et son appétit qui était resté longtemps fort grand et toujours égal diminuait de jour en jour. Chacun s'en préoccupait à la Cour. Il n'avait cependant rien changé dans l'emploi de ses journées, toujours les mêmes dans leur diversité. Les pays étrangers n'étaient pas moins attentifs aux progrès de la maladie du Roi. Saint-Simon fait à ce sujet ce cruel récit : « Les paris s'ouvrirent en Angleterre que la vie du Roi passerait ou ne passerait pas le 1^{er} septembre. Quoique le Roi voulût tout savoir, on peut juger que personne ne fut fort pressé de lui apprendre ces nouvelles de Londres. Le Roi se faisait ordinairement lire les gazettes de Hollande, en particulier par Torcy, souvent après le Conseil d'État. Un jour que Torcy lui faisait cette lecture, qu'il n'avait point parcourue auparavant, il rencontra ces paris à l'article de Londres ; il s'arrêta, balbutia et les sauta. Le Roi qui s'en aperçut aisément lui demanda la cause de son embarras, ce qu'il passait et pourquoi. Torcy rougit jusqu'au blanc des yeux, dit ce qu'il put, enfin que c'était quelque impertinence indigne de lui être lue... mais il ne put résister aux commandements réitérés : il lui lut les paris tout du long. Le Roi ne fit pas semblant d'en être touché, mais il le fut profondément, au point qu'il ne put se tenir d'en parler en regardant la compagnie, mais sans faire mention de la gazette.

« C'était à Marly où quelquefois j'allais faire ma cour au commencement du petit couvert, et le hasard fit que j'y étais ce jour-là. Le Roi me regarda comme les autres, mais comme exigeant une réponse. Je me gardai bien de faire une réponse et je baissai les yeux. Cheverny, homme pourtant fort sage, ne fut pas si discret, et fit une assez longue et mauvaise rapsodie de pareils bruits, venus de Vienne à Copenhague, pendant qu'il y était ambassadeur, il y avait dix-sept ou dix-huit ans. Le Roi le laissa bavarder sans répondre. Il parut touché en homme qui ne le voulait pas paraître. On vit qu'il fit ce qu'il pût pour manger et pour montrer qu'il mangeait avec appétit. Mais on remarquait en même temps que les morceaux lui « croissaient » à la bouche...

« Il se répandit qu'un aide de camp de Stair, retourné depuis peu en Angleterre avait donné occasion à ces paris, par ce qu'il avait publié de la santé du Roi. Stair, à qui cela revint, s'en montra fort peiné, et dit que c'était un fripon qu'il avait chassé. »



Jusqu'au bout le Roi tint à remplir sa tâche de Roi, il s'occupa des affaires pendantes avec une étonnante fermeté ainsi qu'on peut le voir dans le récit des derniers jours de sa maladie dont Saint-Simon et Dangeau ont noté les moindres détails.

Le mercredi, 14 août, le Roi se fit porter à la messe, et ce fut pour la dernière fois ! Pendant tout son règne, il n'avait manqué la messe qu'un seul jour et c'était à la guerre. Il tint

Conseil d'État. Il y eut grande musique chez M^{me} de Maintenon. Il soupa au petit couvert dans sa chambre où la Cour le vit comme à son dîner. Il fut peu de temps dans son cabinet avec sa famille et se coucha après dix heures.

Le lendemain, fête de l'Assomption, le Roi entendit la messe de son lit. Il voyait l'autel d'une fenêtre de sa chambre. La nuit avait été mauvaise : il avait bu plusieurs fois, très altéré par cette fièvre interne que Fagon s'obstinait à nier. Il s'entretint séparément avec le Chancelier Desmarets et Pontchartrain. Il dina devant tout le monde, dans son lit et, quoique toujours souffrant de sa sciatique, il se leva à cinq heures et se fit porter chez M^{me} de Maintenon où il y eut petite musique. Et ce fut de même le jour suivant.

Le 17 après une mauvaise nuit où il fut toujours altéré, il tint dans son lit le Conseil de finances. Il vit tout le monde à son dîner et se leva pour donner audience dans son cabinet ; puis il passa chez M^{me} de Maintenon dans sa chaise à roulettes pour y travailler avec le Chancelier. Le soir, après l'avoir longtemps refusé, il permit à Fagon de coucher dans sa chambre.

Le dimanche, Fagon continuant à prétendre que la nuit avait été sans fièvre, le Roi tint Conseil d'État avant et après son dîner et travailla ensuite avec Pelletier sur les fortifications comme à l'ordinaire.

A partir du 20, le Roi ne put aller chez M^{me} de Maintenon. Il l'envoya chercher ; M^{mes} de Dangeau et de Caylus furent admises peu après pour aider à la conversation. Le malade soupa en robe de chambre dans son fauteuil. De ce jour, il ne sortit plus de son appartement et ne s'habilla plus. Mais

il avait, comme à l'ordinaire tenu le Conseil des finances et travaillé ensuite avec Desmarets seul.

Fagon voulut bien enfin reconnaître que le Roi avait de la fièvre. Il fit venir quatre médecins pour une consultation. Ils virent le Roi, mais il n'en résulta que de grandes louanges pour Fagon qui ordonna de la casse. Le Roi tint le Conseil d'État et travailla avec le Chancelier. M^{me} de Maintenon vint ensuite avec les dames familières et il y eut grande musique. Comme la veille, le Roi soupa en robe de chambre dans son fauteuil. On s'apercevait depuis quelques jours qu'il avait peine à manger de la viande et même du pain, du reste, depuis longtemps, n'ayant plus de dents, il ne mangeait rien que de la mie. On lui servait des potages, des hachis fort clairs et des œufs ; mais il mangeait très peu ; changeant son régime, Fagon lui fit prendre du quinquina à l'eau et, pour la nuit, du lait d'ânesse.

Le 24 après une fort mauvaise nuit, le Roi tint le Conseil des finances comme s'il avait été en parfaite santé. Il soupa debout, en robe de chambre, en présence des courtisans, et ce fut la dernière fois ! Il ne put avaler que du liquide ; il se sentait lui-même si changé « qu'il avait peine à être regardé ». Sa jambe le faisant cruellement souffrir, on y vit, quand on l'examina, des marques noires qui firent craindre la gangrène. Le danger parut imminent ; mais malgré ses souffrances, le Roi voulut expressément, le lendemain, que rien ne fût changé à l'ordre accoutumé de la Saint-Louis. Les tambours et les hautbois lui donnèrent sous ses fenêtres leur bruyant concert, et il ne parut point importuné de tout ce bruit ; il voulut même que les vingt-quatre violons jouassent

dans son antichambre pendant son dîner. Il travailla encore pour la dernière fois avec le Chancelier, devant M^{me} de Maintenon, arrêtant les dernières mesures qu'il croyait capables d'éviter au royaume les troubles d'une minorité.

Enfin, quand tout fut réglé, quand il sentit approcher sa fin, il trouva dans la fermeté de sa foi et la conscience d'avoir accompli tout son devoir, la force d'âme nécessaire pour affronter le redoutable passage. Il se détacha du monde tout d'un coup et se tourna résolument vers Dieu, — sans crainte, sans affecter non plus une assurance peu chrétienne, mais en pleine connaissance, toujours Roi, toujours dominant de haut son entourage. Lui-même réclama le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Et, quand son mal empira, il récita à haute voix avec ses serviteurs les prières des agonisants. Il demandait de souffrir davantage en expiation de ses fautes.

Il déplorait toutes celles qu'il avait commises. Il avait conscience, notamment, d'avoir trop demandé à ses sujets ; pour cela, il espérait en la miséricorde de Dieu et il se rassurait par la droiture de ses intentions. Mais il ne renia rien de son œuvre royale. Il ne se reprocha pas d'avoir trop aimé la guerre. Il a toujours préféré la paix à la guerre, et n'a fait que des guerres de « nécessité ».

Dangeau a raconté jour par jour les étapes de cette longue agonie. Sa relation est émouvante dans son détail. « Je sors, dit-il en commençant son *Mémoire sur ce qui s'est passé dans la chambre du Roi pendant sa maladie*, je sors du plus grand, du plus touchant et du plus héroïque spectacle que les hommes puissent jamais voir. » Le lundi 26 août, il écrit :

« Sur les dix heures on a pansé la jambe du Roi, dans

laquelle on lui a donné plusieurs coups de lancette et fait des incisions jusqu'à l'os ; et comme on a trouvé que la gangrène gaignoit jusque-là, il n'y a plus eu lieu de douter, même à ceux qui auroient le plus voulu se flatter, qu'elle vient du dedans et qu'on ne peut y apporter aucun remède. M^{me} de Maintenon étoit seule dans la chambre et à genoux au pied du lit pendant qu'on pansoit Sa Majesté, qui l'a priée d'en sortir et de n'y plus revenir, parce que sa présence l'attendrissoit trop. Elle n'a pas laissé d'y revenir après la messe ; mais après ce pansement le Roi lui a dit que, puisqu'il n'y avoit plus de remède, il demandoit au moins qu'on le laissât mourir en repos.

« A midi, Sa Majesté a fait entrer le petit Dauphin dans sa chambre et, après l'avoir embrassé, il lui a dit : « Mignon, vous allez être un grand roi, mais tout votre bonheur dépendra d'être soumis à Dieu et du soin que vous aurez de soulager vos peuples. Il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre : c'est la ruine des peuples. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela ; j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et l'ai soutenue par vanité. Ne m'imitiez pas, mais soyez un prince pacifique, et que votre principale application soit de soulager vos sujets. Profitez de la bonne éducation que M^{me} la duchesse de Ventadour vous donne, obéissez-lui, et suivez aussi, pour bien servir Dieu, les conseils du P. Le Tellier, que je vous donne pour confesseur.

« Pour vous, Madame, dit-il à M^{me} de Ventadour, j'ai bien des remerciements à vous faire du soin avec lequel vous élevez cet enfant et de la tendre amitié que vous avez pour

lui ; je vous prie de la lui continuer, et je l'exhorte à vous donner toutes les marques possibles de sa reconnaissance. » Après quoi, il a encore embrassé le Dauphin par deux fois, et en fondant en larmes il lui a donné sa bénédiction. Le petit prince mené par la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, en est sorti en pleurant, et ce tendre spectacle nous a tiré des larmes à tous.

« Un moment après, le Roi a envoyé quérir le duc du Maine et le comte de Toulouse, et leur a parlé, la porte fermée. Il a fait la même chose avec le duc d'Orléans, qu'on a été quérir dans son appartement, où il étoit retourné ; et dans le moment que ce prince sortoit de la chambre, Sa Majesté l'a rappelé jusqu'à deux fois.

« A midi et demi, le Roi a entendu la messe dans sa chambre avec la même attention qu'il a accoutumé de l'entendre le jour qu'il a pris médecine, les yeux toujours ouverts, en priant Dieu avec une ferveur surprenante. Dans l'instant qu'elle alloit commencer, Sa Majesté a appelé le marquis de Torcy, ministre d'État des affaires étrangères, et lui a dit un mot. La messe finie, il a fait approcher de lui le cardinal de Rohan et le cardinal de Bissy, auxquels il a parlé pendant une minute, et en finissant de leur parler il a adressé la parole à haute voix à tout ce que nous étions de ses officiers dans la ruelle et auprès de son balustre. Nous avons tous approché de son lit et il nous a dit : « Messieurs, je suis content de vos services ; vous m'avez fidèlement servi et avec envie de me plaire. Je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'ai fait ; les derniers temps ne l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. Servez le Dauphin avec

la même affection que vous m'avez servi ; c'est un enfant de cinq ans, qui peut essayer bien des traverses, car je me souviens d'en avoir beaucoup essayé pendant mon jeune âge. Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours ; soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Soyez tous unis et d'accord ; c'est l'union et la force d'un État ; et suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume ; j'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous ferez votre devoir, et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

« A ces dernières paroles, nous sommes tous fondus en larmes, et rien ne peut exprimer les sanglots, l'affliction et le désespoir de tout ce que nous étions. Sa voix n'étoit point entrecoupée, et seulement beaucoup plus foible qu'à l'ordinaire.

« Après la messe, le Roi a encore envoyé quérir le duc d'Orléans, qui a dit à ceux qui se sont trouvés auprès de lui au sortir de la chambre, du nombre desquels j'étois, que c'étoit pour lui recommander M^{me} de Maintenon ; et dans l'instant Sa Majesté a fait entrer dans sa chambre Madame et toutes les princesses, qui ont été suivies de leurs dames d'honneur. Elles n'y ont été qu'un moment, et je ne comprends pas comme le Roi a pu résister à leurs lamentations et aux cris qu'elles ont toutes faits.

« Il faut avoir vu les derniers moments de ce grand Roi pour croire la fermeté chrétienne et héroïque avec laquelle il a soutenu les approches d'une mort qu'il savoit prochaine et inévitable. Il n'y a eu aucun moment, depuis hier au soir huit heures, où il n'ait fait quelque action illustre, pieuse ou

héroïque, non point comme ces anciens Romains qui ont affecté de braver la mort, mais avec une manière naturelle et simple comme les actions qu'il avait le plus accoutumé de faire, ne parlant à chacun que des choses dont il convenait de lui parler, et avec une éloquence juste et précise qu'il a eue toute sa vie et qui semble s'être encore augmentée dans ses derniers moments. Enfin, quelque grand qu'il ait été dans le cours glorieux d'un règne de soixante-douze ans, il s'est encore fait voir plus grand dans sa mort. Son bon esprit et sa fermeté ne l'ont pas abandonné un moment, et en parlant avec douceur et bonté à tous ceux à qui il a bien voulu parler, il a conservé toute sa grandeur et sa majesté jusqu'au dernier soupir. Je défie les prédicateurs les plus pathétiques de trouver dans les exagérations de l'éloquence, rien de plus touchant que tout ce qu'il a fait depuis hier au soir, ni d'expressions qui puissent mettre dans tout leur jour les marques qu'il a données d'un véritable chrétien, d'un véritable héros et d'un héros Roi.

« Sur les deux heures, M^{me} de Maintenon étant seule dans la chambre du Roi, Sa Majesté a fait venir M. le Chancelier et lui a fait ouvrir des cassettes dont il a fait brûler par le Chancelier partie des papiers et lui a donné ses ordres sur les autres, avec la même présence et la même tranquillité d'esprit qu'il avoit accoutumé de les lui donner dans ses conseils. Ce travail dura environ deux heures. Il a fait encore venir sur les six heures M. le Chancelier, M^{me} de Maintenon présente, et a travaillé environ une demi-heure avec lui. Le reste de la journée M^{me} de Maintenon y a été seule, et le P. Le Tellier, son confesseur, a eu de temps en temps des

conférences de piété avec lui, comme il les a eues ce matin et le dimanche, n'ayant pas été depuis sa confession une heure sans parler de piété à son confesseur ou à M^{me} de Maintenon.

« A dix heures du soir, on a pansé la jambe de Sa Majesté, et on a trouvé non seulement que la gangrène n'a fait aucun progrès depuis ce matin, mais qu'en tout la jambe est mieux ; et comme les forces de Sa Majesté sont un peu revenues pendant l'après-dînée, cela donne une lueur d'espérance à ceux qui aiment à se flatter ; mais ceux qui n'écoutent que la raison n'en ont guère. »

Le mardi, 27, le Roi s'affaiblit encore.

« L'état du Roi a été toute la journée presque semblable à celui d'hier. Sa Majesté s'affoiblissant de plus en plus et ayant même eu, quelques momens, des convulsions et quelque légère absence d'esprit ; mais la gangrène n'a fait aucun progrès ; et, quand on l'a pansé ce soir à dix heures, elle étoit encore comme hier au-dessous de la marque que l'habitude qu'il a eue de porter toujours une jarretière a faite autour de sa jambe.

« Pendant la nuit et le jour il a fait entrer à vingt reprises le P. Le Tellier dans sa chambre pour lui parler de Dieu (M^{me} de Maintenon y a presque toujours été), et y a fait quelquefois entrer M. le Chancelier. Les premiers gentilshommes de la Chambre n'y sont entrés, comme hier, que dans les temps qu'il a pris des bouillons. Il a entendu la messe à midi ; mais il a ordonné qu'il n'y eût que le premier aumônier et deux aumôniers de quartier qui entrassent dans sa chambre.

« L'après-dînée il a fait appeler sur le soir, par le P. Le Tellier, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de sa Maison et de Paris, qui étoit dans le cabinet, et lui a dit : « Aussitôt que je serai mort, vous expédiez un brevet pour faire porter mon cœur à la maison professe des Jésuites et l'y faire placer de la même manière que celui du feu roi mon père. Je ne veux pas qu'on y fasse plus de dépense. » Il lui donna cet ordre avec la même tranquillité qu'il ordonnoit, en santé, une fontaine pour Versailles ou pour Marly.

« Il avoit ordonné dès avant-hier qu'on menât le Dauphin à Vincennes aussitôt qu'il seroit expiré, et il s'est souvenu aujourd'hui que le grand maréchal des logis n'avoit jamais fait le logement dans ce château, où il y a plus de cinquante ans que la Cour n'a logé, et a ordonné qu'on allât prendre un plan qu'il avoit de ce château dans un endroit qu'il a indiqué, et qu'on le portât au grand maréchal des logis pour lui faciliter le logement qu'il doit faire.

« Il a dit le soir à M^{me} de Maintenon : « J'ai toujours ouï-dire qu'il est difficile de mourir ; pour moi, qui suis sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, je ne trouve pas que cela soit difficile. » Il n'y a certainement point d'exemple qu'aucun homme ait envisagé la mort pendant un long temps avec un sang-froid et une fermeté semblables.

« *Mercredi 28, au soir.* — La nuit du Roi a été semblable aux précédentes ; mais comme sur les sept heures du matin il a envoyé quérir le P. Le Tellier, qui ne faisoit que sortir du cabinet où il avoit couché, on a cru qu'il étoit à l'extrémité, et cela a fait un si grand mouvement dans le château,

que tout le monde crut qu'il expiroit. Il a dans ce moment aperçu dans ses miroirs deux de ses garçons de la chambre qui pleuroient au pied de son lit ; il leur a dit : « Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je ne l'ai jamais cru être, et vous avez dû vous préparer depuis longtemps à me perdre dans l'âge où je suis. »

« Sur les onze heures, il s'est présenté un Provençal, appelé Brun, inconnu de tout le monde, qui, venant de Marseille à Paris et ayant ouï-dire sur le chemin l'état où est le Roi, a pris la poste et a apporté un élixir qu'il prétend être infailible pour la gangrène, même qui tient du dedans. On l'a fait parler aux médecins, et après qu'il leur a dit de quoi sa drogue est composée, on en a fait prendre, à midi, dix gouttes au Roi dans trois cuillerées de vin d'Alicante. Sa Majesté, en prenant ce breuvage, qui sent fort mauvais, a dit : « Je ne le prends ni dans l'espérance ni avec désir de guérir, mais je sais qu'en l'état où je suis je dois obéir aux médecins. » Cette drogue est un élixir fait avec le corps d'un animal, de la même manière à peu près qu'on fait les gouttes d'Angleterre avec les crânes d'hommes. Brun en a pris avant qu'on en ait donné au Roi, qui, une heure après, s'est senti un peu plus fort, effet des remèdes fort spiritueux ; mais peu de temps après Sa Majesté est retombée dans la foiblesse, et on a trouvé son pouls plus mauvais, ce qui a fait que sur les quatre heures il y a eu une si grande dispute entre les médecins et les courtisans pour savoir si on continueroit ou non à donner ce remède, que M. le duc d'Orléans a été appelé pour en décider. Il a fait entrer cette espèce de charlatan dans la chambre du Roi et lui a fait tâter son pouls ;

après quoi, il a été résolu que puisqu'il n'y avoit plus d'espérance de sauver le Roi, on donneroit encore cet élixir pour le soutenir quelques heures de plus. Il en a pris à huit heures du soir, et sa jambe a été pansée à dix, à l'ordinaire. On a trouvé, comme hier au soir, que la gangrène n'a fait aucun progrès, mais le pouls a été tout le jour très-mauvais, l'assouissement assez continu, et la tête par intervalles embarrassée ; en sorte que de la journée il n'a presque parlé qu'à son confesseur. M^{me} de Maintenon n'est venue dans sa chambre que l'après-dinée, même assez tard, et l'ayant trouvé fort assoupi, elle en est sortie sans lui parler et est allée sur les sept heures du soir coucher à Saint-Cyr pour y faire ses dévotions demain matin, et revenir si la vie du roi se soutient.

« *Jeudi 29, à minuit.* — On a continué, la nuit dernière et tout aujourd'hui, à donner au Roi, de huit heures en huit heures, le remède de Brun, et on l'a même fait entrer dans la chambre du Roi, comme les autres médecins, toutes les fois que Sa Majesté l'a pris. Il a paru ce matin que cet élixir spiritueux ranimoit le Roi et lui donnoit plus de force qu'il n'en avoit eu la veille ; et comme la plupart des gens sont extrêmes en tout et surtout les dames, elles vouloient que Brun fût une espèce d'ange envoyé du ciel pour guérir le Roi, et qu'on jetât tous les médecins de la Cour et de la ville dans la rivière. Enfin, il passoit pour si constant que le Roi alloit guérir, que ceux qui avec plus de raison disoient que le pouls du Roi étant toujours détestable, il ne falloit regarder l'effet de l'élixir que comme un peu d'huile qu'on remet dans une lampe qui s'éteint, et qui s'éteindra entièrement dans peu de momens, il sembloit que ceux qui parloient ainsi

ne souhaitoient pas la guérison du Roi, parce qu'ils parloient plus sagement que ceux qui s'abandonnoient à une espérance frivole.

Le Roi a ce matin entendu la messe, qu'il n'avoit pu entendre hier, et Sa Majesté a mangé, entre six et sept heures du soir, deux biscuits dans du vin avec beaucoup d'appétit ; Elle a encore pris à huit heures du soir de l'élixir de Brun. Il a paru quand Elle l'a pris que la tête commençoit à être fort embarrassée, et Sa Majesté a dit Elle-même qu'Elle n'en pouvoit plus. Enfin, sur les dix heures et demie du soir on a levé l'appareil de la jambe pour la panser, et on a trouvé malheureusement que la gangrène est dans tout le pied, qu'elle a gagné le genou et que la cuisse est enflée. Le Roi lui-même, quoique sa connaissance ne soit presque plus que machinale, a dit qu'il s'anéantissait. M^{me} de Maintenon et son confesseur ont été presque tout le jour dans sa chambre, et il a encore, cette après-dinée, fait des actes de piété avec la résignation d'un vrai saint aux volontés de Dieu. »

A partir du 30, il n'a presque plus sa connaissance :

« *Vendredi, à minuit, 30 août.* — Le Roi a été toute la journée dans un assoupissement presque continuel et n'ayant quasi plus que la connoissance animale. Son confesseur, qui ne l'a point quitté, n'en a pu rien tirer de toute l'après-dinée. On a levé ce soir l'appareil, à l'heure ordinaire ; on a trouvé la jambe aussi pourrie que s'il y avait six mois qu'il fût mort, et l'enflure de la gangrène au genou et dans toute la cuisse. Cependant ce prince est né avec une constitution si bonne et un tempérament si fort, qu'il combat encore contre la mort. Il prend de la gelée et boit de temps en temps de l'eau

pure, car il repousse la boisson dès qu'il y sent du vin. Il dit en buvant quelques paroles, mais tout cela machinalement et sans connoissance distincte. M^{me} de Maintenon s'en est allée à cinq heures à Saint-Cyr pour n'en revenir jamais, et avant de partir elle a distribué dans son domestique le peu de meubles qu'elle avoit et son équipage. Elle a dit adieu à ses nièces pour ne les revoir jamais, car elle a déclaré qu'elle ne veut que qui que ce soit au monde l'aille voir à Saint-Cyr.

« *Samedi au soir, 31 août.* — Le Roi a été sans connoissance toute la journée, les moments lucides ayant été fort courts, et plutôt une connoissance machinale que de raison. Dans le peu de chose qu'il a dit il a paru qu'il s'impatiente de ne pas voir la fin d'une si longue agonie. La gangrène a continué à faire du progrès, et cependant la mort ne sauroit venir à bout d'achever de le détruire, tant la force de sa constitution était prodigieuse... »

En ces dernières journées le Roi dut regretter de n'avoir pas à son chevet, pour le réconforter, un des vieux compagnons de sa vaillante jeunesse, — une tête bien faite, comme ce Bossuet qui avait écrit pour lui de si viriles instructions : « *Lorsqu'un Roi, disait le grand évêque, est contraint de faire la guerre, il la fait avec vigueur.* Il empêche ses peuples d'être ravagés et se met en état de conclure une paix durable, en faisant redouter ses forces. Lorsqu'il soutient sa gloire, il soutient en même temps le bien public, car la gloire du Prince est l'ornement et le soutien de tout l'État. S'il cultive les arts et les sciences, il procure par ce moyen de grands

biens à son royaume... S'il entreprend quelque grand ouvrage comme des ports, *de grands bâtiments* et d'autres choses semblables, outre l'utilité publique qui se trouve dans ces travaux, il donne à son règne une gloire qui sert à entretenir ce respect de la majesté royale si nécessaire au bien du monde. Ainsi, quoi que fasse le Prince, il peut toujours avoir en vue *le bien du prochain*, le véritable service que Dieu exige de lui... »

Oui, c'est Bossuet que l'on évoque en cette minute tragique, c'est lui que l'on voit se pencher sur le Roi mourant pour lui dire : « Sire, dormez en paix ; vous avez bien servi Dieu et la France ! »

Le Roi mourut seul, abandonné de tous, sauf de quelques garçons de chambre. Néanmoins malgré ces amertumes et ces déchirements, il sut maintenir jusqu'à la fin la fermeté de son âme, se bornant à supplier, lorsque la souffrance était trop forte : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir. » Après une longue agonie, il s'éteignit le dimanche, 1^{er} septembre 1715, sans une plainte contre ce cruel abandon.

Dans son *Oraison funèbre*, Massillon reprendra presque textuellement, ces mots qu'écrivait M^{me} de Maintenon à la princesse des Ursins : « *Madame, j'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros.* »

FIN



Biblioteka Główna UMK



300051126685

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.	3
CHAPITRE I. — A l'aurore du règne	5
— II. — Louis XIV dans ses châteaux.	10
— III. — La journée du grand Roi.	33
— IV. — La grande journée du 16 novembre 1700.	78
— V. — Les dernières journées.	102

*Le texte qui constitue
ce volume est inédit.*

Illustration de la face de la couverture : *Louis XIV visitant les bosquets d'Apollon*, par Martin. Musée de Versailles.

(Photo Archives d'Art et d'Histoire.)

Illustration du revers de la couverture : *Louis XIV et sa suite se promenant aux réservoirs de Montboron, près de Versailles*. Détail, attribué à Allegrin.

(Photo Archives d'Art et d'Histoire.)

biens à son royaume... S'il entreprend quelque grand ouvrage comme des ports, *de grands bâtiments* et d'autres choses semblables, outre l'utilité publique qui se trouve dans ces travaux, il donne à son règne une gloire qui sert à entretenir ce respect de la majesté royale si nécessaire au bien du monde. Ainsi, quoi que fasse le Prince, il peut toujours avoir en vue *le bien du prochain*, le véritable service que Dieu exige de lui... »

Oui, c'est Bossuet que l'on évoque en cette minute tragique, c'est lui que l'on voit se pencher sur le Roi mourant pour lui dire : « Sire, dormez en paix ; vous avez bien servi Dieu et la France ! »

Le Roi mourut seul, abandonné de tous, sauf de quelques garçons de chambre. Néanmoins malgré ces amertumes et ces déchirements, il sut maintenir jusqu'à la fin la fermeté de son âme, se bornant à supplier, lorsque la souffrance était trop forte : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir. » Après une longue agonie, il s'éteignit le dimanche, 1^{er} septembre 1715, sans une plainte contre ce cruel abandon.

Dans son *Oraison funèbre*, Massillon reprendra presque textuellement, ces mots qu'écrivait M^{me} de Maintenon à la princesse des Ursins : « *Madame, j'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros.* »

FIN



Biblioteka Główna UMK



300051126685

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.

CHAPITRE I. — A l'aurore du règne
 — II. — Louis XIV dans ses
 — III. — La journée du gran
 — IV. — La grande journée
 — V. — Les dernières jour

Le texte
 ce volum

Illustration de la face de la couve
 d'Apollon, par Martin. Musée de Ve

Illustration du revers de la couv
 menant aux réservoirs de Montbor
 à Allegrin.

IMPRIMERIE DE LAGNY — EMM



Suite des ouvrages parus dans cette collection :

- GIRAUD (VICTOR)
* Histoire de la Grande Guerre.
HOUSSAYE (HENRY)
de l'Académie française.
* Le retour de Napoléon.
HOUVILLE (GÉRARD D')
L'Impératrice Joséphine.
JACOBY (JEAN)
Lénine.
Raspoutine.
LA FORCE (DUC DE)
de l'Académie française.
La Grande Mademoiselle.
LA GORCE (PIERRE DE)
de l'Académie française.
* La Conquête de l'Algérie.
LE GOFFIC (CHARLES)
de l'Académie française.
* Dixmude (Les fusiliers marins).
LENOTRE (G.)
de l'Académie française.
* La conspiration de Cadoudal.
* Drames d'histoire.
* Les grands jours
du Tribunal Révolutionnaire.
* De la prison à l'échafaud.
* D'une Révolution à l'autre.
* Rois sans royaume.
LUCAS-DUBRETON (J.)
La duchesse de Berry.
LUDWIG (EMIL)
* Bismarck, fondateur d'Empire.
MAC ORLAN (PIERRE)
La légion étrangère.
MADELIN (LOUIS)
de l'Académie française.
* Les grandes étapes
de l'Histoire de France.
Les grands serviteurs de la
Monarchie : Richelieu, Mazarin,
Colbert, Louvois.
* Verdun.
MALO (HENRI)
de l'Académie de Marine.
* Corsaires et flibustiers.

Biblioteka Główna UMK



300051126685

- MAUROIS (ANDRÉ)
Byron et les femmes.
En Amérique.
MORAND (PAUL)
A. O. F. (de Paris à Tombouctou).
New-York, le jour et la nuit.
MURAT (PRINCESSE LUCIEN)
Les errants de la gloire. (La Fayette,
Murat, Duchesse d'Abrantès,
l'Aiglon, Duchesse de Berry).
La Grande Catherine, Impératrice
de Russie.
La reine Christine de Suède.
MUSSOLINI (BENITO)
* Mon journal de guerre.
NOLHAC (PIERRE DE)
de l'Académie française.
Louis XV à Versailles.
* Marie-Antoinette à Versailles.
PRAVIEL (ARMAND)
* Histoire vraie
des Trois Mousquetaires.
* Le radeau de la Méduse.
REBOUX (PAUL)
Une Merveilleuse : M^{me} Tallien.
Madame Du Barry.
Le Maréchal duc de Richelieu
et les femmes.
Les dernières amours du Maréchal
duc de Richelieu.
SOREL (ALBERT)
de l'Académie française.
Bonaparte en Italie.
THARAUD (JÉRÔME et JEAN)
La fin des Habsbourg.
Le Maroc.
TINAYRE (MARCELLE)
Madame de Pompadour.
ZWEIG (STEFAN)
Un ministre de la police
sous Napoléon : Fouché.

* Les ouvrages précédés d'un astérisque peuvent être mis entre toutes les mains.